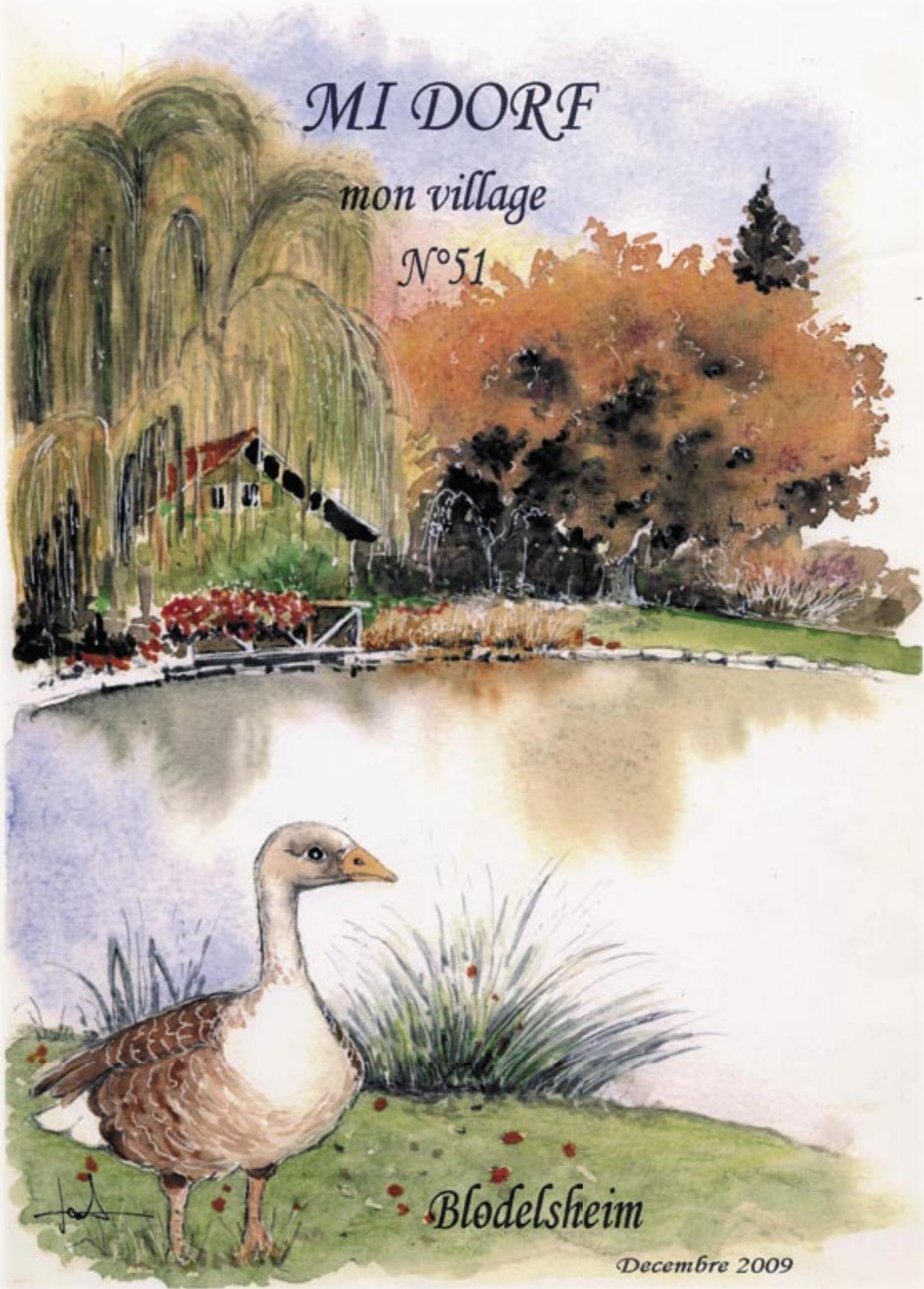


MI DORF

mon village

N°51



Blodelsheim

Decembre 2009



Mi Dorf - Intro

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

C'est avec une grande joie que je vous présente le 51^{ème} numéro de notre bulletin municipal, qui clôt l'année 2009 et ouvre les portes de 2010.

Notre pays a engagé des grandes réformes sur l'intercommunalité, l'organisation du territoire, la taxe professionnelle. Ces réformes nous interpellent sur le devenir de nos communes et sur nos capacités à répondre à toutes les sollicitations qu'elles soient organisationnelles ou financières. Pour ma part je suis convaincu que l'échelle communale doit rester car elle est celle qui agit au plus près des préoccupations de nos administrés. Mais demain les communes seules ne pourront pas faire face aux nombreuses charges. La collaboration entre les communes doit s'accroître pour être plus efficace, pour faire face aux exigences de nos concitoyens.

Comment faire mieux avec moins ? C'est bien le défi que nous devons relever!

L'environnement, le développement durable sont des sujets qui nous touchent au quotidien et la présence du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Fessenheim nourrit le débat. La réalisation de la troisième visite décennale en vue de la prolongation d'exploitation pour les dix années à venir est en cours. Il reviendra à l'Autorité de Sûreté Nucléaire de valider la poursuite de l'exploitation. La Centrale de Fessenheim est un acteur économique essentiel dans notre bassin de vie et elle contribue à la réduction de CO2.

Il y a tout juste 70 ans, la population de Blodelsheim était déplacée et a vécu à Gimont pendant toute une année. Je profite de cette tribune pour remercier chaleureusement la population Gimontoise pour l'accueil qu'elle avait réservé à nos concitoyens.

Monsieur Norbert Lais a administré la commune voisine de Grissheim pendant quinze années. Je tiens à travers ce bulletin à lui rendre hommage pour les excellentes relations qu'il a fait fructifier avec notre commune.

L'année 2009 a été marquée par de grands travaux

dans notre commune : la rénovation des voiries rue du calvaire et du 8 février, l'aménagement du secteur du presbytère, la rénovation de la maison de l'ancien l'hôpital.

Au cours de l'année écoulée, la réflexion et l'étude du dossier du périscolaire ont très bien progressé, je tiens à remercier les membres de la commission périscolaire pour leur fort investissement dans ce dossier. Le conseil municipal a validé les travaux et les propositions de la commission, le dossier avance de façon satisfaisante.

Après une première expérience très riche, le conseil municipal des enfants a été renouvelé. Cette jeune assemblée permet l'expression et l'apprentissage de la démocratie. Je tiens à remercier tous les jeunes conseillers pour leur investissement et leur assiduité aux réunions du conseil municipal des enfants ainsi qu'aux parents pour leur soutien.

Pour 2010, certains travaux sont bien engagés : la poursuite de l'aménagement du secteur sportif avec l'équipement d'un nouveau terrain de foot et la finalisation du dossier périscolaire.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir à la lecture de ce Mi Dorf n°51, vecteur d'informations dans notre village et je salue l'engagement des membres du comité de rédaction.

Je vous souhaite chers concitoyens de passer d'agréables fêtes et je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2010.

François BERINGER, Maire



Edito

2009 tire sa révérence et voici 2010 qui se profile à l'horizon... De quoi sera-telle donc faite cette année 2010 ?

Ces chiffres sont plutôt prometteurs, en effet : $2 + 0 + 1 + 0 = 3$... Chiffre symbole de trinité et donc placé sous bonne protection. De plus, avec 3, c'en est fini du 1, unique certes, mais vraiment tout seul et donc plutôt égocentrique ; 3, c'est aussi bien mieux que 2, nombre fermé puisque pouvant se suffire à lui-même... Avec 3, c'est le début du groupe, c'est l'ouverture... qui rime si bien avec aventure... Mathématiquement, 1 est un point sans consistance, 2 est un segment donc plat et sans épaisseur, mais 3 est un nombre triangulaire... c'est le début de la figure géométrique, c'est le premier polygone...

On peut aussi poser cette autre combinaison : $2 + 0 + 10 = 12$... Fascinant le nombre 12 : ce n'est pas par hasard qu'il y a douze mois dans une année, douze fois deux heures dans une journée, douze apôtres suivant Jésus... Intéressant n'est ce pas ?

Néanmoins et par delà ces considérations « numérico-symboliques », une chose est sûre : le temps file à la vitesse « grand V » et même s'accélère... Je ne sais si vous avez parfois la même désagréable impression que moi de passer de hier à demain en ayant à peine frôlé aujourd'hui ! J'ai lu (je ne sais plus où) récemment que cela doit continuer jusqu'en 2012... Et après ?



mystère... Peut-être qu'hier se conjuguera au futur et demain au passé... Peut-être que + 1 sera égal à -1... D'ailleurs si on y regarde de plus près, c'est déjà vrai : chaque année qui passe (+1) nous rapproche du terme final (-1)... De toute façon, pour que l'équilibre global soit préservé, tout +1 doit se transformer en -1 et inversement... En plus, ces nombres n'existent pas dans l'absolu, Lavoisier nous l'exprime très bien dans sa célèbre maxime « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » ! Et nous, en quoi serons nous donc transformés ? La vraie question est là. Et si c'était en personne qui conjugue enfin le présent ?? A force de tirer le boulet du passé avec nostalgie ou chagrin ou bien de projeter nos rêves et nos espoirs dans l'avenir, on finit par ne plus du tout vivre l'instant présent : on ne s'y trouve qu'en transit... Ainsi n'en goûte-on même plus la saveur !! Entre le « hier, il aurait fallu que... » et le « demain, je ferai... », y a-t-il encore

place dans nos vies pour le « ici et maintenant, j'existe et je suis bien » ? Gardons nous bien de ne pas passer à côté du meilleur. Soyons vigilants ... Alors, pour cette année aux chiffres si porteurs, je vous souhaite de conjuguer tous les verbes au présent et de déguster à profusion, de chaque instant le meilleur.

Liliane HOMBERT

Sommaire

Page de garde : Jean-Marie JOST

2 Mot du maire : François BERINGER
3 Edito : Liliane HOMBERT

Le conseil municipal :

4 Décisions et réalisations : Daniel MAURER
8 91^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 : Liliane HOMBERT
10 Valorisation de notre patrimoine : L. HOMBERT et F. BERINGER
12 Le conseil municipal des enfants : Liliane HOMBERT
16 Gimont, il y a 70 ans : Liliane HOMBERT
17 Le site de Blodelsheim : Liliane HOMBERT

Poème :

18 Viens, écoutes : Liliane HOMBERT

La voix des écoles :

19 Le collège de Fessenheim : Suzanne KLEIN
20 L'école maternelle DEWATRE : Danièle CATTO
22 Fête de la St Martin : Liliane HOMBERT
23 Aide aux devoirs : L'équipe encadrante
24 L'école primaire « Les Tilleuls » : Nicole MONTANI
25 Bonne retraite à Jeannine Thuet : Liliane HOMBERT

Poème en alsacien :

26 A Feriars : Joséphine MAURER

Pages d'histoire :

27 Blodelsheim et la contrebande : Emile DECKER
29 Du Moulin à l'Abbaye... : Annette LANG et BERNARD BRUN

Echos des associations :

32 Union des Anciens combattants : Yvan HAMMER
32 L'APP : Liliane HOMBERT
33 La confrérie de la Choucroute : Liliane HOMBERT
34 Les jeunes Gimontois : Liliane HOMBERT
34 CLSH d'été : Liliane HOMBERT
35 Vous avez dit « Pingouin » : Sylvia SCHMITT
36 Péri-scolaire, le jour d'après : Le C.A
38 Football Fessenheim-Blodelsheim : Liliane HOMBERT
38 Ecole de musique CADENCE : Audrey SCHUH
39 Les artisans de la réussite : Liliane HOMBERT

42 Deuxième repas paroissial : Liliane HOMBERT
44 Honneur à nos sapeurs pompiers : Liliane HOMBERT
45 Le Taekwondo : Liliane HOMBERT
46 Croix Rouge Française : Patrice HEGY
46 Don du sang : Marie-Odile WERNER
47 Ecole de musique JORDAN : Liliane HOMBERT

Portraits :

48 Jubilé d'or : Emile DECKER
49 Solène MARTIN
50 Le départ à la retraite du Major GASSER : Raymond PETER
50 Du changement à la brigade : Raymond PETER
51 Trois nouveaux gendarmes affectés à la brigade : Raymond PETER
52 Départ du Père Christophe Smoter : Liliane HOMBERT
52 Le Curé nouveau est arrivé : Liliane HOMBERT

Tissu économique

53 Un nouveau boulanger : Daniel BAU
54 Journée nationale du commerce : Liliane HOMBERT

Divers :

55 Le maire marie sa fille : Liliane HOMBERT
55 Inauguration de la place de Grissheim : Liliane HOMBERT
56 Norbert LAIS : François BERINGER
57 Les molènes : Catherine FRECH
58 Le monoxyde de carbone : Bernard BRUN
59 Démarchage à domicile : Corinne INVERNIZZI
61 Prudence sous les lignes électriques
62 Puits privés : Daniel MAURER
63 Plantez à la bonne distance : Nathalie LAUDESCHER
65 La ligue contre le cancer : Annette LANG
66 Pensées à méditer choisies par Daniel BAU et Henri GOETZ
67 Ne manquez pas : Anne-Marie THUET
68 Les recettes par Anne-Marie THUET
70 Maisons fleuries : Annette LANG
72 La course aux Seven Summits : Corinne INVERNIZZI
74 La COMCOM : Patrice WALTISPERGER

Vie de la commune :

75 Les anniversaires : Anne-Marie THUET
76 Les jubilaires : Anne-Marie THUET
77 L'état civil : Anne-Marie THUET
78 Les six derniers mois en pêle mèle

Edition de décembre 2009, tirée à 950 exemplaires



Décisions et réalisations du Conseil Municipal

ACCORD DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal a accordé une subvention exceptionnelle de 750 € à l'A.S.B. au titre de la participation communale aux frais de déplacement engagés par ladite association pour se rendre à REVEST LES EAUX près de Toulon afin de participer à un tournoi interrégional de « Pousins ».

REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Une révision simplifiée du P.L.U. a été engagée afin de permettre l'implantation d'une antenne de radiotéléphonie mobile au Nord-Est de l'agglomération. Une enquête publique a été ouverte du 4 septembre au 5 octobre 2009. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à l'égard du projet.

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITE COMMUNAUTAIRE DE LA HARDT

La Communauté de Communes « Essor du Rhin » a décidé de procéder à l'extension de la zone d'activité communautaire de la Hardt par l'aménagement d'une 3e tranche. Le terrain nécessaire à cet aménagement, une parcelle communale de 4 ha 50, a été cédé gratuitement à la Communauté de Communes qui en assurera la viabilisation.

Afin de pouvoir engager les travaux dès 2010, les conventions de location conclues avec les exploitants du terrain concerné, ont été résiliées.

GESTION DE LA ZONE D'ACTIVITE COMMUNAUTAIRE DE LA HARDT

Une convention définissant les attributions et missions de la Commune de Blodelsheim et de la Communauté de Communes « Essor du Rhin »

dans le domaine de la gestion de la zone communautaire de la Hardt, a été établie.

Ainsi l'entretien des voies et réseaux sera à la charge de la commune de Blodelsheim. Par contre, l'entretien des espaces verts et du bâtiment abritant le surpresseur et la réserve d'eau sera à la charge de la Communauté de Communes.

RAVALEMENT DES FACADES DE LA « MAISON DE L'HOPITAL » ET REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE

Des travaux de réfection extérieure de la maison dite « de l'hôpital » ont été entrepris. Le remplacement des fenêtres en bois par des fenêtres en PVC, le remplacement des volets et de la porte de garage, la peinture des façades et colombages, la réfection du dallage du sas d'accès aux salles de réunion, ont permis de donner fière allure à ce bâtiment.

Par ailleurs, une rampe « handicapés » permet l'accès aux salles de réunion du rez-de-chaussée. Enfin, la chaudière du bâtiment datant de 1978, a été remplacée.

Le **coût global** de l'opération s'est élevé à **74 000 €**.



AMENAGEMENT DU SECTEUR DU PRESBYTERE

Les bâtiments vétustes implantés sur la parcelle communale située 13 rue de l'Eglise, à côté du presbytère, ont été démolis.

Un échange de terrain, négocié avec le propriétaire de la parcelle voisine, sera réalisé. Cet échange permettra à la commune de disposer d'un terrain dont la configuration sera mieux adaptée à de futures réalisations notamment par la suppression de l'étranglement entre le bâtiment du presbytère et la propriété adjacente.

TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU CALVAIRE : PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RESEAUX



Dans le cadre des travaux de réfection de la rue du Calvaire, le Conseil Municipal a décidé de prolonger l'aménagement de la rue jusqu'à l'extrémité Ouest de la zone constructible (zone UC) du Plan Local d'Urbanisme en y incluant la pose des réseaux d'eau et d'assainissement.

La participation pour voie nouvelle et réseaux sera donc appliquée aux terrains desservis par l'aménagement. Le montant de cette participation a été fixé à 4,89 € par mètre carré de terrain concerné.

M.D.P.A. – DECLARATION D'ARRETS DEFINITIFS DES TRAVAUX MINIERS

Dans le cadre des procédures d'arrêt des travaux miniers, les M.D.P.A. ont établi un mémoire technique qui traite notamment des conséquences de cet arrêt sur l'environnement.

Le Conseil Municipal, après analyse du mémoire, demande que soit prévue dans le cadre de cette procédure, une surveillance et un entretien régulier de l'étanchéité du saumoduc sur toute la durée de son exploitation et jusqu'à sa suppression.

Il a également formulé le souhait que le problème que présente la présence des deux forages en forêt domaniale sur le ban de Blodelsheim soit définitivement réglé.

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT 2008



Le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif a été présenté au Conseil Municipal.

TRAVAUX DANS LES CIMETIERES

Une allée supplémentaire a été aménagée au cimetière Ste Colombe afin de desservir de nouvelles tombes.

Une étude est en cours en vue de faire restaurer et reposer la croix des missions déposée pour raison de sécurité au cimetière St Blaise

PERTE DE SALAIRE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

Il arrive que, lors des interventions, certains sapeurs pompiers volontaires subissent des pertes de salaire en raison de leur absence auprès de leur employeur.

Il a été décidé qu'à l'avenir, toutes les pertes de salaire subies par les sapeurs pompiers volontaires en mission, seront indemnisées par la Commune sur présentation d'une attestation émise par l'employeur.

ECLAIRAGE DE NOEL



De nouvelles illuminations de Noël ont été achetées et installées sur certains candélabres d'éclairage public ainsi que sur le clocher de l'église.

PERSONNEL COMMUNAL

Un Agent Territorial Spécialisé des écoles maternelles, a fait valoir ses droits à la retraite. Son remplacement sera assuré à partir du 2 janvier 2010. Par ailleurs, un agent a été recruté pour l'accompagnement des 9 enfants de l'école maternelle DEWATRE, scolarisés en cours préparatoire de l'école « Les Tilleuls » depuis la rentrée 2009.

Ce recrutement s'est fait dans le cadre du dispositif des « contrats d'accompagnement à l'emploi » lancé par l'Etat.

TRAVAUX DE VOIRIE

Divers travaux de voirie ont été réalisés :

- dans la rue du Général de Gaulle, mise à niveau des bouches à clé et des tampons d'assainissement ainsi que la reprise du traçage au sol. Ces travaux ont été nécessaires suite à la pose d'un revêtement par le Département.
- dans les rues des Roses et des Muguetts, installation de puits perdus pour remédier à un problème d'écoulement des eaux pluviales.
- réfection du chemin reliant la rue des champs à la rue de la Carrière par un reprofilage et la pose d'un enduit bicouche.
- élargissement d'un tronçon du chemin rural dit « Kreuzweg ». En effet, la commune détient une emprise foncière permettant l'élargissement de ce chemin sur une longueur d'environ 300 m à l'Est de la voie de chemin de fer. Il a donc été décidé de procéder à cet élargissement par apport de remblai. L'aménagement facilitera et sécurisera la circulation des véhicules et des piétons sur ce tronçon de chemin.

VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle association dénommée « CADENCE » a été créée à Blodelsheim. Par son intermédiaire, des cours de musique sont dispensés à environ 20 enfants du village. Ces cours se tiennent le Samedi dans la salle multi-activités de l'école « Les Tilleuls ». Une subvention annuelle de fonctionnement de 180 € a été versée à cette association.

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par la Communauté de Communes « Essor du Rhin » a été présenté au Conseil Municipal.

LOGEMENT DE LA TRESORERIE

Le bail relatif à la location du logement attenant au bâtiment de la Trésorerie a été résilié par la Direction Générale des Finances Publiques.

En effet, le trésorier a été appelé à d'autres fonctions et son remplaçant n'occupera pas le logement. Ce local sera donc vacant à partir de 2010.

ACHAT DE MATERIEL POUR LE CORPS DES SAPEURS POMPIERS



Du matériel a été acheté afin de compléter et de sécuriser l'équipement du Corps des Sapeurs Pompiers.

Il s'agit, entre autre, de rangers coqués, de vêtements classés non feu, d'un pulvérisateur, de gilets de signalisation...

AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE FOOTBALL

Les études sont en cours en vue de la création d'un terrain de football à l'Est du bâtiment dénommé « Esp'Ass ».

Afin de libérer la surface de terrain communal nécessaire à l'implantation de ce stade, une résiliation d'un bail à ferme a été nécessaire.

Cette résiliation a été acceptée par l'exploitant agricole concerné et une convention de résiliation amiable a été signée.

CASERNE DE GENDARMERIE



Afin de réformer et renforcer le dispositif de protection des centres de production d'électricité, le Ministère de la Défense envisage d'implanter à proximité de chaque Centrale Nucléaire un peloton spécialisé de protection de gendarmerie.

Pour la protection de la Centrale Nucléaire de Fessenheim, il s'agira d'une unité qui se composera d'un effectif de 38 personnels, ce qui nécessitera la création de 38 logements ainsi que de bâtiments administratifs.

En séance du 29 avril 2009, le Conseil Municipal s'était déclaré favorable à l'accueil d'une telle structure à Blodelsheim.

Après de nombreux pourparlers, le dossier se présente d'une manière satisfaisante et, sous réserve d'obtention de toutes les autorisations administratives nécessaires ainsi que de l'agrément du Ministère de l'Intérieur, le projet se concrétisera à Blodelsheim en face de l'actuelle caserne de Gendarmerie.

PÉRISCOLAIRE

La commission « Animation Périscolaire » a présenté au Conseil Municipal le 3 juillet 2009 ses travaux et propositions concernant l'accueil des enfants pendant le temps scolaire (périscolaire). Cette présentation très détaillée, a permis aux élus de s'approprier tous les aspects du dossier et notamment d'évaluer l'impact de la création d'une structure périscolaire sur le budget de la commune.

En matière de finances, il faut noter que le coût résiduel à charge de la commune pour le fonctionnement du service est évalué à 100 000 € par an. A cela il conviendra de rajouter le montant nécessaire à la construction d'un bâtiment sur un site qui reste à définir.

Vu l'importance de la décision, le Conseil Municipal ne s'est pas encore prononcé définitivement, ni sur le site à retenir pour la construction de ce bâtiment, ni sur le mode de gestion à mettre en place.

Néanmoins, conscient du besoin réel et important dans ce domaine, il a émis le souhait d'ouvrir

rapidement le service, éventuellement dans des locaux provisoires : il pourra s'agir de bâtiments existants à réaménager ou de bâtiments modulaires.

Le fonctionnement dans des locaux provisoires permettra de disposer d'un surplus de temps pour définir l'emplacement du bâtiment définitif, sa taille, et de réfléchir parallèlement aux besoins en locaux scolaires pour les prochaines années. L'affaire suit son cours.

EMPRUNT POUR TRAVAUX DE VOIRIE

Un emprunt d'un montant de 300 000 € a été contracté auprès du Crédit Mutuel pour le financement des travaux de voirie dans la rue du Calvaire et la rue du 8 Février.

FETE DE NOEL DES AÎNÉS



Une fête de Noël a été organisée le Dimanche 20 décembre 2009 à l'intention des personnes âgées à partir de 65 ans. Après le déjeuner, un après-midi récréatif animé par les associations locales a été proposé.

RAPPORT D'ACTIVITE 2008 DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ

Le rapport d'activité 2008 du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz auquel la Commune a adhéré, a été présenté au Conseil Municipal.

Daniel MAURER

9^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918

Le 11 novembre dernier, après la Grand-messe solennelle célébrée par le Père Guy, aumônier de la base de Meyenheim, les délégations des pompiers, des anciens combattants, de la municipalité et la chorale Saint Cécile se sont rassemblées autour du monument aux morts pour rendre hommage aux soldats tombés au champ d'honneur durant les derniers conflits.

Le Maire François Beringer étant invité avec les autres Maires des communes de la Bande Rhénane, par



le Président Sarkozy à commémorer le 11 novembre sous l'Arc de Triomphe à Paris, c'est sa 1^{ère} adjointe Annette Lang qui a présidé les cérémonies.

C'est donc Annette Lang qui a décoré André Kieffer de la médaille de la reconnaissance de la nation, agrafe «Algérie», devant trois «command car» de la collection de M. Ernest Sauter.

Al'issue de la cérémonie, l'assistance s'est retrouvée au restaurant Chez Pierre pour le verre de l'amitié.



François Beringer invité sous l'Arc de triomphe nous raconte :

« Pour la première fois, un chef de gouvernement allemand était associé à la commémoration de l'anniversaire de l'armistice de 1918. La présence de Mme Angela MERKEL à côté du Président de la République Française Nicolas SARKOZY symbolise la force de l'amitié rapprochant la France et l'Allemagne.

Ce fut une cérémonie commémorative très émouvante par sa solennité, la présence des militaires français et allemands, les deux hymnes nationaux chantés sous l'Arc de Triomphe. Très poignant fut aussi le rappel de notre histoire commune à savoir les deux pays déchirés par les guerres et aujourd'hui ce formidable espoir: la France et l'Allemagne moteurs de la construction Européenne.

Le Président SARKOZY et la Chancelière Mme MERKEL sont venus saluer les invités devant la tribune Marceau sur laquelle nous nous trouvions.

Après la cérémonie sous l'Arc de Triomphe, le Ministre des Affaires Etrangères et Européennes Bernard KOUCHNER nous a invités à un déjeuner au Ministère des Affaires Etrangères au cours duquel j'ai pu échanger quelques mots avec le Ministre ».

Cette journée restera un souvenir inoubliable pour François Beringer.

Liliane HOMBERT



Le Président SARKOZY et la Chancelière MERKEL viennent saluer les invités



Flamme du souvenir sur la tombe du soldat inconnu



Dépôt de gerbe par le Président SARKOZY et la Chancelière MERKEL devant la tombe du soldat inconnu



Réception au Ministère des Affaires Etrangères et Européennes par le Ministre Bernard KOUCHNER



Fabienne STICH, Maire de Fessenheim
Catherine TROENDLE, Sénateur du Haut-Rhin
François BERINGER, Maire de Blodelsheim

Valorisation de notre patrimoine

Un grand chantier pour la rénovation de la Maison de l'Ancien Hôpital.



Après le chantier de rénovation du bâtiment B de l'école des Tilleuls en 2007, le chantier de rénovation de la Mairie en 2008, c'est au tour de la Maison de l'Ancien Hôpital. Ces travaux s'inscrivent dans une politique de remise en état et de valorisation des bâtiments communaux souhaitée par le conseil municipal.

On ne connaît pas exactement la date de construction de la Maison de l'Ancien Hôpital, mais on sait qu'elle faisait partie autrefois d'un ensemble de bâtiments agricoles que la puissante fa-

mille WEGBECHER avait fait édifier à la fin du XVII ou au début du XVIII siècle.

En 1879, la commune fit acquisition de cette belle demeure. Jusque vers les années 70, le bâtiment était occupé par les soeurs de la congrégation de Saint Marc, elles apportaient les premiers soins aux habitants du village.

Les travaux comprennent :

- La remise en peinture de l'ensemble du bâtiment (murs et colombages)
- Le remplacement des fenêtres
- Le remplacement des volets
- Le remplacement des portes côté SUD
- La réfection du palier d'entrée
- La création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite vers la salle de réunion

Le coût des travaux s'élève à **58 000 € TTC**, avec une participation du Conseil Général de 10 %.

Ces travaux permettent de donner un coup de jeune à cette magnifique bâtisse à colombage, témoin du passé et ainsi de maintenir en état le patrimoine communal en donnant fière allure à ce bâtiment historique.

Liliane HOMBERT et François BERINGER

Les rues du Calvaire et du 8 Février très en beauté



En engageant le chantier de la rue du Calvaire et de celle du 8 Février, la volonté du Maire François Beringer et du conseil

municipal était de poursuivre la rénovation de voiries de notre village et de sécuriser le déplacement des voitures, des piétons mais aussi d'embellir ce quartier qui se trouve au centre, à proximité de la mairie et de l'école et qui donne accès à la MJC.

Un chantier d'une grande envergure dont les caractéristiques techniques sont les suivantes : une longueur de 740 mètres pour une largeur de voirie de 5,5 m.

Il a été procédé :

- au remplacement de la conduite d'eau sur 300 mètres, à la sortie des compteurs d'eau en limite de propriété dans des regards incongelables,
- à l'enfouissement des lignes téléphoniques, à la création d'un trottoir d'une largeur de 1,4 m pour sécuriser le déplacement des piétons et handicapés,
- à la création de deux plateaux aux intersections des rues du Calvaire, rue du 8 Février et rue des Muguetts pour ralentir la circulation et sécuriser ces intersections,
- à la réalisation de puits perdus pour la récupération de l'eau pluviale et aussi de places de parkings hors chemin de circulation
- et enfin à la mise en place d'un réducteur de puissance permettant d'abaisser l'éclairage nocturne (dans le cadre du développement durable) à certaines heures.



La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet BETIR d'AMMERSCHIWHR et CONUS de COLMAR.

La réalisation des travaux a été donnée aux entreprises WERNER de BLODELSHEIM et COLAS de Colmar pour les maçonneries et les enrobés, avec une sous-traitance à l'entreprise WEISS de Blodelsheim pour l'éclairage public.

Les travaux ont démarré le 27 avril 2009 et la réception des travaux a eu lieu le 20 octobre 2009. Le coût des travaux hors honoraires s'élève à **630 000 € TTC** et les prestations complémentaires (France Télécom/honoraires du Maître d'œuvre) à **30 000 € TTC**.

Le coût global de l'opération atteint donc **660 000€ TTC**.

Le financement a été assuré pour moitié en autofinancement ainsi que par une subvention de 76 000 € du Département et le solde par un emprunt.

Liliane HOMBERT

Le conseil municipal des enfants : c'est reparti !!

Après une première expérience fort encourageante durant l'année scolaire 2008-2009, Liliane Hombert, adjointe aux affaires scolaires, initiatrice du projet et le Maire François Beringer ont décidé de poursuivre l'expérience du conseil municipal des enfants.

Pour mémoire, les candidats sont issus des classes de CM1 et CM2 de l'école des Tilleuls et sont élus pour 9 mois. Des détails ainsi que les compte-rendus des réunions peuvent être consultés sur le site de notre commune : blodelsheim.fr.

Les enfants qui avaient préparé la visite avec leurs professeurs, se sont montrés fort intéressés et attentifs et n'ont pas manqué de poser des questions très pertinentes.

La campagne électorale bat son plein

Le 13 octobre, les enfants se sont réunis dans la salle multi-activités pour entamer leur campagne électorale. C'est en présence de François Beringer et de Liliane Hombert, que les vingt deux candidats se sont dévoilés. Avec sérieux et courage, et non sans une certaine appréhension, chacun s'est présenté à l'assemblée et a exposé son programme.

Les programmes avaient été antérieurement préparés à l'école dans le cadre du cours d'initiation à la citoyenneté. Ils sont, à présent, affichés sur le tableau prévu à cet effet dans le préau de l'école afin qu'ils soient consultables jusqu'aux élections.



Rencontre avec M. le Maire

Le 6 octobre 2009, François Beringer a reçu la classe de CE2/CM1 de Mme Schutz et la classe de CM1/CM2 de Mme Retureau dans la grande salle des cérémonies de la mairie. Il s'agissait, pour l'heure, d'exposer aux enfants le rôle du conseil municipal ainsi que les objectifs du projet.





Les candidats, à savoir BALLY Chloé, BRUN Jonathan, BUSCHENRIEDER Emilie, CAQUINEAU Bastien, CARMONA Julia, GOETZ Marine, INFANTES Lisa, JUNG Bastien, KNECHT Martin, LAVANOUX Lucas, MAGNET Léo, MAIO Clément, PONTAROLO Quentin, SANTORO Théo, SITTERLE David, SITTERLE Mathilde, STAHL Amélie, TRUCHY Alex, VARGAS Yann, VEDRENNE Valentine, WALTISPERGER Alanis, WOLFF Camille, ne cachait pas leur impatience dans l'attente des élections.

Les élections « pour du vrai »

C'est sous la présidence de François Beringer et Liliane Hombert, sur le modèle des « vraies », que les élections se sont déroulées le 17 novembre. Ils étaient 50 votants.

Sur les 22 candidats, 9 ont été choisis :

MAGNET Léo avec 32 voix
 GOETZ Marine avec 29 voix
 SITTERLE David avec 28 voix
 STAHL Amélie avec 25 voix
 INFANTES Lisa et CARMONA Julia avec 22 voix
 SITTERLE Matilde, KNECHT Martin et WOLFF Camille avec 22 voix



Excellent et inoubliable cours d'initiation à la citoyenneté « en direct » et sur le « terrain » qui a été ensuite exploité en classe par les enseignants que François Beringer et Liliane Hombert remercient chaleureusement pour leur précieuse implication dans le projet. Leurs remerciements vont aussi aux employés communaux, en particulier à Sylvia, qui ont participé au bon déroulement des élections par la mise en place du bureau de vote.

Voici un petit « reportage en images » qui parle de lui-même :





Le conseil s'est choisi un « Petit Maire » :

Mardi le 24 novembre a eu lieu la première réunion du conseil municipal des enfants dans la grande salle de la mairie. Très sérieux mais pas du tout intimidés, les enfants ont procédé à leur premier « acte » d'élus à savoir l'élection de leur « Petit maire ». C'est David SITTERLE qui a été élu au troisième tour, à 5 voix sur 9.

Sa mission consiste à

- coordonner le groupe
- veiller au respect du protocole des réunions (introduction, approbation du compte-rendu de la réunion précédente, clôture, etc....)
- représenter le groupe auprès du conseil des adultes ainsi que dans les grandes occasions auprès du Maire François Beringer



A tous les enfants, qu'ils aient été votants, candidats ou élus, UN GRAND BRAVO pour leur spontanéité, leur implication prometteuse dans la vie du village et leur dynamisme.

Liliane HOMBERT

Il y a 70 ans, ils sont arrivés en gare de Gimont...

Le 6 septembre dernier, une délégation de Blodelsheim composée du Maire François BERINGER et de la première adjointe Annette LANG a répondu à l'invitation du Maire de Gimont Mr Pierre DUFFAUT afin de célébrer le 70ème anniversaire de l'arrivée des Blodelsheimois à Gimont. Depuis lors, Gimont est devenue pour Blodelsheim la figure emblématique de l'accueil et du partage.

Le dimanche 06 septembre, donc, à 10 h. Pierre DUFFAUT a accueilli la délégation de Blodelsheim, ainsi que celle des anciens combattants et des pompiers et une partie de la population de Gimont à l'endroit même où sont arrivés les exilés de Blodelsheim en 1939 à savoir la gare de Gimont - Cahuzac. Tous défilèrent ensuite ensemble et symboliquement, sur les pas des anciens, de la gare jusqu'à l'église de Gimont pour une messe à laquelle de nombreux Gimontois ont pris part.

Trois gerbes furent déposées au monument aux morts par les anciens combattants de Gimont d'une part, Mme le Député Mme Gisèle BIEMOURET d'autre part et, bien sûr, par les Maires de Gimont et de Blodelsheim.

Dans les discours qui suivirent, les Maires de Gimont et de Blodelsheim et Mme le Député ont souligné la grande générosité des Gimontois en 1939 lors de l'accueil des Alsaciens et des Mosélans ainsi que le devoir de mémoire auprès des jeunes générations à propos de cette formidable histoire qui lie à jamais les deux cités.

C'est avec une vive émotion que François BERINGER s'est adressé à l'assistance : « C'est le premier septembre 1939, il y a près de cela 70 ans

jour pour jour, que nos grands-parents, ainsi que nos parents ont dû se résigner à quitter leur foyer, leur village mais également leur région, pour se mettre à l'abri d'un terrible avenir, afin de se protéger de ce qui deviendra LA SECONDE GUERRE MONDIALE. Ils sont partis à la fois dans la précipitation, mais aussi dans la plus grande incompréhension, tout en ignorant à ce moment où ils iraient, et combien de temps durerait leur exode. Ils laissaient derrière eux famille, amis, animaux, patrimoine, en réalité toute leur vie et leur histoire.

Après sept jours de voyage dans des trains à bestiaux, dans des conditions inhumaines, ils se sont retrouvés à plus de mille kilomètres de chez eux. Ils ont pu alors trouver une terre d'accueil, ici à Gimont, et être réconfortés par ces familles. Jamais les Blodelsheimois n'oublieront ce que vous avez fait pour eux. Vous nous avez accueillis avec beaucoup de générosité. Vous nous avez ouvert vos portes et vos cœurs pour rendre la vie de nos concitoyens la plus agréable possible. C'est à travers de nombreux témoignages, que j'ai compris que la vie n'était pas tous les jours facile, ni pour les Blodelsheimois, ni pour les Gimontois, mais grâce à la compréhension mutuelle, l'esprit de solidarité, et je le répète grâce à une grande générosité de votre part, nos aïeux ont pu surmonter les difficultés quotidiennes. A travers notre présence aujourd'hui, 70 ans après ces événements douloureux nous voulons témoigner de toute notre gratitude envers nos



amis Gimontois pour leur geste du cœur. Notre devoir est de ne jamais oublier cette tragique histoire, de transmettre à notre jeunesse à quel prix nous avons obtenu la paix pour que tout soit mis en œuvre pour que jamais nos enfants et les générations futures ne subissent de tels drames. La meilleure garantie pour nous prémunir de tels faits est bien la solidarité entre les peuples.

La construction Européenne est certainement la meilleure réponse pour nous donner une stabilité et garantir une paix durable. Cette éprouvante histoire a permis aux Gersois et aux Alsaciens de créer de vrais échanges d'amitié et cela depuis de nombreuses années.

Le jumelage signé en 1983 entre nos deux cités par Messieurs DEHLINGER et DUBARRY a permis d'inscrire durablement nos liens d'amitié et de poser les fondations d'échanges futurs.

Depuis cette date de nombreuses rencontres ont eu lieu. Ce qui à mes yeux est le plus important, c'est de continuer ces échanges avec les

jeunes, afin de transmettre et de poursuivre cette formidable histoire qui nous lie. Je tiens une dernière fois à exprimer tous mes remerciements à la population gimontoise : remerciement pour l'accueil en 1939, remerciement pour l'initiative du jumelage, remerciement pour les nombreuses initiatives d'échanges et pour conclure, je souhaite remercier solennellement tous ceux qui ont permis de créer, de développer et de renforcer ces liens entre nos deux cités. Vive Gimont. Vive Blodelsheim. Vive la France »

Après la partie officielle, le verre de l'amitié a rassemblé jeunes et anciens dans la cour de l'école. La journée s'est terminée par un repas organisé et préparé par les élus dans la Mairie.

Afin de pérenniser l'amitié, nous nous rendrons à Gimont durant le week end de l'Ascension en 2010.

Liliane HOMBERT

Petites statistiques du site Internet de Blodelsheim

Après quelques temps d'adaptation et une prise en main du logiciel, le voici bien parti !

Le site commence à être référencé par tous les moteurs de recherche et cela ne peut que s'améliorer.

Résultats des statistiques sur 5 mois

- 6800 visites uniques
- 10100 pages vues
- 1750 fichiers téléchargés

Top des pages vues

- | | |
|----------------------------|----------|
| - 1 :Calendriers | 740 fois |
| - 2 :Plan des rues | 135 fois |
| - 3 :Les mariés | 120 fois |
| - 4 :Galleries photos | 117 fois |
| - 5 :Commerce de proximité | 110 fois |

Top des fichiers téléchargés

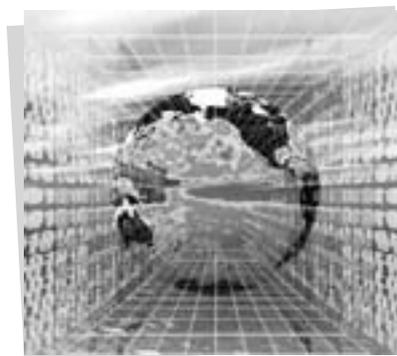
- | | |
|------------------------------------|----------|
| - 1 : Ganz-info | 220 fois |
| - 2 : Mi-dorf | 165 fois |
| - 3 : Réunion du conseil municipal | 100 fois |

Top des pays étrangers

- | | |
|--------------------|-------------|
| - 1 : Angleterre : | 155 visites |
| - 2 : Allemagne : | 70 visites |

On retrouve ensuite la Suisse, Belgique, Norvège, Hollande, Croatie, Danemark, Luxembourg, Israël et le Brésil.

Par contre nous n'avons pas encore eu de visites de nos amis Américains...



Rendez-vous sur **blodelsheim.fr**
et bonne visite

Les webmasters



Poème

Viens, écoute,

Viens, écoute,

N'aie plus aucun doute :
C'est bien **Lui** !
Vois, **Il** te sourit
Et te parle au cœur...

Viens, écoute,

A travers les rumeurs
Qui aspirent ta route,
Il te susurre à l'oreille :
« Aujourd'hui, c'est Noël »...

Viens, écoute,

Car, déjà **Il** ajoute :
« Si vivre te coûte,
Que sous le passé tu ploies,
Que le futur te dérouté,
Que dans tes choix
Se glisse le doute,
Alors, ne choisis pas
Laisse-**Moi** faire,
Ne résiste pas :
Moi, **Je** vois clair
Et pour toi,
Je veux le meilleur qui soit...
Décide simplement
Que ce qui est important,
C'est ici et maintenant !
Alors seulement,
Tu feras de chaque jour
Une oasis d'amour...»

Viens, écoute,

N'aie plus aucun doute :
Aujourd'hui, c'est Noël
Et ce jour est éternel...



Liliane HOMBERT



Le collège Félix Eboué



Le collège de Fessenheim accueille cette année 80 élèves en provenance de Blodelsheim, répartis sur les quatre niveaux de l'établissement. Ils représentent 19% de l'effectif total du collège (presque 1 élève sur 5), c'est l'apport le plus important en nombre des communes extérieures à Fessenheim. C'est dire que chaque matin, l'arrivée des bus de «Blod» - comme disent les élèves - ne passe pas inaperçue.

Deux mois après la rentrée scolaire, il s'est déjà passé beaucoup de choses au collège de Fessenheim. L'action la plus spectaculaire concerne les travaux de réfection complète des toitures des bâtiments A et B : il s'agit du bâtiment administratif et du bâtiment qui abrite le CDI, la permanence et la salle d'arts plastiques. Pour des raisons de sécurité, les échafaudages ont été démontés durant les congés de Toussaint, de sorte que le personnel et les élèves ont retrouvé un collège tout neuf pour la reprise scolaire.

Moins visible de l'extérieur, mais tout aussi spectaculaire, la rentrée a été marquée par l'installation d'un système informatisé d'accès au restaurant scolaire. Finis les tickets de papier comptés et recomptés manuellement ! Les élèves ont tout de suite adopté ce système parce que «c'est moderne». L'obligation de se laver les mains avant de récupérer leur plateau représente un geste qui contribue à l'éducation à une hygiène de base. Enfin, ce nouveau système représente un gain de temps et une efficacité inégalée pour l'ensemble des opérations comptables que la gestionnaire effectue et suit au quotidien.

Sur le plan pédagogique, les projets ne manquent pas non plus. Outre la reconduction de la plupart des actions et sorties déjà en place, des projets nouveaux voient le jour :

- Dans le cadre de la liaison CM2/6ème, deux classes de 6ème rencontreront des élèves de CM2 à l'occasion d'un «Défi lecture».
- Afin de développer l'éducation à l'image et leur culture cinématographique, tous les élèves de 4ème participeront à l'opération «Collège au cinéma». Ils auront ainsi l'occasion de découvrir 3 films de qualité, qu'ils exploiteront ensuite avec leurs enseignants de français, mais aussi de musique et d'arts plastiques.
- Enfin, les élèves latinistes de 3ème auront l'occasion d'effectuer un séjour archéologique sur le site d'une ancienne capitale gauloise, à Bibracte en Bourgogne.

Ces temps forts donnent vie et dynamisme au collège. Mais ils ne doivent pas faire oublier l'inépuisable investissement et dévouement dont les enseignants font preuve au quotidien. Les enseignants, mais aussi l'équipe administrative, les personnels qui accueillent chaque jour les élèves au restaurant scolaire et enfin ceux qui veillent à l'entretien et à la bonne tenue du collège.

L'école est un droit accordé à chacun de nos enfants. C'est aussi un bien inestimable que tous les pays, toutes les sociétés, ne sont pas en mesure de proposer à leurs jeunes. Ce droit s'accompagne de devoirs et d'obligations de la part des élèves, en particulier assiduité et travail régulier. Je souhaite vivement que nos élèves, soutenus par leurs familles, tirent le meilleur profit du temps de la scolarité, en fournissant aujourd'hui les efforts nécessaires à leur réussite personnelle, scolaire et professionnelle de demain.

Suzanne KLEIN
Principale du collège de Fessenheim

La rentrée à l'école maternelle Dewatre

Le jeudi 3 SEPTEMBRE , soixante petits élèves ont repris le chemin de l'école maternelle, rue DEWATRE. Pour quarante huit d'entre eux, cela était facile de franchir la porte d'entrée car ils connaissaient déjà les locaux et certaines personnes. Mais pour les vingt deux nouveaux petits, la matinée a été riche de découvertes.



- la classe des moyens-grands avec leur enseignante, madame FRITSCH Corinne.



Mesdames SCHRÖER Nelly et ANCEL Christiane, ATSEMS secondent les enseignantes dans leur fonction.

L'école regroupe trois classes :

- la classe des petits-moyens monolingues avec leur enseignante madame CATTO Danièle,



- la classe des petits-moyens bilingues avec leurs enseignantes, madame ROSIK Marie pour l'enseignement du français et mademoiselle MOST Julia pour l'enseignement de l'allemand



Les représentants des parents d'élèves élus pour l'année scolaire 2009 / 2010, sont mesdames SEDLIC Mirjana, MAGNET Sandrine EHRV Christelle et FRITZ Carole



ACCUEIL

chacun arrive à l'école et choisit une activité



REGROUPEMENT

on se dit «BONJOUR», et la maîtresse explique «le travail».



ACTIVITÉS

nous écrivons, nous trions, nous comptons...



GOÛTER

nous mangeons notre goûter



RÉCRÉATION :

nous jouons dans la cour et sous le préau



ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

nous faisons la ronde



Des semaines se sont écoulées et chacun sait déjà que la matinée pour les petits, ou la journée pour les moyens et les grands, va être bien remplie.

Cette année, nous orienterons nos activités autour du projet d'école dont les actions principales sont l'entretien du jardin d'école, l'observation et le nourrissage des oiseaux et la sensibilisation des élèves aux différentes images que l'on peut produire en observant notre environnement proche (dessins, photos, peintures,...).

Quelques fêtes traditionnelles agrémenteront notre vie.

Saint Nicolas et Noël en font bien sûr partie mais Carnaval et notre marché de Pâques les suivent de très près.

**Alors à bientôt, dans notre école,
Madame CATTO, directrice.**

Défilé aux lampions

Les enfants de l'école Dewatre fêtent la Saint Martin

Vendredi le 13 novembre dernier, les enfants de l'école Dewatre ont défilé à la tombée de la nuit accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants.

Un petit tour du village pour rendre hommage à ce Saint qui est surtout fêté en Allemagne: l'école comportant une classe bilingue, la légende de Saint Martin y est racontée puis transmise aux monolingues. Après le défilé, tous se sont retrouvés dans la cour de l'école pour déguster la soupe aux potirons. Afin de sécuriser les déplacements, pompiers et gendarmes se sont mobilisés : les uns ont ouvert la marche et les autres l'ont fermée.

Un grand merci à tous les participants ainsi qu'aux pompiers et aux forces de l'ordre pour avoir tenu le rôle d' « anges gardiens ».

Liliane HOMBERT



Légende de Saint Martin :



MARTIN von TOURS de son vrai nom,
Né vers 316 ou 336 (suivant les manuscrits allemands), à SZOMBATHELY (alors SABARAIA), en HONGRIE (aujourd'hui) et fils d'un haut dignitaire Romain.

Saint Martin entra à quinze ans dans l'armée.

Un jour d'hiver, rencontrant à la porte d'AMIENS, un pauvre qui lui demandait l'aumône, il lui donna la moitié de son manteau; la nuit suivante, le Christ lui apparaissait revêtu de cette moitié de manteau. Mais bientôt, Saint Martin quitta l'armée. Devenu plus tard évêque de TOURS, il construisit entre autres monastères, celui de Ligugé et de Marmoutier. Il mourut à 81 ans, couché sur la terre, en formulant cette prière: « Seigneur, si je suis encore nécessaire, je ne refuse pas le travail; que ta volonté soit faite. »

Durant le Moyen-Âge, son tombeau fut l'objet de fréquents pèlerinages et son culte se répandit dans tout l'Occident. La France compte un grand nombre de sanctuaires qui lui sont dédiés, ainsi que de localités qui portent son nom. Dans les Flandres maritimes, il est considéré comme donateur mythique de cadeaux aux enfants et on le représente chevauchant, non un

cheval comme il conviendrait à un militaire, mais un âne. Les légendes sur St Martin se sont développées essentiellement en Belgique, aux Pays-Bas et dans une vaste partie de l'Allemagne. Dans ces régions, la veille de la fête, les enfants font des quêtes, avec formules comminatoires, réclamant du Saint des pommes et des noix: rite nommé maerten en Allemagne.

En pays protestants, le fait que LUTHER se prénommaît Martin a contribué à maintenir ces coutumes.

En France, elles sont signalées dans le Nord et essentiellement dans la région de Dunkerque. Pendant que St Martin aide les miséreux, son âne s'enfuit dans la dune. C'est alors qu'il demande l'aide des enfants pour le retrouver. Comme il fait nuit, les enfants doivent se fabriquer une lumière de fortune afin de se diriger dans l'obscurité. St Martin accompagné de ce cortège lumineux part à la recherche de son âne, en chantant. L'âne est retrouvé au détour d'un chemin. St Martin et son âne remercient les enfants pour leur aide par une distribution de petits pains volaere (l'histoire dit que les crottins de l'âne ont été transformés en petits pains). Autrefois cette fête était très populaire et, quelque temps avant la Saint Martin, les enfants se procuraient des cornes de vaches qu'ils perçaient à leur extrémité afin d'en faire des trompettes teutres avec lesquelles ils jouaient l'air de Saint Martin.

Liliane HOMBERT



Aide aux devoirs



L'aide aux devoirs à l'école primaire des Tilleuls a repris depuis le 28 septembre. Encadrés par treize bénévoles et l'animatrice Sylvia SCHMITT, vingt-trois élèves se sont inscrits pour cette année scolaire. Une augmentation significative du nombre d'élèves est à noter. Pour mémoire, en janvier 2001, lors des premiers accompagnements scolaires, onze enfants étaient inscrits. L'objectif initial de cette action de bénévolat, était un accompagnement scolaire auprès d'enfants ayant quelques difficultés. Aujourd'hui, l'objectif initial est quelque peu dépassé, la commune ne disposant pas encore à ce jour d'un «périscolaire» (le projet est en route) et le mode vie de tout un chacun ayant changé, un certain nombre d'élèves sans difficulté se retrouve donc à l'aide aux devoirs. De ce fait, Sylvia lance un appel auprès des jeunes retraités afin de venir un soir par semaine contribuer à l'éducation des enfants de notre commune. Une bonne ambiance règne entre les différents bénévoles et les enfants et c'est avec plaisir que, les lundis, mardis et jeudis les enfants retrouvent ces personnes dans la bonne humeur. Etant donné que ce registre traite de l'école, un petit peu d'historique sur les mots «Aide» et «Devoir» de notre belle langue française.

Aide

Le mot «Aide» apparaît dans la langue française en 842 dans les Serments de Strasbourg sous la forme «aiudha». Pour mémoire, les Serments de Strasbourg datent du 14 février 842 et signent l'alliance militaire

entre deux des petits-fils de Charlemagne, Charles le Chauve et Louis le Germanique. Ils aboutiront au traité de Verdun en 843 qui met fin aux hostilités entre les trois frères et dessine la carte de l'Europe pour les siècles suivants. Les serments de Strasbourg n'ont pas été retrouvés mais sont retranscrits dans l'œuvre de Nithard, l'histoire des fils de Louis le Pieux. Même s'ils sont de moindre importance que le traité de Verdun qui les suit de peu, les Serments de Strasbourg sont primordiaux du point de vue de l'histoire linguistique en ce qu'ils marquent une des premières attestations de l'existence d'une langue romane en France occidentale et une des premières attestations écrites d'un dialecte germanique.

Aide depuis son origine signifie : action d'aider, soutien, secours.

Devoir

Tiré du Latin, «Devoir» est un verbe qui sous l'ancienne forme conjuguée «dift» signifiant «il doit» apparaît en 842. Au XVIIIe siècle, Devoir prend le sens «d'exercice scolaire imposé» en temps que nom masculin.

L'Equipe encadrante



L'école primaire « Les Tilleuls »

Rentrée 2009/2010 :

L'école compte 114 enfants de 5 à 11 ans, répartis en cinq classes (GS/CP bilingues, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2)

• GS/CP bilingues :

Mmes ROSIK Marie

MEYER Virginie

18 élèves

• CP/CE1 :

Mmes MONTANI Nicole

AST Virginie (le mardi)

23 élèves

• CE1/CE2 :

Mme MIEHE Michèle

23 élèves

• CE2/CM1 :

Mme SCHÜTZ-LEGRAND Brigitte

25 élèves

• CM1/CM2 :

Mmes RETUREAU Laurence

AST Virginie (le jeudi)

25 élèves

Par demi-journée, 3 élèves de CE1, 4 élèves de CE2 et 10 élèves de CM1 se retrouvent en section bilingue pour l'enseignement en allemand assuré par Mme MEYER Virginie.

La classe de Grande Section Maternelle/CP bénéficie de la présence d'une ATSEM. Il s'agit de Melle Payet Monique qui a été embauchée par la municipalité dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) du type passerelle d'une durée d'un an non renouvelable.



Les intervenants à l'école :

- Mesdames SCHNEIDER et HANSER encadrent les cours de religion, le lundi matin et le vendredi après-midi.
- Madame GOETZ lit et raconte des histoires aux enfants du CP/CE1 tous les vendredis après-midi.

Comité de parents d'élèves 2009/2010

Titulaires : Mesdames ANTONY Estelle, SCHUH Audrey, WALTISPERGER Sylvie, M. STAHL et M. WILD Antoine.

Suppléants : Mmes SITTERLE Marine, DUHAMEL Christine, INFANTES Jacqueline, MAIO Valérie.

La formule de l'an passé sera reconduite, à savoir :

- 14h00 à 16h00 : spectacle présenté par les enfants de l'école.
- 16h00 à 18h00 : kermesse.
- A partir de 18h30 : tartes flambées dans la cour de l'école.

Nicole MONTANI



Bonne retraite à Jeannine Thuet

Professeur des écoles depuis quatorze ans à Blodelsheim, Jeannine Thuet a fait valoir ses droits à la retraite et a donc ainsi tourné une page fondamentale de sa vie en ce mois de juillet 2009.

Jeannine est née le 1er avril 1957, passe son baccalauréat en 1975 et est reçue la même année à l'Ecole Normale de Guebwiller. En 1977, elle est nommée à Attenschwiller et en 1978, à l'école maternelle de Chalampé. C'est à la rentrée 1995, qu'elle arrive à l'école primaire les Tilleuls de Blodelsheim où une classe du cycle III lui est confiée. Elle devient très vite un pilier de l'équipe éducative, appréciée par ses élèves, reconnue par ses collègues, les parents et les élus. Car l'école, c'est toute sa vie !

Toujours présente et disponible, elle œuvre sans compter son temps pour faire aboutir les projets d'école tels que par exemple le centième anniversaire de l'école des Tilleuls, les échanges avec

Grisseim, et, plus récemment, le conseil municipal des enfants.

Pour ce professeur des écoles passionné, le métier d'enseignant est un vrai sacerdoce. Il n'était pas rare de la rencontrer à l'école tard le soir ou le samedi voire le dimanche...

Jeannine est aussi mère de quatre enfants. Grâce à Thomas, son époux qui l'a beaucoup soutenue, elle a pu concilier ses activités professionnelles et sa vie familiale.

Lundi le 29 juin, un hommage tout particulier lui a été rendu par la municipalité.

Liliane HOMBERT





Poème en alsacien

Aferiareis

Der Vater het Geburtstag g'ha
Was schankt mà den so ma altàrà Mann

D'Kender sen am everlégà
Eis esch derfer, s'andrà dergegà
Bis mà do ganz secher weiss
Er bekummt a Gùàtschin fer à Reis
Wurum sotta unsri Eltrà
Net aui àmol verreisà ?
As het sie scho verschreckt
Der Tesch vollà Zittungà un Prospekt
Mer zwei sotta à Reis planà
Sag mer nur vù anà

Mer blättrà, everlegà, b'schauà
En well Land, en welli Stadt wànn mer uns
trauà
Un vor allem s'esch zum làchè
Han mer Zitt fer à Reis z'machà ?
S'Hüs, der Gartà un derzuà noch d'Emmà
Do drever mùàn mer abstemmà
Fendà mer à Datum fer à paàr Tag
Sen mer do derfer aui zwàg
Zum Docter miàn mer geh, wagà dam Arthorse
un Rumathisà
Wenn er net noch fendet à ander G'schiess
Grosskender wànn aui noch ku camping machà

Fer am Sunntig het sech Bsùach g'màldà
Handwerkslitt sotta aui noch ku
Un so sen alli Tag scho gnù
Uf Einmal sen mer uns einig worà
Un das Wunder esch geborà
Mer zwei hockà em à Büs
Ohna Arger un Verdrüss
D'Kender sen ganz perplex
Jetzt sen sie unterwàgs
Das esch uns grad egàl
Mer fràyà uns ùf's Zillertal
Un das schenà Land Tirol
Das machà mer à ander mol
Frait dech nur sait der Vàter
S'Nachtà Johr get'z weder s'glichà Theàter.





Blodelsheim et la contrebande au début du 19^{ème} siècle

Au début du 19^{ème} siècle, sur les bords du Rhin, la contrebande fait rage. Elle profite du contexte politique, économique et social difficile qui fait suite aux dures années de la révolution et aux guerres sous Napoléon 1^{er}.

Il est particulièrement intéressant de découvrir que notre localité fut un des plus importants foyers de la contrebande dans le Haut Rhin entre Kembs et Fessenheim.

La situation géographique de Blodelsheim, localité frontalière située dans une zone recouverte d'une forêt dense, la proximité du Rhin, fleuve tumultueux aux nombreux bras, méandres et îles constituait un espace favorable pour ce phénomène. Tout cela constituait un espace difficile à surveiller bien que l'attention des autorités se soit évidemment portée sur le Rhin et la protection de la frontière.

La contrebande ne concernait nullement une minorité ou des marginaux, elle touchait un large pan de la société et formait un vaste réseau de complicités. Les gains possibles attiraient le réservoir formé par une importante main d'œuvre disponible, que ce soit dans notre localité ou dans les localités voisines.

Blodelsheim étant un secteur sensible, les agents des douanes effectuaient régulièrement des planques et suivaient les mouvements des individus suspects. L'histoire nous rapporte un incident survenu avec deux garçons, Augustin et Zachaie MEYER, qui avaient essayé de traverser le Rhin. Ils ont été surpris par les douaniers, se sont défendus et ont injurié violemment les préposés.

Mais la communauté villageoise fait corps autour de ceux des leurs qui ont maille à partir avec les douaniers, individus honnis et craints. Le lieutenant des douanes en poste dans la commune décrit toutes les violences que les agents ont dû subir, insultes, jets de pierre, poursuites, etc...

L'apogée de la contrebande en Alsace s'étend de 1806 à 1811 sous l'empire. Après le départ de l'Empereur en 1814, les autorités royalistes

mesurent l'importance du phénomène, mais la politique mise en place ne semble pas toujours cohérente. En 1814 est décrétée la libération de tous les détenus impliqués dans la contrebande, même jugés et condamnés. Les fraudeurs condamnés sont libérés des prisons.

Ainsi, en mars 1813 un jugement de la cour prévôtale des Douanes de Nancy avait lourdement condamné 5 habitants de Blodelsheim à 20 ans de travaux forcés pour introduction frauduleuse de marchandises et rébellion, ils étaient en effet armés de bâtons et avaient essayé de s'opposer aux autorités. Courant 1814, les 5 seront libérés. Il y a trois frères STAHL, Gaspard âgé de 28 ans, Blaise âgé de 20 ans, Grégoire âgé de 24 ans, Augustin MEYER âgé de 25 ans et Zachaie MEYER âgé de 28 ans.

Au cours du 19^{ème} siècle, de début 1800 à 1870, nous avons enregistré 135 douaniers en poste dans notre commune.



Une expédition entre le Rhin et Colmar, une vraie aventure

Une histoire parmi d'autres

Jeudi 21 Août 1809, les préposés des douanes de Colmar arrêtent 11 individus originaires de la commune de Blodelsheim. Ils venaient de déposer des ballots de marchandises prohibées à l'auberge du « Canon » de Colmar. Trois individus ont réussi à prendre la fuite. Les marchandises avaient été introduites par des Badois sur des barques, le 19 août vers 20 heures (il devait encore faire jour), et réceptionnées par des hommes de Blodelsheim recrutés auparavant.

D'après l'interrogatoire des 11 individus arrêtés, l'opération s'est déroulée à peu près de la façon suivante :

Les responsables sont deux jeunes laboureurs de Blodelsheim, Dominique RUDOLF et Antoine BRODHAG, recrutés par un commanditaire, à priori pas par hasard car il ne s'agit pas de néophytes.

La rencontre avec le donneur d'ordre, un juif, a eu lieu à l'auberge que tient un dénommé SITTERLE de Blodelsheim. La commande étant passée, il incombe à RUDOLF et BRODHAG de recruter du personnel, ce qui était d'ailleurs déjà prévu, le transport étant important. Il s'agit de 8 ballots nécessitant chacun un homme, sans compter ceux en charge de la surveillance et l'accompagnement. Les hommes recrutés sont principalement de jeunes gens ayant entre 20 et 30 ans, des journaliers, des laboureurs, des maçons. Il leur est proposé un salaire de 12 francs, équivalent à plusieurs semaines de travail, en plus d'un repas une fois arrivés à destination. Ce transport devait avoir une certaine importance !

Deux groupes sont formés, prenant chacun des routes différentes. Rendez-vous est donné à Colmar à l'auberge du « Canon » le 21 août à 4 heures du matin. L'aubergiste, Dominique HEILMANN, doit cacher les marchandises et servir un repas aux hommes du transport. Un premier groupe est conduit par Antoine BRODHAG et un Badois, le deuxième groupe est conduit par Dominique RUDOLF accompagné lui aussi par un Badois.

Les deux convois partis séparément mettent le cap à travers champs et forêts vers Niederhergheim où l'Ill est franchie à gué (nous sommes en été, le niveau est bas). De là, direction Sundhoffen, Horbourg puis Colmar à l'auberge du « Canon », cette auberge avait été désignée aux contrebandiers par le mystérieux commanditaire.

Le transport du 1er groupe s'effectue sans encombre, mais le 2ème groupe mené par RUDOLF va causer la perte de l'expédition. Ce convoi de personnes lourdement chargées, en dépit des précautions prises, ne passe pas inaperçu et est pris en filature avant Colmar par une brigade de douaniers qui laisse les contrebandiers aller au rendez-vous dans le but d'appréhender un maximum d'individus. Les deux groupes arrivent à destination à l'heure prévue, vers 3 heures 30. Ils sont sur place accueillis par un domestique de l'auberge. Une partie des porteurs s'occupe de répartir la marchandise dans différentes pièces de l'auberge pendant que les autres sont attablés devant le repas préparé par l'aubergiste.

Les douaniers qui avaient pris en filature le 2ème groupe font alors irruption dans l'auberge. Dominique HEILMANN, l'aubergiste, cherche encore à dissimuler les faits et tente de faire passer par une porte dérobée BRODHAG et RUDOLF. Les chefs de l'expédition tirent profit de la confusion qui règne et réussissent à prendre la fuite.

Se concentrant sur les ballots de marchandise, les douaniers ne peuvent empêcher que certains des contrebandiers parviennent à s'enfuir, mais ceux-ci seront identifiés par la suite grâce aux recoupements des interrogatoires des complices arrêtés. L'aubergiste de Colmar pris sur le fait se constitue prisonnier ainsi que son homologue de Blodelsheim.

Dans l'attente des interrogatoires, les autorités décident de les libérer tous après le versement d'une caution de 3000 francs chacun, une somme énorme à l'époque. Le fait que tous ont pu s'acquitter de cette somme montre bien que des montants importants sont brassés dans les milieux de la contrebande.

Le préfet a pris l'initiative de les libérer sous caution, vu que se sont des pères de famille et des cultivateurs dont les bras sont nécessaires à la culture des terres et au soutien des familles. De toute façon, le cautionnement les met dans l'obligation de se présenter en personne aux interrogatoires qui auront lieu le 25 octobre à Colmar.

Ce texte en résumé est extrait de l'annuaire de la SHHR année 2007 par (Olivier CONRAD)

Sources : () ADHR 5P76 - 5P73 - P566*

**Emile DECKER – Blodelsheim
Fichier : Midorf 2009**

Du Moulin de l'Abbaye de Planselve jusqu'en Russie

Sur les traces d'Ernest SAUTER à GIMONT

grâce à Maurice LAMEZAS (adjoint au maire) et au témoignage d'Ernest

70 ans après...

Ernest, boulanger, puis meunier dans le Sud-Ouest... et prisonnier dans l'Oural...

Nous sommes le 1er septembre 1939 avec les habitants de Blodelsheim en train d'évacuer le village sur ordre de la préfecture.

« J'avais 16 ans et je ne réalisais pas encore l'ampleur de l'évènement ; se préparer précipitamment en abandonnant maisons, animaux....., en confiant tous nos biens aux 12 personnes de la commission de SAUVEGARDE sous la présence des militaires stationnés à Fessenheim et mobilisés pour la ligne Maginot. Après l'annonce du garde champêtre, j'ai quitté le village avec mes parents, en charrette tirée par un cheval, avec 30 kilos de bagages par personne ; notre destination Berrwiller. J'allais oublier notre chien Miro qui nous a accompagné au début de notre périple. Son voyage s'est terminé à Berrwiller où il a été confié à une famille.

Départ de la gare de SOULTZ en train composé de wagons à compartiments et de wagons à bestiaux. Mon père et moi logions dans les wagons à bestiaux et maman, souffrante, a pris place dans un compartiment. L'espace dans les wagons à bestiaux offrait la possibilité de s'allonger sur la paille. Les conditions de transport ne me laissent pas de souvenirs vraiment désagréables. Pendant les arrêts dans les gares nous profitons pour faire un brin de toilette. Pendant le trajet notre convoi a été souvent placé sur des voies de garage. Lors d'une montée, dans le Massif Central, si mes souvenirs sont exacts, il a fallu détacher trois wagons pour alléger le convoi. Mon père et moi étions dans l'un des wagons détachés, ma mère dans la tête du convoi qui poursuivait sa destination qui nous était inconnue. Nos wagons furent raccrochés à un autre convoi qui nous déposa, mon père et moi et quelques autres dans un village nommé LAVARDENS. Notre pied à terre fut un château dans lequel nous étions hébergés avec d'autres familles de Blodelsheim. Il s'avéra que j'étais le seul à parler le français. A côté du château se trouvait une ferme où nous donnions un

coup de main. C'est le fermier qui nous a conduit à la gare d'Auch pour faire des recherches sur la destination du convoi initial.

Nous découvrons que les personnes sont réparties sur Escorneboeuf, Gimont et Cahuzac. Nos recherches nous conduisirent à maman hébergée à Cahuzac. Soulagés oui, mais maintenant l'objectif était de trouver du travail ; c'est Monsieur le Curé de Gimont qui s'occupait de trouver un emploi aux jeunes. Il me confia un premier poste comme boulanger dans les Landes. Mes patronnes étaient des femmes dont les maris étaient militaires. Je devais remplacer un boulanger appelé sous les drapeaux et qui n'avait qu'un jour pour me montrer le travail. Le travail consistait bien sûr à faire la pâte à l'aide du pétrin à l'époque déjà entraîné par un moteur « Bernard », à fendre le bois pour la cuisson du pain. Le contact avec les patronnes était difficile ; pour se loger il fallait parcourir 2 km à pieds. Dans la chambre une bougie. ...Au bout de 8 jours je me suis enfui en prenant l'autobus pour revenir à Gimont afin de trouver un autre travail... ».



Nous y voilà.

Un album de photos soigneusement concocté pour la circonstance nous plonge dans sa deuxième aventure... à travers un emploi au moulin. Le poste était occupé par Laurent Decker qui venait d'être enrôlé dans l'armée. Le patron, Monsieur BROUSTE, également député était marié et père d'un enfant. A mon arrivée, il me lança « Ah, le petit alsacien, dis moi chez vous, les meuniers sont-ils aussi des voleurs » ? Et ma réponse n'a pu être qu'affirmative ! Elle m'a valu d'être adopté par mon patron.

Du Moulin de l'Abbaye de Planselve jusqu'en Russie (suite)...

Mon travail au quotidien consistait à réceptionner les céréales et faire la tournée avec Pierrot le chauffeur italien. Au cours de nos déplacements nous collections le blé dans les fermes et nous distribuions les farines dans les boulangeries. Une anecdote à propos de nos livraisons. J'avais une mission bien particulière et je dirai même vitale. Notre camion ne disposant pas de freins, je devais placer une cale, véhicule roulant, devant une roue afin de le stopper dans les descentes. Si l'opération ratait, le chauffeur était condamné à refaire un tour. Notre matinée se terminait tous les jours par une tournée de pastis au bistro. Il est évident que malgré la découverte de cette nouvelle boisson, quoique appréciée, elle a toujours été consommée avec modération...

Le repas de midi se prenait en commun avec le patron au moulin. Parmi les employés, outre le chauffeur Pierrot, Alfred le meunier œuvrait au moulin, et une employée espagnole s'occupait du ménage et de la cuisine. Techniquement le moulin était entraîné par une turbine et un cylindre en acier aplatissait les grains. Les céréales étaient stockées dans le grenier de l'abbaye.

Personnellement je n'avais pas de problème d'adaptation. J'étais autonome et je travaillais dans une bonne ambiance.

Outre les travaux au moulin, la porcherie où le patron plaçait des porcelets à engraisser, occupait une partie de notre temps.

Après le repas du soir, je retournais à vélo dans ma famille. A l'époque la région accueillait non seulement des réfugiés alsaciens et lorrains, mais également des réfugiés espagnols. Pas toujours facile pour les familles d'accueil ...

Il est évident que tout le monde n'avait pas de travail ; toutefois pour vivre chaque réfugié recevait 10 francs par jour... ».

Mais difficile de s'arrêter là sans évoquer ce qui suivit cette étape de la vie d'Ernest, qui alors âgé de 17 ans à peine, se trouve replongé dans l'Alsace occupée...

« Nous sommes revenus en Alsace après la défaite de 1940, après un an passé dans le Sud Ouest. Personnellement, comme certains autres, j'aurais aimé rester à Gimont, mais ma mère étant malade, j'ai choisi de retourner au village ignorant la gravité de ce qui nous attendait. Après la ligne de démarcation, les noms des vil-



les, des villages et des rues s'inscrivaient en allemand. Au cours d'un arrêt du train j'entends encore le premier « Jawohl » adressé à un militaire. Les noms et prénoms devaient être germanisés. L'administration était allemande. Au début l'on cherchait des amis ou sympathisants pour le Parti. Et bientôt bien des choses devinrent obligatoires. Arriva le Conseil de révision, suivi de l'incorporation dans le RAD (Reicharbeitsdienst), puis dans la Wehrmacht. Déserteurs (bien que dans l'armée allemande il ne fallait pas être déserteur mais porté disparu) de l'armée nazie sur le front russe, à partir d'octobre 1943 les « malgré-nous » avaient cru rejoindre un camp anti-hitlérien. En fait c'est un camp de prisonniers qu'ils connaîtront, le camp de Tambow (à 450 km au sud de Moscou). Mes souvenirs de ce long et pénible périple en Russie : après avoir dû défiler à Moscou dans les rangs de l'armée allemande battue et prisonnier, je découvrais la Place Rouge, croisant de près Staline. Puis en direction vers l'Oural : de l'industrie avec des hauts fourneaux, du matériel lourd, des goulags avec des centaines de milliers de travailleurs.... C'est une région qui n'était pas accessible par l'aviation allemande. J'ai été placé dans un camp de prisonniers. Comme l'hiver approchait, mon travail consistait à m'occuper des fourneaux dans les bureaux. J'ai même pu améliorer les installations en intégrant des chicanes dans les fours ; par reconnaissance l'encadrement russe améliora mon sort.

Puis le contexte a changé. J'ai été transféré au camp international de TAMBOW. Quinze jours de voyage en train jusqu'à la gare de RADA. Sept kilomètres séparaient RADA de TAMBOW camp où se trouvaient alsaciens, lorrains, luxembourgeois, belges...

Du Moulin de l'Abbaye de Planselve jusqu'en Russie (suite)...

Un moment fort à jamais ancré dans ma mémoire, c'est le jour de mon arrivée au camp. Albert FRICKER, un prisonnier originaire de Blodelsheim, me proposa de partager son repas : « j'ai un navet dans les braises et on va le partager ». Ce fut mon premier repas dans le camp. Ce geste je ne l'oublierai jamais. Il est inutile de rappeler les conditions de détention notamment en ce qui concerne les carences alimentaires. De Blodelsheim étaient également prisonniers : Ernest DECKER, Ernest ANTONY, Ernest WINCKLER, Charles WINCKLER, Albert HUEBER, Xavier HAAS, Eugène RUH.

Dans le camp j'étais affecté à la construction de logements pour les gardes. J'avais encore une fois de la chance ; d'autres étaient amenés à réaliser des travaux beaucoup plus pénibles comme par exemple le creusement de canaux. Hélas peu survivaient à ces pénibles conditions de travail.

Un jour, le général Petit est venu pour recruter 1 500 hommes pour la 1^{ère} armée ; on espérait que l'opération allait se renouveler, et faire un jour partie de l'un de ces convois. Hélas je suis resté un an au camp de Tambow et je devais le quitter avec l'avant dernier convoi. Le règlement stipulait qu'on devait être capable de partir du camp à pied, pour parcourir les 7 kilomètres jusqu'à RADA sur un chemin sablonneux. J'étais à bout de force et attendait sur le quai de la gare l'occasion de monter dans le train. Encore un comptage... puis soudain le nombre était atteint dans le rang devant moi. Retourner au camp. Refaire ce chemin déjà si difficile à l'aller... Une nouvelle attente de trois semaines au camp, une ETERNITE. Les conditions de vie se détérioraient rapidement (poux, puces, rats...) et affectaient de plus en plus mon état de santé. Pour partir il ne fallait surtout pas être malade et avoir la force physique pour parcourir les 7 kilomètres. Le camp se vida et j'ai finalement fait partie du dernier convoi.

Le train du retour s'est arrêté à Frankfort sur Oder en Allemagne de l'Est pour un contrôle en transit. Les russes nous ont accompagnés jusqu'en Belgique ; ils avaient posé dans les wagons des sacs de farine échangés contre du pain par les boulangers dans les gares.

A notre arrivée dans une caserne en Belgique un feu brûlait au milieu de la caserne. Je portais un

uniforme russe neuf que j'ai dû enlever pour le mettre sur le brasier. Les Alliés nous donnèrent des uniformes américains ; cette fois-ci il s'agissait d'un vêtement usagé. Ma démobilisation a eu lieu à Strasbourg au Wacken. En traversant la ville, lorsque je voyais mon reflet dans les vitrines je ne me reconnaissais pas. Sur le quai de la gare j'ai rencontré un habitant de Blodelsheim. A mon arrivée à Mulhouse il faisait nuit. J'ai couru à l'arrêt de bus au LAMM pour prendre le dernier bus de la compagnie Busser.

Des gens de Blodelsheim m'ont tiré dans le bus car le chauffeur ne souhaitait pas m'emmener. Mais rien ne m'aurait retenu à Mulhouse, je devais rentrer chez moi. Je suis descendu du bus à la Mairie. Chemin faisant, j'ai observé chaque maison. Je devais reprendre possession de mon village.

J'ai survécu à un cauchemar ; en partant je pesais 105 kilos et à mon retour 57... Malgré tout j'ai traversé toutes ces épreuves sans une égratignure ».

Et nous concluons par cette citation de François Spindler, incorporé de force :

« 19 ans, cela aurait dû être le bel âge de vivre, de s'épanouir, de s'amuser, de forger les plans d'avenir plein de promesses.

Mais nos dirigeants politiques et militaires avaient sous-estimé l'ambition et la force militaire de l'Allemagne. Nous-mêmes jugions les discours d'Adolf Hitler comme étant les paroles d'un fou. Nous étions trop sûrs de notre Armée, de notre force de dissuasion. Et en l'espace de quelques minutes, tout était réduit à zéro. Seul le présent continuait. Le futur restait futur lointain et imprécis, sans espoir du lendemain, un futur obscur, sans trace de clarté à l'horizon du temps. Et pourtant, il fallait accepter et continuer à vivre au jour le jour. »

Notre rencontre aux étangs avec Ernest au mois de mai dernier, fut pour nous, avec Colette et Maurice Lamezas, l'occasion de consigner cet épisode, un de plus dans « l'histoire » qui nous unit avec GIMONT.

**Annette LANG
et Bernard BRUN**



Echos des associations

Union des Anciens Combattants

A nouveau une émouvante journée de commémoration a ravivé le souvenir de tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre pays et nous permettre de vivre en paix.

Après une messe, comme toujours rehaussée par l'excellente prestation de la chorale, nous avons rejoint le monument aux morts bien entourés par les véhicules militaires de notre ami Ernest. La Municipalité, les pompiers, la chorale et une partie importante de la population, ont accompagné le discours de Madame le Maire Adjoint et la remise du titre de reconnaissance de la nation à Monsieur André KIEFFER.



Félicitations au récipiendaire et remerciements à tous ceux qui par leur présence permettent d'avoir une belle manifestation. Pour terminer, le Comité et moi-même vous souhaitons à tous santé et bonheur pour 2010 et d'heureuses fêtes de fin d'année.

Yvan HAMMER

L'APP se mobilise pour les «bonnes causes»...

Une mémorable partie de pêche pour les enfants de Tchernobyl

23 ans après l'explosion du réacteur nucléaire Lénine de Tchernobyl, la catastrophe se poursuit. L'association humanitaire « les enfants de Tchernobyl » a accueilli, le 7 août 2009, le 2855ème invité en France. Le 12 août dernier, les membres de l'APP ont accueilli dans le cadre, ô combien exceptionnel de l'étang des Saules, l'Association « les enfants de Tchernobyl » pour une mémorable « partie de pêche »... Le Maire François Beringer s'est dit être honoré de rencontrer les membres de l'association ainsi que les familles d'accueil et de pouvoir les féliciter pour leurs engagements.

Noble et belle est leur mission, ambitieuse aussi et surtout exemplaire !

L'association « Les Enfants de Tchernobyl » est une association humanitaire alsacienne fondée fin 1993. Elle est régie par le Droit Local et est inscrite au Tribunal d'Instance de Mulhouse. Son souci fondamental est d'apporter son aide aux populations victimes de la catastrophe de Tchernobyl, en particulier aux enfants d'Ukraine, du Bélarus et de Russie. Cette aide aux enfants consiste officiellement dans la création, l'organisation, la réalisation, la publication et la gestion de toute initiative, projet, événement dont le but est

de favoriser cette aide. Concrètement elle a porté assistance à 7 hôpitaux, 2 orphelinats, 3 écoles, 3 associations locales, 1 paroisse et 2 départements d'université dans la zone contaminée près de Kiev. Cela signifie plus de 12 convois humanitaires, dont un convoi de 40 lave-linge et un autre de vieux livres scolaires. Grâce au dévouement et à la générosité des familles d'accueil membres de l'association et grâce aux sympathisants, ce sont 140 Ukrainiens et 51 Russes (181 enfants et 10 adultes) qui peuvent vivre un été « à l'heure française ». Il s'agit du 35ème groupe d'enfants ukrainiens invités en France portant ainsi à 2855 le nombre de séjours. Les bénévoles de l'association œuvrent inlassablement sans comptabiliser ni leur temps ni leur énergie :

- pour venir en aide à tant d'enfants en danger, tant d'enfants malades...
- pour leur redonner un avenir, un espoir, de la joie de vivre,
- pour leur montrer qu'ils ne sont pas oubliés,

Ils remercient tout particulièrement les familles d'accueil sans lesquelles leurs efforts seraient malheureusement vains. Elles représentent une oasis pour ces enfants, un havre où ils trouvent chaleur, sécurité et surtout espérance. Sans oublier le Président de l'APP, M. Lichtlé Patrick et les membres de son association, pour leur accueil chaleureux en ces lieux magiques de l'étang des Saules qui respirent la joie et la sérénité.



Tous ces bénévoles sont vraiment des personnes exceptionnelles car pour aider les autres : Il faut avoir la joie en soi, porter un feu en soi, être envahi par l'amour, avoir le goût du partage.. Pour bâtir la paix sur la Terre, il faut avoir trouvé la paix du cœur...

L'association prépare dès à présent l'accueil pour l'été de l'an prochain et recherche des familles d'accueil.

Si vous souhaitez en faire partie, n'hésitez pas à les contacter :

Association « les enfants de Tchernobyl »

Résidence « Les Provinces »

1A rue de Lorraine 68840 PULVERSHEIM.

Courriel : les.enfants.de.tchernobyl@wanadoo.fr

Site internet : www.lesenfantsdetchernobyl.fr

Liliane HOMBERT

La confrérie de la Choucroute

Mardi le 20 octobre dernier, dix nouveaux membres ont rejoint la Confrérie, lors d'une cérémonie ne manquant pas de solennité, dans la grande salle des étangs des Saules de Blodelsheim.

Quelle est donc cette confrérie?

C'est une association créée en 1987 dans le Sundgau (Sud de l'Alsace). Grâce à cette confrérie, plusieurs restaurateurs ont pris l'initiative de servir un plat de choucroute ou un met à base de choucroute durant toute l'année. Par ce biais, la consommation de ce légume a pris une ampleur considérable. La Confrérie compte actuellement une centaine de membres et est présidée par un « Grand Conseil » composé d'un « Grand Maître » (le « Grand Choucroutier »), de deux « Choucroutiers », d'un « Garnisseur », de deux « Coupeurs », d'un « Garde des Choux », d'un « Garde des Vignes », d'un « Garde des caves » et enfin d'un « Garde des médailles ».

Promouvoir le patrimoine gastronomique alsacien :

Le rôle de l'association est de promouvoir la choucroute sous toutes ses formes, d'organiser et de participer à des manifestations culturelles et gastronomiques, rétablir des relations entre les producteurs de choucroute, de vin, de fromages, de bière pour ne citer que ceux-là, et de rechercher et de revaloriser des recettes anciennes.



Préserver un certain art de vivre :

Car une choucroute, ça ne s'engloutit pas sur un coin de table entre deux rendez-vous. Une choucroute, ça se déguste. Fruit d'un long travail et nécessitant une attention patiente et quasi maternelle, elle mûrit longtemps dans son pot en grès. Choucroute râpée à la main, cela va sans dire, et confite dans le gros sel comme jadis. Choucroute dont on change l'eau à intervalles réguliers avec délicatesse et quasi dévotion. Une telle choucroute, ça se respecte et s'accompagne de vins raffinés savamment choisis. Ainsi la Confrérie préserve-t-elle un certain art de vivre et réunit-elle dans l'amitié et la convivialité restaurateurs, gastronomes, œnophiles, gourmets, journalistes et toute personne souhaitant concourir au but de l'association. Un « Grand Chapitre » a lieu chaque année, en automne. Les futurs membres doivent faire acte de volontariat et être parrainés par un membre.

Liliane HOMBERT

Les jeunes Gimontois sont arrivés



Vendredi le 3 juillet, le maire François Beringer a accueilli à la mairie les neuf jeunes Gimontois et leurs deux accompagnatrices arrivés le jour même à l'aéroport de Bâle-Mulhouse.

Il s'agissait du sixième échange de ce type et cette année encore, les jeunes Gimontois ont été hébergés dans des familles d'accueil bénévoles. Ils ont été leurs hôtes jusqu'au vendredi 10 juillet. Pour nous, Blodelsheimois, les amis de Gimont sont synonymes non seulement de soleil, d'accent chantant et de bonne chair, mais aussi d'amitié et d'accueil. En effet, lors de l'évacuation en 1939, nombre de familles Blodelsheimaises ont été hébergées à Gimont...

Ce fut le début d'une longue et solide amitié qui se concrétisa le 3 octobre 1982 par un jumelage. Après la délégation Gimontoise qui nous rendit visite en mai dernier, voici donc les jeunes qui pérennisent ainsi ces liens privilégiés tissés par les anciens. Au programme de la semaine : week-end en famille, visite de la cathédrale de Strasbourg, Europapark, visite de Fribourg, et, le

dernier jour, un rallye photos dans le village suivi d'un barbecue à l'étang des Saules en présence du conseil municipal. Un beau séjour qui restera, sans aucun doute, gravé dans le cœur de nos jeunes.

Liliane HOMBERT



CLSH (*) d'été : un franc succès



Le CLSH s'est déroulé du 20 juillet au 7 août 2009 sous la direction de Sylvia SCHMITT, notre animatrice jeunesse et de son adjoint Yvan WILDY.

Cette semaine de loisirs organisée par la MJC en partenariat avec la commune, a accueilli, en tout, 104 enfants avec une moyenne d'une cinquantaine par semaine. L'animation était assurée par Catherine, Pauline, Sandrine, Nicolas, Fabienne et Florine.

Le programme était composé d'activités très diverses pour la plus grande joie des enfants : Du sport bien sûr, avec une initiation au foot animée par Patrick FANTETTI, une ouverture sur le taekwondo organisée par Emmanuel KAUFMANN et Staecy.

Des jeux aussi :

le jumandji, un Cluedo à propos d'un vol de tableau dans le musée virtuel de Blodelsheim, Koh Lanta.





Une journée « pêche » à l'étang des Saules qui s'est terminée par un barbecue. Une nuitée à l'Esp'Ass pour les « ados ».

Lors de la fête de clôture qui a eu lieu en présence du Maire François BERINGER, Sylvia SCHMITT a tenu à remercier toutes les personnes qui ont permis que le CLSH soit une réussite, à savoir les intervenants extérieurs, mais aussi les employés communaux qui ont rendu des services non négligeables quant à la logistique pratique.

Le prochain CLSH aura lieu lors des vacances de février de 2010.

Liliane HOMBERT

* Centre de Loisirs Sans Hébergement



Pendant les vacances de la Toussaint...

VOUS AVEZ DIT « PINGOUIN » ?

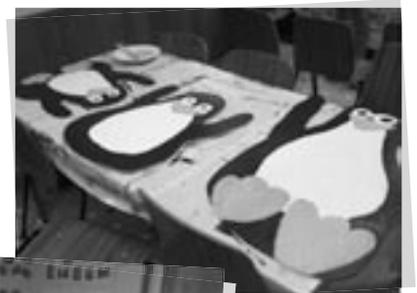


Pendant les vacances de la Toussaint, une petite dizaine de jeunes de Blodelsheim ont participé à la décoration et peinture de pingouins que vous trouvez aujourd'hui dans le village à l'occasion des fêtes de Noël.

La commission des festivités de la commune de Blodelsheim a proposé que des jeunes et des enfants décorent le village à l'occasion de ces fêtes.

C'est ainsi que les plus grands avec l'aide des employés communaux ont réalisé ces beaux pingouins. Les plus petits quant à eux, ont participé à la décoration des sapins qui se trouvent près du rond point...

Un grand Merci encore pour leur participation active.



Sylvia SCHMITT

La MJC s'interroge



Périscolaire... le jour d'après !

La création d'une structure périscolaire à Blodelsheim est programmée et rien ne laisse présager que l'échéance ne soit pas l'année scolaire 2010-2011. Le Conseil Municipal s'est clairement engagé dans la démarche et la commission « périscolaire » – à laquelle je participe – y travaille.

Actuellement, l'Animation Jeunesse – personnifiée par Sylvia – est principalement gérée par la MJC. De part ma double casquette de responsable Animation Jeunesse au sein de la MJC et depuis peu représentant le Comité de Direction de la MJC, je ne peux faire l'impasse sur les réflexions d'avenir et plus particulièrement : quelle sera la place de la MJC une fois le périscolaire démarré ? Toutefois, avant de se lancer dans l'étude des possibilités, je souhaite commencer par une courte rétrospective (elle sera donc forcément réductrice). Il n'est jamais inutile de rappeler « d'où l'on vient » et « qui on est » avant de disserter sur l'« où on va » !

La MJC à Blodelsheim se construit (l'association) dès 1957 pour se constituer en association indépendante en 1975. Le but essentiel a été de créer des lieux de rencontre et d'échanges culturels pour les jeunes et les moins jeunes, avec comme fil conducteur la tolérance, l'éducation populaire ... et la laïcité. La Maison des Jeunes et de la Culture de Blodelsheim, s'est développée depuis, et a su, à plusieurs reprises, fertiliser des idées innovatrices voire décalées.

Les dernières années du siècle dernier ont été le terreau de ce qui apparaît aujourd'hui une avancée majeure (en toute modestie). En 1995-96, le gouvernement a mis en place des contrats aidés (emplois jeunes). A cette époque, des Mamans animaient bénévolement avec brio le PARADIS des ENFANTS. A 11 ans environ, les enfants se détachaient de cette activité et nous les perdions de vue.

Au même moment, nous dressons le constat que, toutes les tentatives de mise en place d'un groupe d'ados en auto-gestion – formule sous laquelle les quadras et plus ont connu la MJC et qui était sa marque de fabrique – ont échouées. Aujourd'hui encore plus qu'à l'époque, il n'est plus dans l'air du temps de laisser un local sous la seule responsabilité d'un groupe d'ados, sans « adulte » pour les accompagner. Il m'était alors venue l'idée de mettre en place un/une professionnel/le pour tenter d'inverser la tendance observée chez les pré-ados et ados.

Autant dire que la première présentation que j'en ai faite au Conseil d'Administration a éveillé scepticisme et méfiance. Toutefois, dans la tradition de l'esprit « MJC », le CA m'a donné feu vert pour pousser plus en avant l'exploration, et a fini par y adhérer. Restait à convaincre la Municipalité ; Ce qui a pu se faire grâce à la détermination de l'équipe de la MJC qui s'était constituée autour du projet et les contributions de l'animateur de la Fédération Départementale des MJC (Robert RICCUITI).

C'est ainsi qu'aujourd'hui, la MJC est l'opérateur -avec le soutien de la Commune- de l'essentiel des Animations Jeunesse à Blodelsheim. Et nous sommes fiers des taux de fréquentation des diverses activités : le PARADIS, les groupes ados, l'échange ados Blodelsheim-Gimont, l'accompagnement scolaire 3 jours par semaine, les centres aérés et activités ponctuelles. De plus, nous sommes partie prenante dans la formation d'animateurs BAFA. Il suffit de lire un Ganz Info ou un Mi Dorf pour se rendre compte de la palette des activités que nous proposons actuellement.

Demain ? Bientôt donc, s'ouvrira à Blodelsheim une structure périscolaire. Sa vocation, comme son nom l'indique sera de développer une offre d'activités destinées aux enfants scolarisés jusqu'au CM2, en dehors du temps scolaire. Cette structure sera gérée par un opérateur que la commune a charge de nommer.



Imaginez un peu : la plage horaire sur laquelle évoluerait l'opérateur périscolaire entrerait en collision avec les activités que nous proposons actuellement à une partie de son public. Il les engloberait même en totalité. Quelques heures de brainstorming on finit par me convaincre qu'il n'était pas possible d'organiser une cohabitation . Le démarrage de l'activité périscolaire entrainerait ainsi une rupture dans le fonctionnement de l'Animation Jeunesse telle que nous la connaissons actuellement. Comprenez moi bien, pas une rupture dans les animations proposées, mais une rupture dans son fonctionnement : soit la MJC a une équipe prête à s'investir de la mission d'opérateur, soit la MJC devra céder sa place dans l'Animation Jeunesse !

Posons donc la non-cohabitation comme préliminaire. Il apparaît alors évident que la structure périscolaire prendrait en charge le public actuel des animations de la MJC. Nous devrions donc renoncer à toute les animations mises en place au fil des années dans le temps extra-scolaire pour les enfants scolarisés jusqu'au CM2 et par extension bien au-delà . De la même façon, le personnel de la structure périscolaire interviendrait pendant les vacances scolaires pour assurer les Centres Aérés (CLSH) : leur contrat de travail ne s'arrêterait pas à la veille des vacances pour recommencer à la reprise des cours.

Ne voyez dans cette vision des futurs possibles aucune malice: à la MJC, nous avons pris conscience de cet avenir, avons accepté qu'il est inéluctable et représente un défi prometteur d'avenir... si nous réussissions à le relever. Il ne s'agit donc en rien d'un réquisitoire contre le périscolaire, ni contre des projets de la commune de Blodelsheim avec laquelle nous travaillons depuis longue date en bonne intelligence pour ce que nous considérons être l'intérêt général, du moins la part consacrée à l'animation culturelle et jeunesse.

Un défi ? Une alternative consisterait à ce que la MJC se positionne en tant qu'opérateur/gestionnaire de la structure périscolaire. Ainsi, plutôt que de sacrifier le savoir-faire accumulé et le travail patiemment réalisé au fil des années, il deviendrait possible de bâtir sur l'existant et créer une certaine continuité du service. Encore une fois, il en va tout différemment pour le fonctionnement : passer d'un animateur/trice à une équipe, de quelques heures de périscolaire (Accompagnement scolaire, Paradis, etc..) à l'ensemble du temps périscolaire englobant le midi – y compris le repas –, la journée complète du mercredi, tous les débuts de soirée et une partie du temps des vacances scolaires... n'est pas une mince affaire. Les enjeux sont de taille, le renoncement à ce challenge apporterait avec lui sa part de traumatisme et de remise en question, relever le défi quant à lui sera une opportunité mais aussi une responsabilité énorme. Bref, quelle sera l'envergure de la Maison des Jeunes et de la Culture après l'inauguration du périscolaire ?

Chiche ? En est-il parmi mes lecteurs qui se sentent l'envie de participer à un projet citoyen qui consisterait à créer les conditions nécessaires à ce que la MJC puisse apparaître comme un opérateur/gestionnaire du périscolaire plausible, proche des préoccupations des parents d'utilisateurs qui composeraient son comité de pilotage, prêts à prendre des responsabilités au sein de la MJC ou du comité de pilotage (coté opérateur) qui serait créé ?

Si vous vous sentez être ce ceux-là , contactez moi !

Que vive à Blodelsheim un périscolaire associatif local !

Le Conseil d'Administration de la MJC Blodelsheim
sous la plume de Christian WIPF / cwipf68@yahoo.fr

- 1 Pour ceux qui veulent s'y prêter, je me tiens à leur disposition pour tenter de me convaincre du contraire.
- 2 Il fait peu de sens de « recruter » le public d'un centre aéré (CLSH) sur un critère tel que « enfants scolarisés jusqu'au CM2 »
- 3 Vous avez des doutes ? Contactez moi aussi !

Football Fessenheim-Blodelsheim

BEL EXEMPLE DE FÉDÉRATION CHEZ LES VÉTÉRANS



Tout a commencé en juin dernier, quand les deux clubs ont décidé d'un commun accord de se réunir pour pratiquer ensemble leur sport favori tous les vendredis soirs.

Les effectifs étant réduits tant à Fessenheim qu'à Blodelsheim, les responsables de clubs, D. Weber pour Fessenheim et Y. Greiner pour Blodelsheim (section vétérans), ont choisi de s'unir afin de former un groupe plus conséquent et de pouvoir jouer plus fréquemment, suivant ainsi le vieil adage « l'union fait la force »... Voilà donc qui est chose faite depuis plus d'un mois ! 20 joueurs se retrouvent tous les vendredis en alternance une fois à Fessenheim puis à Blodelsheim la fois suivante. L'objectif est donc atteint sur le



plan sportif. Afin de créer de vrais liens amicaux, les dirigeants des 2 clubs proposent aux joueurs, à l'issue de chaque match, une 3ème mi-temps dans la bonne humeur et la convivialité. L'objectif étant bien sûr de passer un moment agréable. Le recrutement n'est pas terminé : tous les volontaires sont les bienvenus et invités à se renseigner auprès des dirigeants.

Patrick FANTETTI

Ecole de musique « Cadence » : « le plaisir d'abord »



L'Ecole de Musique Cadence a ouvert ses portes à Blodelsheim en septembre 2009 et compte déjà plus de trente élèves. Un succès rapide qui résulte à la fois d'une demande de la part des enfants et des parents et aussi de la méthode moderne et motivante employée par le professeur et fondateur Rémy Schuh qui tient tout particulièrement à ce que la notion de plaisir fasse partie de l'apprentissage. Ainsi, le solfège, bien souvent rébarbatif, se fond-il dans la pratique instrumentale. De plus, les élèves, jouant très vite au sein d'un orchestre, se sentent portés et avancent, l'émulation aidant, avec autant de facilité. Cet ensemble aborde un répertoire diversifié, privilégiant les musiques actuelles telles que pop, rock, jazz, variétés pour ne citer que celles-là. Cadence propose un cours d'éveil musical pour les enfants à partir de 4 ans, un cours d'initiation pour les 6-7 ans, des cours de flûte à bec, de clarinette, de saxophone et de batterie pour les enfants et les adultes, ainsi qu'un orchestre ouvert à tous ceux qui désirent pratiquer la musique dans un ensemble alliant exigence

et convivialité. L'Ecole de Musique a également d'autres projets tels que nouer des contacts avec des écoles de musique outre-rhin pour favoriser les échanges des jeunes élèves musiciens français et allemands, développer l'accès à l'apprentissage musical pour les enfants et les adultes handicapés.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le 03 89 48 60 49.

Audrey SCHUH



LES ARTISANS DE LA RÉUSSITE



Le théâtre alsacien (TAB) est une section de la MJC qui se porte bien. Chaque année, la grande pièce et le Frierhohr remportent un vif succès. Il faut dire que les acteurs sont motivés pour ne pas dire passionnés et qu'ils ne ménagent pas leur peine pour nous offrir un spectacle de choix. De longues soirées de répétition sont au menu avant que le rideau ne puisse se lever pour, il est vrai, le plus grand plaisir des spectateurs... Néanmoins, derrière les décors, s'active toute une équipe sans laquelle, il faut bien l'avouer, rien ne serait possible. Il s'agit, vous l'avez deviné, de l'équipe technique. Véritable « armée de l'ombre », efficace, rapide, organisée et sans cesse sur la brèche, elle veille sur les plus petits détails pour éviter le moindre petit « couac ». Travail de fourmi, mais travail essentiel ! Son menu à elle, c'est la création des décors, leur montage,

démontage et remontage, c'est le travail du souffleur, c'est la mise au point de l'éclairage, la maîtrise de la sono, le choix et la réalisation des costumes, le maquillage, sans oublier les gâteaux de l'entracte et la logistique de l' « après-théâtre ». Pour cela, il faut une équipe soudée car l'affaire n'est pas mince ! Leurs noms ? Les voici :

Son et Lumière : Henri Goetz

Maquillage : Josiane Decker, Pascale Clair

Costumes décors : Marie Paule Brun, Anne Riegel

Décors déménagements : Gérard Blank, Jacques Bonabeze, Patrick Decker, Louis Ehry, Lucien Fricker, Pierre Goetz, Jacques Hombert, Liliane Hombert, Eugène Kieffer, Arnold Maurer, Stéphane Riegel, Henri et Michel Sitterle, Pierre Stoffel, Roland Virtel, Jean-Marie Thuet.

Voici quelques images fort éloquentes de leurs nobles tâches :



Théâtre Alsacien (suite)



La nouvelle saison : ALLES IN ORDNUNG ?

Au lieu de se rendre à la séance du Conseil Général, Jean Louis Geistner s'est ménagé une soirée coquine en compagnie de Vanessa, sa peu farouche mais très blonde secrétaire... Champagne, huîtres leur sont servis dans une suite de l'hôtel Hilton... On ne se refuse rien mais les voilà freinés dans leur élan avec la découverte d'un corps sans vie d'un homme dont la nuque a été brisée par... Suite à découvrir lors des représentations qui auront lieu à :

Blodelsheim les **30 et 31 janvier 2010**, puis les **05 et 06 février 2010**

Fessenheim les **20 et 21 février 2010**

Kembs les **27 et 28 février 2010**

Steinestadt le **06 mars 2010**

Sans oublier le Friejhohr le **24 avril 2010**

Et pour finir, un petit clin d'œil sous la forme de quelques images des coulisses de la pièce de la saison précédente :



PETIT APPEL :

Henri Goetz cherche quelqu'un pour le seconder au son et lumière.

N'hésitez pas à vous manifester auprès de lui ou de Daniel Maurer si cela vous intéresse.

D'avance, merci.

Liliane HOMBERT



Deuxième repas paroissial

UN FRANC SUCCÈS



Dimanche le 4 octobre, plus de 200 personnes se sont déplacées pour participer au deuxième repas paroissial organisé par le conseil de fabrique de notre paroisse St Blaise. Après le succès du premier repas paroissial en octobre 2008 à l'étang des Saules, les membres du conseil n'ont pas hésité à rééditer le concept.





Dans un magnifique décor automnal réalisé par Jean Pierre Sitterle et après l'apéritif offert par le conseil de fabrique, Jeanne Thuet, sa présidente, a pris la parole pour saluer le Maire François Beringer et ses conseillers, les deux prêtres présents à savoir le Père Guy et l'Abbé Hasenforder ainsi que les représentants des différents services de la communauté de paroisses St Eloi de la Hardt. Elle a remercié la municipalité pour la mise à disposition gracieuse de la salle polyvalente, l'association de pêche et son président Patrick Lichtlé pour son aide précieuse en terme de soutien et de savoir-faire, tous les bénévoles qui ont donné

et donnent toujours de leur temps en toute occasion ainsi que les jeunes qui ont prêté main forte. L'abbé Hasenforder a ensuite ouvert le repas par une prière de remerciement. Le menu préparé par le restaurant « Chez Pierre » se composait d'une assiette de crudités, de bouchées à la reine, d'une tranche de vacherin glacé et d'un café. Ce repas fut certes un moment intense de partage et de convivialité mais aussi de générosité puisqu'il permettra la rénovation du chœur de l'église St Blaise.

Liliane HOMBERT

Honneur à nos Sapeurs Pompiers

Tout le monde apprécie la disponibilité et la générosité des membres de notre Corps de Sapeurs Pompiers volontaires. Etre pompier aujourd'hui, ce n'est pas évident, ni d'ailleurs facile : pour le devenir, il faut suivre de très nombreuses heures de formation, pour le rester, il faut accepter de consacrer une grande partie de son temps libre à se maintenir à niveau et à acquérir de nouvelles compétences. Autant dire que, pour eux, c'est une passion !

Le saviez-vous ?

Une grande partie d'entre eux a signé un double voire un triple engagement avec d'autres corps : à Fessenheim pour les « double-engagés » Daniel Judas, Liénart Jean-Francois et Daniel Hombert et à Fessenheim et Wittenheim pour les « triple-engagés » Ludovic Beringer, Frédéric Bau, Liénart Quentin, Julien Hombert et Stéphane Martin. Pour mémoire, Julien Hombert et Frédéric Bau ont été les pionniers en la matière en signant avec Wittenheim il y a déjà quatre ans. A noter aussi que trois de nos sapeurs pompiers s'investissent aussi dans la formation des JSP (jeunes sapeurs

pompier) à Fessenheim. Il s'agit de Quentin Liénart, Stéphane Martin et Julien Hombert. Le 5 décembre dernier, lors de la fête de la Sainte Barbe, le CIS (Centre d'Intervention et de Secours) de Fessenheim a tenu à rendre un hommage particulier aux double-engagés de Blodelsheim, en présence du Capitaine Erny du SDIS.

Liliane HOMBERT



Le taekwondo aux championnats d'Alsace

UNE PLUIE DE MÉDAILLES



La section de taekwondo de la MJC s'est particulièrement bien illustrée lors des championnats d'Alsace qui se sont déroulés le 15 novembre dernier à Strasbourg : sur 23 participants, 23 médaillés : un vrai sans faute et un vrai tour de force aussi ! Et pour couronner le tout, une très belle place de vice-champion au classement par équipe.



Sont médaillés d'or :

BECKER Claire, BECKER Anne, SANTORO Théo, RIEGERT Kevin, DEHLINGER Arnaud, MAGNET Léo, SCHAFF Béatrice, KOPF Amandine, KAUFFMANN Quentin, HANSER Maxime, BROUCKE Cécile, DEHLINGER Clarisse.

Sont médaillés d'argent :

Ezéchiël STILL, Yann DECKERT, Leo LOYONET et Romain KAUFFMANN.

Sont médaillés de bronze :

STILL Noémie, ULUER Yannick, THOMAS Quentin, GAUDARD Arnaud, MAATAOUI Simon, THUET Cédric, KAUFFMANN Émilien.

Le prochain challenge se déroulera à Orléans à l'occasion des championnats de France. Bonne chance et un grand bravo aux valeureux taekwondoïstes ainsi qu'à leurs entraîneurs Emmanuel KAUFFMANN et Jaime OCAMPO.

Liliane HOMBERT



Croix Rouge Française Blodelsheim

2009 A ÉTÉ POUR LA CROIX-ROUGE UNE ANNÉE TRÈS RICHE EN ÉVÉNEMENTS :

- 150^e anniversaire de la bataille de Solferino
- 90^e anniversaire de la Ligue devenue Fédération des Sociétés Nationales de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, tout comme le 60^e anniversaire des Conventions de Genève qui fondent le droit international humanitaire répondant à cette logique.

La commémoration du passé n'a d'intérêt que si l'on met l'histoire au service de l'avenir.

D'abord la volonté d'un seul peut faire beaucoup, le meilleur exemple n'en est-il pas Henry Dunant qui en laissant libre cours à son élan spontané de secours à tous les blessés de la bataille puis en retraçant son expérience dans « un souvenir de Solferino » et en initiant la création de sociétés de secours qui auraient à agir en temps de guerre mais aussi en temps de paix. Ensuite que la volonté de la multitude peut faire encore plus. Il n'est évidemment pas possible d'élaborer une méthode qui permettrait de « mesurer » toutes les souffrances qui ont été soulagées depuis 150 ans par les générations successives de volontaires qui se sont engagées et qui continuent de le faire partout dans le monde, sous notre emblème. Ces

deux messages sont évidemment toujours d'actualité. Quelques chiffres suffisent à s'en convaincre. Aujourd'hui 815 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde. Près d'un milliard vivent dans un bidonville et 2,6 milliards d'enfants et d'adultes ne disposent ni de toilettes, ni d'équipements sanitaires élémentaires. Et ces réalités ne concernent pas seulement un lointain « ailleurs ». Dans notre pays, un million d'enfants sont habillés de vêtements de seconde main, vivent dans des logements dégradés, des foyers surpeuplés et des conditions familiales difficiles. Le Président de la Croix Rouge Française a dit « l'engagement désintéressé de tous ceux qui servent cet emblème est notre plus grande richesse. Elle est la seule qui vaille car elle est celle du cœur » Professeur Jean-François MATTEI.

Pour tout renseignement contactez :



CROIX ROUGE FRANCAISE

1 rue Xavier Mosmann
68190 ENSISHEIM

Tél. 03 89 81 17 44 Fax 03 89 81 17 22

Courriel : crf.68190.ensisheim@orange.fr

Patrice HEGY

Don du Sang

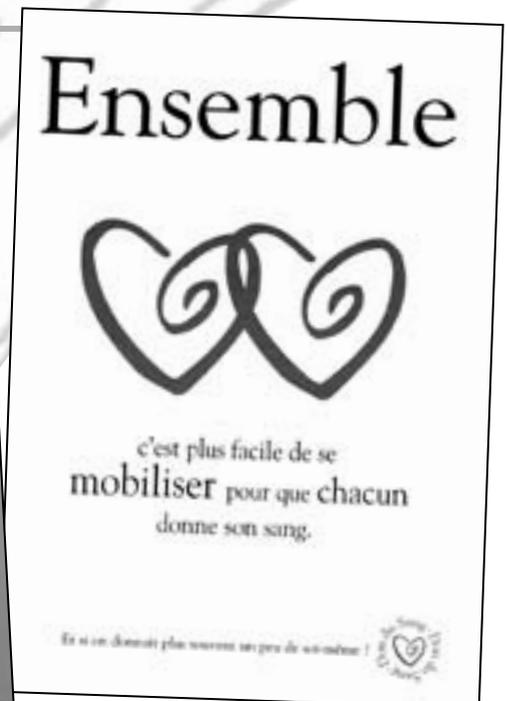
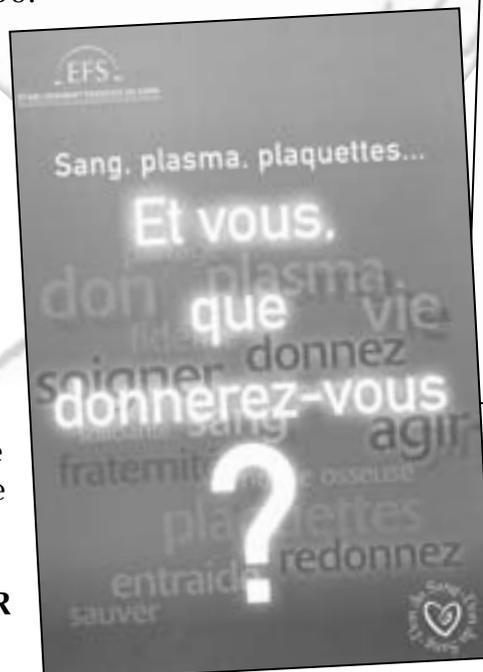
L'Association des donneurs de sang de Blodelsheim vous invite aux trois collectes de sang de l'année 2010 à la salle polyvalente de Blodelsheim de 16 h 30 à 19 h 30.

Voici les dates :

- 11 mars 2010
- 22 juillet 2010
- 4 novembre 2010

Pour un premier don, venir une heure avant la fermeture avec votre carte d'identité. Le comité profite de ce bulletin pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010.

Marie-Odile WERNER



Ecole de musique Jordan

LES ÉLÈVES ECOLE DE MUSIQUE JORDAN SE SONT PARTICULIÈREMENT DISTINGUÉS À PARIS :

Des trophées et des prix de choix pour des élèves motivés

Ce mercredi 25 novembre 2009, a eu lieu à Blodelsheim une réception en l'honneur des élèves de l'école de Fabien Jordan lauréats des finales du concours national de l'académie Musicale de France. Ces lauréats venus de Balgau, Blodelsheim, Roggenhouse, Rumersheim le Haut et Fessenheim ont proposé à l'assistance un petit aperçu de leurs talents. Le Maire de Bldelsheim François Beringer et son adjointe Liliane Hombert, le Maire de Hombourg Josiane Zimmermann, l'adjointe de Roggenhouse Fabienne Renner ont tenu à honorer les lauréats de leur présence et à les féliciter pour tant de persévérance ,de compétence et de courage.

Le public composé des élus et des parents des jeunes gens, séduit par tant de maîtrise et de talent, a applaudi à tout rompre ces jeunes artistes bien méritants.



Ce sont, en effet, des jeunes très volontaires : Ils ont tous atteint le deuxième cycle de l'apprentissage musical soit plus de cinq ans de musique et ont librement choisi de se présenter aux divers concours proposés sans exception aucune. Ils se sont tout d'abord du passer une présélection à Hombourg , en avril dernier. A ces Eliminatoires Régionales, ils ont tous obtenu plus de 80 points sur 120 et ont donc été sélectionnés pour Paris...

Le niveau du concours parisien est une référence: près d'une centaine d'écoles réparties sur tout le territoire national y participent et les jurés sont très souvent les compositeurs des pièces imposées.

DES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS POUR 2009 :

L'école Fabien Jordan a connu cette année une moisson exceptionnelle de prix puisque les 15 candidats présentés se sont tous classés parmi les 5 meilleures places de leur catégorie et ont remporté , à eux tous, 4 trophées AMS et 11 Plaquettes d'or.

Rappelons que lors des finales Nationales, seuls les 5 meilleurs candidats sont primés : le premier par un trophée AMF et les 4 suivants par une Plaquette d'or (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème}).

LES LAURÉATS :

Au clavier :

Catégorie probatoire : Jean ENGASSER de Balgau (1^{ère} Plaquette d'Or donc 2^{ème} place nationale) AUER Vincent de Blodelsheim (2^{ème} Plaquette d'Or donc 3^{ème} place nationale)

Catégorie Élémentaire 1 : Anthony FLUCK de Hombourg et Julie RENNER de Roggenhouse (2^{ème} Plaquette d'Or donc 3^{ème} place nationale)

Au piano :

Catégorie probatoire : Mario PADIS de Rumersheim (1^{ère} Plaquette d'Or donc 2^{ème} place nationale)

Catégorie Élémentaire 1 : Mélanie VETTER de Hombourg : 1^{er} Trophée AMF avec 110 points sur 120 et donc première de sa catégorie.

Catégorie moyenne : Camille VONAU de Fessenheim (1^{ère} Plaquette d'Or donc 2^{ème} place nationale).

Liliane HOMBERT

AUER Vincent de Blodelsheim
(2^{ème} Plaquette d'Or donc 3^{ème} place nationale)





Jubilé d'Or de Vie Religieuse

JUBILÉ D'OR DE VIE RELIGIEUSE DU FRÈRE JOSEPH SITTERLE DE BLODELSHEIM

Le 23 Août dernier, à Maria Thierhursth a eu lieu un évènement particulier qui fait date pour notre localité. En effet, Fr. Joseph SITTERLE, enfant de Blodelsheim, frère mineur Capucin a fêté son Jubilé d'Or de 50 ans de vie religieuse. Grande participation de la communauté locale, sa famille, ses amis et connaissances pour honorer un des leurs. Fr. Joseph SITTERLE est né le 21 octobre 1940 à l'hôpital Pasteur de Colmar au début de la 2ème guerre mondiale. 2ème enfant du couple Ernest SITTERLE, maître menuisier, et de son épouse Rosalie née HUSSHERR, domicilié dans la rue du Château d'Eau. Il a deux sœurs et un frère, Marie Rose l'aînée est mariée avec Pierre MULLER domiciliés à Baldersheim, Monique mariée avec René KOESLER domiciliés à Chalampé, son frère Bernard marié avec Agnès MAIRESSE qui a repris la propriété familiale de la rue du Château d'Eau.

Joseph âgé de 4 ans se rappelle bien de la fréquentation de la maternelle sous l'occupation et de sa maîtresse « Tante Léna » dont il garde le souvenir d'une personne aimable et chaleureuse. Après 1945, c'est le cours préparatoire avec Mme SCHAAF, puis le cours élémentaire de M. SCHAAF. Ce sera ensuite le cours moyen avec l'instituteur M. SCHILLING. En septembre 1951, âgé de 11 ans, ses parents le placent à l'école des Missions des Pères Capucins à Strasbourg Koenigshoffen où il effectuera ses études secondaires de la 6ème à la terminale.

En septembre 1958, il entre au noviciat des Capucins du Mans et choisit le nom de « Frère Jean Pierre ». C'est un ordre régulier, dédié surtout à la prédication populaire avec une vie en communauté où chacun a son activité.

Le 8 septembre 1959, il fait sa profession temporaire (50 ans de cela) et entame des études supérieures de philosophie à Bitche. Il poursuit par des études théologiques catholiques à l'université de Strasbourg d'octobre 1960 à juin 1965, durant lesquelles il fait sa profession perpétuelle le 30 septembre 1962. Il est ordonné prêtre le 4 avril 1965 au couvent de Hirsingue. Le dimanche 27 juin 1965, il fête sa première messe dans la paroisse St Blaise de Blodelsheim, une cérémonie émouvante avec la participation de toute la communauté paroissiale et le curé Marcel THOMAS. Il est accompagné par l'harmonie musicale et le corps des sapeurs pompiers. La première messe d'un enfant du pays

est un évènement rarissime fêté avec dignité et ferveur.

De 1965 à 1966, tout jeune prêtre, il est affecté pour une année pastorale à Lyon avec un stage dans la paroisse St. Ennemond de St. Etienne. De 1966 à 1968 il effectue un 3ème cycle de théologie à la faculté de Strasbourg avec pour spécialité « Histoire de l'église ». En 1968 le Père Jean Pierre reprend son nom de baptême pour des problèmes administratifs, dorénavant on l'appelle Frère Joseph.

De septembre 1967 à 1982, il est secrétaire provincial de l'ordre des Capucins de la province de Strasbourg. Jeune prêtre dynamique et actif, de nombreuses fonctions et charges lui incombent, il est responsable de diverses revues et périodiques. Durant la même époque, il est responsable du secrétariat et de l'animation liturgique durant 4 chapitres généraux de l'ordre des Capucins à Rome. De 1982 à 1988, il devient ministre provincial des Capucins toujours dans la province de Strasbourg. A ce titre, il effectue de nombreuses visites des différentes missions capucines en Afrique, à Djibouti, Madagascar.

En 1989 il est nommé responsable de la communauté franciscaine à la maison St. Conrad de Bitche où il est animateur dans le centre de rencontres et retraites spirituelles pour la formation chrétienne. Il est également ministre du culte dans le diocèse de Metz où de nombreuses tâches font partie de ses fonctions. Au cours de cette même époque, il assume la responsabilité de la commission liturgique de toute la famille franciscaine pour les pays de langue française. A ce titre, il a édité en 1985 le Bréviaire Franciscain et en 1990 le Missel Français Franciscain.

En 1993, le Père Joseph quitte la communauté de Bitche pour retourner au couvent de Strasbourg Koenigshoffen. En 1994, la situation à Koenigshoffen a évolué et Joseph se retrouve le plus jeune parmi les 25 de la communauté. De 1994 à 2004, il assume de nombreuses fonctions, Econome Provincial, vicaire, prêtre coopérateur, aumônier de maisons de retraites etc. En septembre 2004, il est nommé à la faculté des Capucins située rue Boissonade à Paris 14ème. Il est nommé secrétaire national de la province de France Wallonie, assistant spirituel de fraternités laïques franciscaines en région parisienne, aumônier du mouvement catholique international pour la paix pour les diocèses de Paris

et d'Ile de France. A travers cette petite biographie nous découvrons un homme actif et courageux qui a œuvré au sein de la Province des Capucins. Comme toutes les congrégations religieuses, cet ordre souffre aujourd'hui d'un manque de relève. Aussi le Père Joseph qui est parmi les plus jeunes à 69 ans se voit dans l'obligation d'assumer de nombreuses fonctions surtout administratives. Il n'a pas le temps de s'ennuyer !

Souhaitons lui bonne santé et longue vie dans la simplicité qu'il a choisie et le contact de ses prochains.

Emile DECKER – Blodelsheim



Solène Martin



Je m'appelle Solène, j'ai 15 ans, j'habite à Blodelsheim. Je suis passionnée de musique depuis que je suis toute petite.

Il y a quatre ans, pendant que j'étais en vacances, j'ai chanté une chanson et un professeur de chant est venu me parler en me disant que je devrais prendre des cours de chant. J'ai donc suivi son conseil et j'ai rencontré, peu après, Chris Vincent, professeur de

chant à «L'académie Du Chant Moderne ». Depuis, je prends des cours de chant chez lui. Je prends également des cours de guitare depuis 1 an et demi chez « Guitare Passion » dont le professeur est Luke Arno. J'ai participé aux Masters Class de Richard Cross et de Jasmine Roy, qui ont été notamment professeurs de chant à la Star Academy. En ce moment, j'ai un single qui est en préparation.

Vendredi 12 juin 2009, j'ai participé au concours de chant « La Voie des Talents » au Neuhof à Strasbourg dans la catégorie juniors. Il y avait un invité exceptionnel, président du Jury du concours, Pascal Brunner qui est imitateur et animateur de l'émission « Fa Si La Chanter » sur FR3. J'ai chanté « D'aventure en aventure » de Serge Lama. C'était un vrai Challenge pour moi, car je ne chantais pas avec l'instrumental sur lequel je m'étais entraînée mais avec des musiciens. Au Final, j'ai terminé première ex aequo.

Dimanche 14 juin 2009, je me suis rendue à Annecy en Haute Savoie pour participer à un concours de chant s'appelant « Scène de Stars », j'étais dans la catégorie adolescents. Dans le Jury, il y avait Claude Perruzi, qui est directeur de casting (l'Opéra Rock...); Eléonore Genet, qui était la gagnante de l'émission « Entrée d'artistes » en 2007, présentée par Pascal Sevrin sur France 2; ainsi que deux autres professeurs de chant. Pour la demi-finale, j'ai chanté « D'aventure en aventure », puis pour la finale, j'ai chanté « Le plus fort c'est mon père » de Lynda Lemay. Cette chanson m'a porté bonheur puisque j'ai terminé première.

Pour moi, chanter, ce n'est pas qu'une passion, c'est ma vie. Faire des concours m'apporte beaucoup mais le plus important c'est de se donner du plaisir et d'en donner au public.

Je tenais à remercier Chris Vincent, mon professeur, car sans lui je n'aurais jamais pu arriver là où j'en suis.



LE DEPART A LA RETRAITE DU MAJOR HUBERT GASSER

Le MAJOR Hubert GASSER a assuré pendant 10 années avec diligence et compétence le Commandement de la brigade de gendarmerie de BLODELSHEIM.

Ce meneur d'hommes, apprécié au sein de son équipe et de sa hiérarchie, a été mis à l'honneur à l'occasion d'une réception organisée aux étangs de pêche de Blodelsheim.

Ce fut un moment émouvant qui a rassemblé toutes les brigades du secteur, les gradés, les hommes du rang, les représentants des municipalités de la communauté de communes ESSOR DU RHIN ainsi que la famille et amis du MAJOR. Monsieur BERINGER François, maire de BLODELSHEIM, a retracé dans son allocution la carrière brillante du MAJOR et l'a remercié pour les bonnes relations instaurées entre la gendarmerie et la commune.

Propos recueillis par **Raymond PETER**



DU CHANGEMENT A LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE BLODELSHEIM

LE 25 juin 2009, L'Adjudant SCHLATTER Christian a remplacé le Major GASSER Hubert aux fonctions de commandement de la brigade de gendarmerie de BLODELSHEIM.

L'Adjudant SCHLATTER Christian, âgé de 42 ans est marié et papa de deux enfants de 13 et 10 ans. Originaire de MULHOUSE, il a été formé à l'école des sous-officiers de MAISON-ALFORT en 1989.



Après avoir effectué ses obligations militaires en qualité de gendarme auxiliaire à AUXERRE puis à NICE, il obtient en juin 1990 son premier poste à la brigade de gendarmerie de ST.GERMAIN DU BOIS.

En 1993, à sa demande il rejoint la compagnie de gendarmerie de MULHOUSE et occupe des fonctions aux brigades de LUTTERBACH puis de MORSCHWILLER LE BAS. En formation continue, il obtient avec succès le diplôme d'Officier de police judiciaire en 1998. Promu au grade de Maréchal des logis-chef le 1er novembre 2002, il est nommé adjoint au commandant de la brigade de gendarmerie d'HAGENTHAL LE HAUT.

Le 1er décembre 2005, promu au grade d'Adjudant, il est nommé adjoint au commandant de la brigade de gendarmerie territoriale de BLODELSHEIM.

A la suite du départ en retraite du Major GASSER Hubert, l'Adjudant SCHLATTER Christian a été nommé COMMANDANT de la brigade de gendarmerie de BLODELSHEIM.

Propos recueillis par **Raymond PETER**

TROIS NOUVEAUX GENDARMES AFFECTÉS A LA BRIGADE

Le **gendarme BRUN Véronique** (épouse MAURER) est originaire de MULHOUSE et est diplômée d'un D.U.T. techniques de commercialisation et du brevet d'Etat « Educateur sportif », études faites à COLMAR. Après ses études, elle intègre l'école de gendarmerie à MONTLUCON. A sa sortie en 1999, elle obtient son premier poste dans une brigade dans le VAL d'OISE à JOUY le MOUTIER.

Après 10 années de services, elle demande sa mutation afin de se rapprocher de son époux originaire de DESSENHEIM, et, le 1er juillet 2009, elle est affectée à la brigade de BLODELSHEIM. Le **gendarme BRUN Véronique**, partisan du dialogue et de la communication sur le terrain, allant au contact des gens, est attirée et passionnée par le domaine judiciaire. En privé, Véronique est également fort impliquée dans la vie associative à Dessenheim. Elle est membre actif au comité de pêche, à la société de chasse, dans un groupe de danse celtique, elle est également passionnée de basket.

Le **gendarme LITZLER Grégory**, 22 ans, est originaire de KINGERSHEIM. Réserviste dans les forces armées pendant l'été 2005, il intègre l'école de gendarmerie à MONTARGIS à la fin de sa formation et est affecté à la brigade d'ALTKIRCH de décembre 2005 à juillet 2007. Dans la même brigade, il est affecté au peloton de surveillance et d'intervention de juillet 2007 à juin 2008. Il est détaché au centre opérationnel et de renseignement à la gendarmerie de COLMAR pendant quelques mois.

Le **gendarme LITZLER** continue sa formation à l'école de gendarmerie de CHAUMONT de septembre 2008 à juin 2009. Il est appelé en renfort à la gendarmerie à GRIMAUD pendant les mois d'été et le 1er septembre 2009, est affecté à la brigade de BLODELSHEIM.

Le **gendarme adjoint TORTIA Maxime**, 20 ans, est originaire de MARSEILLE. Il a effectué un stage de 3 mois à l'école de gendarmerie de MONTLUCON pour une formation de gendarme adjoint volontaire. Depuis le 20 août 2009, il est affecté à la brigade de BLODELSHEIM.

Propos recueillis par **Raymond PETER**



Départ du Père Christophe Smoter

Jeudi le 24 septembre dernier, le conseil de fabrique de la paroisse St Blaise et le Maire François BERINGER ont rendu hommage au Père Christophe à l'occasion de son départ : hommage à l'homme, à ses dix années de sacerdoce consacrées à la paroisse mais aussi à son œuvre. Œuvre que Jeanne THUET, la Présidente du conseil de fabrique a relatée dans ses remerciements formulés lors de la dernière messe célébrée par le Père à Blodelsheim le 20 septembre dernier. Jeanne Thuet y a, en effet, évoqué les nombreux sillons tracés par Père Christophe, soulignant ainsi son charisme et ses qualités de fédérateur et de bâtisseur : « Le conseil de fabrique, la chorale Ste Cécile et le groupe liturgique que vous avez assistés, ont vécu une collaboration fructueuse. Les célébrations ont été ainsi imprégnées d'une grande ferveur qui a su envahir le cœur des fidèles. Vous avez encouragé et soutenu sans relâche, toutes celles et tous ceux qui transmettent l'Évangile auprès des jeunes et des enfants. C'est un travail délicat et essentiel car l'Évangile germe grâce aux ouvriers qui sèment avec persévérance et imagination. Vous avez su donner à nos servants de messe la fibre du bénévolat et du service auprès de notre Seigneur. Vous avez été un Pasteur accueillant pour vos brebis sans distinction. Les personnes âgées, isolées, les

malades ont rencontré un homme disponible et ouvert. La mise en place d'un conseil pastoral puis d'une communauté de paroisses a traduit votre volonté de rassembler prêtres et laïcs responsables à part entière de la mission confiée par le Christ. Enfin, n'oublions pas votre esprit bâtisseur, en témoigne votre volonté de mise en valeur de notre patrimoine religieux et l'aménagement de la chapelle dans l'église ». Pour sa part, François BERINGER a rendu hommage à l'engagement du Père et plus particulièrement à sa disponibilité et à son écoute. Avec le départ de Père CHRISTOPHE, c'est une page qui se tourne dans l'histoire de la paroisse St Blaise pour faire place à une nouvelle qui s'écrit dès à présent avec le Père ARMAND.

Liliane HOMBERT



« Le Curé nouveau est arrivé... !! »

« Vous avez accueilli votre nouveau curé: j'ai l'honneur de m'adresser à vous par ce bulletin. Des rumeurs circulent : qui est-il ? Comment est-il ? Que fera-t-il ? Un dicton ne dit-il pas ? « la curiosité est un vilain défaut... ». Mais il y a une curiosité saine, normale et humaine. Vous avez le droit de savoir. Donc, je me présente : né à Hoerdt en 1947, l'aîné de 5 enfants, mon papa était tailleur et ma maman couturière. Ordonné prêtre en 1974, vicaire à Colmar St Antoine, puis à Thann, curé à Ste Marie-aux-Mines et Mulhouse Sts Pierre et Paul, St Fridolin et St Joseph. Et maintenant chez vous dans votre communauté de paroisses St Eloi de la Hardt. Je suis venu avec Anne-Marie mon aide aux prêtres et Cannelle la chienne.

Les personnes que j'ai déjà rencontrées m'ont accueilli avec joie. Antoine de St Exupéry di



Armand votre curé

sait déjà: « qu'il n'y a qu'une véritable joie : la relation humaine ». Je pense qu'il faudra un temps pour « s'approprier » c'est-à-dire, « créer des liens » pour découvrir que nous avons besoin les uns des autres pour être témoin de l'Amour de Dieu. Mon installation a eu lieu dimanche 18 octobre 2009 à 15h00 à Fessenheim. »



Un nouveau boulanger à Blodelsheim

Depuis le 7 octobre 2009, Monsieur KARST Jean-Pierre, 48 ans et son épouse Marie, ont repris la boulangerie située 45 rue du Général de Gaulle. Auparavant, Monsieur KARST travaillait dans un magasin à Mulhouse.

Désirant vivre à la campagne et tenir une boulangerie rurale, la famille KARST a très vite accepté la proposition de M. THUET pour s'installer à la boulangerie, cela avec le personnel actuel. Le Moulin «La Ronde des Pains» participe à l'activité de la boulangerie par la livraison de la farine et les animations.

Un pain spécial traditionnel « campaillette grand siècle » réalisé avec de la farine label rouge est également fabriqué par la boulangerie. Monsieur KARST prévoit d'élargir son activité par la mise en place de produits d'épicerie avant la fin de l'année. Lors de notre entretien, Monsieur KARST était très fier de relater que sa grand-mère paternelle était très connue à Neuf-Brisach comme « garde-barrière » de 1967 à 1974 (à la sortie côté Colmar).

Nous souhaitons bonne chance à M. et Mme KARST ainsi qu'à M. THUET dans ses nouvelles fonctions.

Jours et horaires d'ouverture de la boulangerie

Du Lundi au Vendredi :

5 H 30 – 12 H 30

15 H 30 – 18 H 30

Le Samedi :

5 H 30 à 15 H 30

Fermeture le dimanche



de droite à gauche : JOACHIM Marc, Bernadette MAATAOUI, Marie et Jean Pierre KARST

Pour vos commandes n'hésitez pas à contacter **M. et**

Mme KARST

45 rue du Général de Gaulle

Tél 03 89 83 70 82

Daniel BAU

Journée nationale du commerce de proximité :

Un joli succès pour une première expérience...

Samedi le 10 octobre, huit parmi les commerçants de notre village se sont mobilisés pour participer à cette journée initiée par la Chambre de Commerce. Comme l'a précisé Isabelle Brun, coordinatrice de la journée à Blodelsheim : « Le commerce de proximité est au cœur du village et le fait vivre. Cette journée était une invitation à la curiosité : qu'ils aient été clients fidèles ou de passage, les commerçants ont invité chacun à franchir le seuil de leur porte afin de découvrir les animations et surprises qu'ils leur ont réservées. Cette journée a été l'occasion de découvrir ou redécouvrir, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les commerces de notre commune ». Gâteaux et café ont été offerts à chaque client à

l'Épicerie Tabac Becker, à la Boulangerie KARST et au salon de Coiffure Imagin'hair. Chez Weiss Électricité SARL et chez Sauter, c'était l'apéritif qui attendait les clients.

Quant à la Maison Werner Cadeaux, Isabelle Brun avait mobilisé tout son monde pour convier chacun à déguster café et gâteaux en matinée, une coupe de crémant agrémentée de mignardises à l'apéritif et des tartes flambées pour le repas de midi, sans oublier la possibilité pour chacun de gagner un bon d'achat par tirage au sort. Bravo à nos commerçants qui se sont ainsi investis pour nous présenter un commerce à dimension humaine...

Liliane HOMBERT

Journée nationale du commerce de proximité (suite)



Entreprise d'Electricité Weiss



Dégustation de la soupe au potiron à la Maison Werner et Cadeaux



Epicerie tabac Becker



Dégustation de tartes flambées à la Maison Werner Cadeaux



La soupe au potiron à la Maison Werner et Cadeaux



Entreprise Sauter



Boulangerie Karst



Moment de convivialité pour le café et les gâteaux à la Maison Werner et cadeaux



Coiffure Imagin'air



Optique de la Hardt



L'heure de l'apéritif à la Maison Werner et cadeaux



Orticulture Decker



Le Maire marie sa fille

Samedi le 18 juillet à 15 h, François BERINGER n'était, dans la grande salle des mariages de la Mairie, pas seulement le Maire et l'officier d'état civil unissant par les liens du mariage deux jeunes gens, mais aussi le père de la mariée...

Arrivés à bord d'une Peugeot 5 chevaux de collection, les jeunes gens sont donc accueillis par le « père-maire » dans la grande salle de réunion que Sandrine, la mariée, a connue en CP alors qu'elle était encore une salle de classe. Retour aux sources en quelques sortes...

L'émotion était palpable lorsque Sandrine BERINGER, 30 ans, ingénieur en logistique, et Bruno DELAMARRE, 29 ans, consultant, ont prononcé le « oui » applaudi par l'assistance. Le jeune couple qui s'est connu près de Troyes, va s'établir à Paris.

Nous leur souhaitons, comme le dirait l'adage bien connu, « de vivre heureux et d'avoir beaucoup d'enfants ».

Liliane HOMBERT



Inauguration de la Place de Grissheim

Jeudi le 2 juillet à 19h, la place de Grissheim (AFUA Tiergarten) a été inaugurée en présence du Maire François Beringer entouré de son conseil et du Maire de Grissheim Norbert Lais accompagné de plusieurs membres de son équipe. En septembre dernier, une surprise attendait le conseil municipal de Blodelsheim en visite à Grissheim: l'inauguration du « Blodelsheimer Weg ». Entre Blodelsheim et Grissheim, c'est une longue histoire... D'abord une histoire d'échanges commerciaux à l'époque où seul le Rhin séparait les deux villages. Mais c'est devenu depuis quelques années, une histoire d'amitié qui a vu le jour sous l'instigation de notre historien local, Emile



Inauguration de la place de Grissheim le 2 juillet 2009

Decker. Elle se poursuit par des échanges scolaires entre l'école des Tilleuls de Blodelsheim et la Grundschule de Grissheim ainsi qu'entre l'école Dewatre et le Kindergarten de Grissheim. De plus, depuis la construction du pont du Rhin, les deux villages sont devenus géographiquement plus proches. Voici donc, à l'échelle de nos villages, un bel exemple de l'amitié franco-allemande et de la construction d'une Europe où les drames du passé n'auront plus leur place.

Liliane HOMBERT



Visite de Grissheim par le conseil municipal de Blodelsheim en 2004



Inauguration du Blodelsheimer Weg le 1^{er} octobre 2008



Visite du Kindergarten de Grissheim à l'école Dewatre de Blodelsheim



Grande fête du village lors du 1200^{ème} anniversaire de Grissheim



Norbert LAIS accompagné de Mme LAIS Beate, entourés du Maire de Neuenburg Joachim SCHUSTER et du Maire de Blodelsheim François BERINGER lors de la réception du 18 septembre 2009

Norbert Laïs, Maire de Grissheim de 1994 à 2009



Grissheim, village voisin se trouve sur la rive droite du Rhin en Allemagne à la hauteur de Blodelsheim. Norbert LAIS Ortsvorsteher (le Maire) a administré cette commune de 1994 à ce jour.

L'organisation des communes Allemandes repose sur une gestion intercommunale forte. La commune de Neuenburg regroupe quatre villes: Neuenburg, Grissheim, Steinensadt et Zienken; le maire de ce regroupement est Joachim SCHUSTER, Bürgermeister élu au suffrage universel direct. L'administration des quatre villes est faite depuis Neuenburg, mais chaque ville dispose d'un conseil municipal local pour gérer les affaires communales au plus près. La commune de Grissheim dispose d'un conseil municipal de huit membres qui élit son Maire (Ortsvorsteher) pour une durée de cinq ans. Norbert LAIS a occupé ce poste pendant quinze ans. Retour sur le mandat de Norbert LAIS : élu Maire de Grissheim en 1994 à l'âge de 39 ans, professeur dans un lycée technique, il œuvre au quotidien pour développer son village. Un des grands chantiers entrepris fût la réalisation de la rocade ouest du village qui a permis l'allégement du trafic dans la rue du Rhin (rue principale du village). Il est aussi à l'origine du développement des pistes cyclables, l'installation d'équipements sportifs, l'agrandissement de l'école et la construction de la Rheinhalle (salle des fêtes). Passionné d'histoire locale, il avait organisé en 2005 une grande fête sur le 1200^{ème} anniversaire de son village à laquelle de nombreux Blodelsheimois avaient pris part. Les relations entre Blodelsheim et Grissheim ont toujours existé : la commune de Blodelsheim était propriétaire de terres sur le ban de Grissheim jusqu'au début du 20^{ème} siècle ; nos voisins traversaient le Rhin pour

participer aux missions à Blodelsheim sous le curé Philippi au 19^{ème} siècle ; de tous temps de nombreux échanges eurent lieu entre nos deux communes. Depuis 2003 suite à la rencontre entre les maires des deux communes, les échanges se sont intensifiés : échanges scolaires, rencontres entre les historiens, les enseignants, les conseils municipaux, expositions d'artistes locaux et collectionneurs, participations aux différentes manifestations. Ces nombreux échanges entre les citoyens de nos deux villages permettent d'apporter notre contribution modeste mais concrète à la construction Européenne. Pour témoigner de cette ouverture et de l'amitié entre nos deux villages, Grissheim a inauguré le « Blodelsheimerweg » en 2008 et Blodelsheim la « Place de Grissheim » en 2009. Pour remercier Norbert LAIS de son investissement et son dévouement durant ces quinze années au service de son village, Joachim SCHUSTER, Maire de Neuenburg a organisé une réception à son honneur le 18 septembre 2009 dans la Rheinhalle à Grissheim. La salle des fêtes de Grissheim était remplie ce soir-là : de nombreux habitants, les associations, les chorales, la musique, les pompiers, les élus des communes voisines étaient présents, ainsi que Mr Emile DECKER et le Maire de Blodelsheim. A travers les nombreux discours et les témoignages, les intervenants ont manifesté leur reconnaissance envers l'action municipale de Norbert LAIS. La municipalité de Blodelsheim le remercie pour son accueil, son ouverture et pour sa contribution à la réalisation de nombreux échanges entre nos deux villages. Depuis le 28 septembre 2009, Mme Rita SCHMIDT occupe le poste d'Ortsvorsteher de Grissheim, et je suis persuadé que nos relations avec nos voisins et amis de Grissheim se poursuivront et se développeront.

François BERINGER

À la maison de retraite « Les Molènes »...

Les politiques sociales en faveur de la personne âgée sont en pleine évolution car marquées par l'incessante augmentation de la dépendance physique et psychique ainsi que par les besoins en soins qui s'accroissent à grande vitesse. La personne âgée dépendante reste au cœur même des préoccupations de la maison de retraite, dite EHPAD, « Les Molènes » située à Bantzenheim. En effet, toute l'équipe de professionnels doit garder vigilance pour maintenir un équilibre respectueux de la personne à chaque instant de la vie et dans tous les gestes du quotidien.

Un travail de réflexion autour des valeurs professionnelles, trop souvent entachées par certains événements très médiatisés, vient renforcer la base même de la relation humaine aux Molènes. Il est important de souligner que chacun des 80 résidents accueillis dans l'établissement, accompagné s'il le souhaite par ses proches, est invité à finaliser son propre projet de vie, projet d'ouverture à ses envies et ses désirs dans le respect de ses besoins. La relation avec les familles et les proches devient alors de plus en plus explicite pour développer la complicité et la confiance envers chacun d'entre nous.

Pour venir renforcer toutes les actions menées pour la personne accueillie dans l'établissement, les administrateurs, garants de la bonne gestion financière et organisationnelle des Molènes, s'investissent pour garantir la pérennité de la structure. Les travaux d'extension architecturale sont le fruit d'une profonde conviction de réussite entre le Syndicat Mixte (Com/Com Essor du Rhin et Porte de France Rhin Sud), les administrateurs de l'Association Gestionnaire et les Autorités de tarification que sont la DDASS et le Conseil Général.

En effet, le Syndicat Mixte, principal investisseur financier, a la ferme volonté de mener à bien ce défi de taille : améliorer la fonctionnalité de l'établissement, assurer la conformité en termes de restauration/de sécurité incendie et créer une Unité de Vie Protégée en faveur des personnes déambulantes atteintes de troubles cognitifs. Ce projet est largement soutenu par les Autorités de tarification tant pour sa logique organisationnelle que pour sa contribution financière.

Ces travaux sont prévus sur une durée de 2 ans au sein même de la structure qui, elle, continue d'être habitée durant toute la période du chantier. Les travaux ne connaissent pas encore leur date définitive de démarrage. Mais au plus tard

début 2010, l'EHPAD « Les Molènes » va entrer dans une phase de chantier qui touche tous les niveaux, tous les services et toute l'organisation du travail. Un lourd travail de fond et d'organisation des phasages est réalisé par tous les acteurs concernés ; 3 phases sont ainsi envisagées.

- la 1ère phase consiste à créer l'Unité de Vie Protégée au Rez-de-chaussée et les chambres individuelles aux étages dans la partie ouest de l'établissement ;
- la 2ème phase améliore le bâtiment central par la création de bureaux, de salle d'animations (coiffure, esthétique) et d'une salle de réunions et de rencontres avec les familles ;
- la 3ème phase consiste à réaménager la salle à manger, les salles d'activités, le salon, à mettre aux normes la cuisine centrale ainsi que rendre l'accueil plus ouvert et le service administratif plus fonctionnel au regard des contraintes qui touchent le secteur.

L'ensemble de ces phases est touché par une remise aux normes du système électrique et du système de sécurité incendie devenus obsolètes au regard des divers incidents survenus dans d'autres structures d'hébergement ces quelques dernières années.



L'année 2009 aura été une année riche, rythmée par les projets internes en réponse à la Convention Tripartite. L'année 2010 s'annonce vive et animée par une trans-

formation architecturale qui donnera un nouveau visage à ce bel établissement qu'est l'EHPAD « Les Molènes ». Nous souhaitons à l'ensemble des résidents, aux professionnels et à l'ensemble des acteurs de ce beau projet de garder patience, dynamisme et conviction pendant cette phase de travaux, certes difficile, mais novatrice et ouverte sur l'avenir.

La Directrice, Catherine FRECH

Etablissement d'Hébergement pour
Personnes Agées Dépendantes
LES MOLÈNES
1 rue des Molènes 68490 BANTZENHEIM
Tél. 03 89 83 34 40 / Fax 03 89 26 29 56
email : ehpad@lesmolenes.fr

Le monoxyde de carbone (CO)...

... LE POLLUANT LE PLUS DANGEREUX DANS LA MAISON

Propriétés et dangers du monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone, produit lors d'une mauvaise combustion, est un gaz hautement toxique même en faible quantité. Et ce qui n'arrange pas les choses, sa présence est impossible à détecter facilement. Comme nous l'avons tous appris dans nos cours de chimie, c'est en effet un gaz « incolore, inodore et sans saveur » et sa densité, très voisine de celle de l'air, en facilite son mélange à l'air.

Pour bien comprendre le danger que ce gaz représente, il faut se souvenir que c'est par l'hémoglobine, qui est le pigment des globules rouges du sang, que l'oxygène contenu dans l'air que nous respirons est transporté vers les différentes cellules du corps pour les oxygéner. C'est cette même hémoglobine qui ramène à l'appareil respiratoire le gaz carbonique produit dans les cellules. L'hémoglobine a cependant une affinité d'environ 300 fois plus grande pour le monoxyde de carbone que pour l'oxygène contenu dans l'air. Si, par conséquent, il y a du monoxyde de carbone dans l'air respiré, il y aura un lien très fort et stable entre ce gaz et l'hémoglobine pour former ce que l'on appelle la carboxyhémoglobine. Une fois formée, cette carboxyhémoglobine présente dans le sang réduit la quantité d'oxygène transportée vers les cellules du corps. À une concentration de seulement 500 ppm (parties par million) de monoxyde de carbone dans l'air respiré, on constate l'apparition de maux de tête sévères, de vertiges et d'une tendance au sommeil annonçant un début d'intoxication.

L'impotence musculaire et une paralysie progressive apparaissent lorsque l'individu est soumis à une concentration de 2000 ppm, suivies d'un coma si aucun secours n'intervient. Par ailleurs la mort est rapide suite à une exposition de quelques minutes à une dose de 5000 ppm. Cette mort survient lorsque 66% de l'hémoglobine a été transformée en carboxyhémoglobine. Des études ont permis d'évaluer, que dans les grandes villes par exemple, le sang des habitants renferme de 1 à 2% de carboxyhémoglobine. Celui d'un fumeur de 4 à 10% amenant le cœur à travailler davantage afin d'oxygéner l'organisme.

Symptômes

Concentration de CO dans l'air en %	Troubles observés après un séjour d'une heure
0,02 %	Maux de tête, vertiges, vision floue, fatigue, nausées.
0,1 %	Même symptômes, plus faiblesse des jambes, impossibilité de marcher, et somnolence.
0,15 %	Syncope
0,20 %	Fort risque de décès

Causes et remèdes

Le monoxyde de carbone, qui est produit lors d'une mauvaise combustion, est un gaz hautement toxique même à de faibles concentrations. Comme il est « incolore, inodore et sans saveur

« sa présence est impossible à détecter sans instruments. Il faut donc, par conséquent, à l'intérieur des immeubles, créer des conditions de combustion qui empêcheront sa production. Il faut créer aussi des conditions de ventilation et d'étanchéité qui empêcheront son entrée et sa stagnation dans un espace occupé. Dans certains cas, il faudra de plus mettre en place des moyens pour le détecter avant qu'il n'atteigne des concentrations dangereuses pour la santé des occupants de lieux.

Les sources de production de ce gaz toxique, qui présentent des risques, sont principalement :

- les véhicules automobiles dont le moteur tourne au ralenti dans un garage fermé ;
- les poêles à barbecue utilisés parfois dans des espaces mal aérés ;
- les foyers et poêles au bois dans lesquels le feu couve sans produire un tirage suffisant ;
- et les fournaies à combustible installées dans des pièces trop étanches.

Un véhicule automobile tournant au ralenti dans un espace fermé est certainement, à n'en pas douter, l'équipement de prédilection pour la production de monoxyde de carbone. C'est l'équipement qui présente le plus de risques surtout depuis l'apparition et l'installation des démarreurs à distance programmables.

Dans tout garage fermé, un moteur à combustion interne ne devrait tourner que si la porte extérieure y donnant accès est complètement ouverte et seulement pour les temps requis au démarrage et au remisage. Si le garage n'est pas chauffé, il faudrait le munir de grilles de ventilation donnant sur l'extérieur pour s'assurer un renouvellement permanent et adéquat de l'air des lieux.

Si le garage est chauffé et accolé à une résidence, comme dans ce cas il n'y a aucune ventilation permanente du garage il faut éviter en premier lieu d'avoir une porte communicante avec la résidence. Le manque d'étanchéité de cette voie d'accès, combiné aux pressions négatives maintenues habituellement dans les résidences par l'utilisation de ventilateurs d'extraction, favoriseront l'infiltration d'air en provenance du garage.

S'il y a une pièce habitée au-dessus du garage, on devra dans ce cas s'assurer de l'étanchéité parfaite du plafond afin d'éviter là encore l'infiltration des gaz d'échappement du véhicule.

Les appareils à combustion consommant un combustible solide, comme les foyers, poêles et fournaies, doivent également être étroitement surveillés. Principalement en soirée avant d'aller au lit, lorsque le feu s'éteint et que le tirage diminue. Dans ces conditions, il y a toujours production de monoxyde de

carbone. Si, pour une raison ou une autre, il y a une inversion de tirage, le gaz de cette lente combustion se retrouvera dans les pièces habitées. Il faut donc prévoir cette éventualité en fermant, par exemple, par des portes étanches l'âtre du foyer. Les poêles à barbecue sont toujours à proscrire à l'intérieur sous toutes considérations.

Les pièces où sont localisés les appareils de chauffage au propane, au mazout ou au gaz naturel doivent être munies d'une conduite aspirant directement l'air

du dehors afin d'assurer une bonne combustion et de maintenir un bon tirage. Dans ces pièces, l'installation d'un détecteur de monoxyde de carbone maintenu en bon état de fonctionnement est recommandé. Pour se sécuriser encore d'avantage, la technologie actuelle permet, pour un budget d'environ 50 euros, l'achat d'un détecteur de monoxyde de carbone répondant aux normes, en complément d'un détecteur de fumée.

Bernard BRUN

Démarchage à domicile : Prudence

Vous vous trouvez à la maison et espérez faire un repas tranquille. Et là, le téléphone commence à sonner. 1 chance sur 2 pour qu'il s'agisse d'une opération de démarchage téléphonique...

Votre interlocuteur se présente. Jamais comme un vendeur. Le but est avant tout de décrocher un rendez-vous. Pour cela tous les moyens sont bons : la société qu'il ou elle représente fait actuellement une opération dans votre commune (sous-entendant même quelques fois avec l'accord de la mairie, ce qui est toujours faux !), vous propose de vous faire faire des économies, cherche un foyer référent, veut vous proposer un contrat de partenariat, mais jamais, au grand jamais, ne veut vous vendre quelque chose...

Premier énorme mensonge, sachez-le, le but du démarchage à domicile est **TOUJOURS** de vous vendre quelque chose...

Les thèmes abordés sont porteurs et fédérateurs : énergie renouvelable, qualité de l'eau, économies d'énergie, isolation, hygiène, écologie, culture... 9 chances sur 10 pour que vous ne lui répondiez pas que vous vous en moquez éperdument ! De plus, le démarcheur suit une trame méticuleusement étudiée pour que, quelles que soient vos réponses, il arrive finalement à ses fins : décrocher un rendez-vous.

2ème étape : le démarcheur a réussi à prendre rendez-vous avec vous. Tout cela revêt les allures du sérieux : on vous propose un rendez-vous lorsque vous-même et votre conjoint êtes présents, on se plie à vos impératifs horaires, etc...

Le jour du rendez-vous arrive. Dans bien des cas, la personne que vous allez rencontrer ne se présente toujours pas comme un vendeur. Il reprend les termes employés par le démarcheur téléphonique, contrat, foyer référent...

Vous pensez être en position de force par rapport à ce vendeur. Après tout vous êtes chez vous, c'est lui qui est le demandeur, etc...

Grosse erreur de votre part. Ne perdez jamais de vue que le vendeur est plus fort lorsqu'il a réussi à s'introduire chez vous que lorsque vous vous déplacez dans un magasin. Les raisons de cette position de force :

- *la première, et non des moindres, est que vous êtes une personne bien élevée et n'allez pas lui couper la parole, le mettre dehors. Un rendez-vous a été pris, on vous a prévenu de sa durée, vous vous êtes donc arrangés pour être disponibles. Comme, de son côté, le vendeur ne sera pas dérangé par d'autres clients, il a tout loisir de vous exposer son baratin commercial. A aucun moment, vous ne pourrez donc vous isoler pour réfléchir à ses arguments en toute tranquillité.*
- *La deuxième est que tout a été prévu pour que le vendeur soit considéré comme quelqu'un de sérieux : s'il vous propose de faire des économies sur votre facture d'électricité par exemple, il vous aura demandé auparavant de préparer vos factures. Ce sont vos données que l'on considère, c'est donc du solide. Il est venu chez vous avec du matériel sophistiqué et va tester devant vous la qualité de votre installation. A ce moment les mots acheter ou vendre n'ont pas encore été utilisés. Vous êtes donc pleinement rassurés et n'avez aucune méfiance envers votre interlocuteur.*
- *La troisième est que vous ne savez toujours pas concrètement quel produit on vous propose. On vous a parlé économie d'eau, d'énergie, isolation, mais on ne vous a donné aucun détail sur le produit proposé. Vous n'avez donc aucune idée de prix, vous ne pourrez pas comparer, etc...*

Le vendeur commence donc son argumentaire. Cet argumentaire a été soigneusement conçu pour que vous ne vous posiez pas les « bonnes » questions.

J'ai reçu il y a quelques mois un de ces démarcheurs qui me proposait de faire des économies sur ma facture d'eau. Le produit proposé s'est finalement avéré être un économiseur / purificateur d'eau à installer sur les robinets. Pour nous démontrer que notre eau a besoin d'être purifiée, il nous propose de faire un

Démarchage à domicile : Prudence (suite)

test. Il décompose alors l'eau du robinet sous nos yeux et nous en met un verre sur la table. Première grosse ficelle : comment voulez-vous réfléchir posément en regardant un verre d'eau trouble et jaunâtre et en vous disant que c'est cette eau que vous buvez quotidiennement. Et pourtant, rien de plus normal, si l'on y pense, nous savons tous que l'eau pure n'existe pas à l'état naturel et que toutes les eaux comportent des minéraux. Je ne tombe pas dans la combine et lui demande de faire disparaître ce verre. Je lui dis que l'eau que nous consommons est fréquemment testée et que j'ai toute confiance en sa qualité. Il nous sort alors tout un tas d'articles de journaux disant qu'à tel ou tel endroit la population n'a été avertie que très tardivement de problèmes liées à la qualité de l'eau. Je répète ma confiance dans l'eau. Il passe alors au chapitre « économies » de son discours.

Ces économiseurs permettent, nous dit-il, d'avoir le même confort tout en économisant 50% d'eau. Il s'appuie alors sur nos factures d'eau pour nous prouver que 50% d'économie représenterait X euros. Il ajoute que grâce au purificateur, nous n'aurons plus besoin d'acheter d'eau minérale. J'en achète très peu, lui dis-je, essentiellement des eaux gazeuses. Mais ce monsieur a décidément réponse à tout... Et oui, mais on peut aussi faire de l'eau gazeuse. Je renonce à vous décrire le système. Bref, il finit par chiffrer les très importantes économies que je vais faire annuellement, donc dans les 10 prochaines années... Mais au fait, pourquoi, cette période de référence de 10 ans ? Nous voilà au cœur de l'affaire ! Ce monsieur me propose tout bonnement de m'endetter pour 10 ans pour payer ces économiseurs d'eau. Bien entendu, les mots achats, vente, crédit n'ont toujours pas été prononcés. Il s'agit de financer l'installation grâce aux économies que nous allons faire !!!

Là où le bât blesse, les « bonnes » questions que l'argumentaire nous empêche de nous poser :

- *Quelle est la part réelle de notre consommation d'eau liée au débit par rapport à celle liée au volume ? Et oui, je veux bien que l'économiseur d'eau me permette de prendre ma douche avec le même confort en économisant 50% d'eau, mais si je remplis ma baignoire, économiseur ou pas, j'aurai toujours besoin du même volume.*
- *Qu'en sera-t-il de ma consommation d'eau dans 10 ans ? La consommation d'eau est en effet étroitement liée au nombre de personnes vivant dans le foyer. Or, il y a de fortes chances que mes filles n'habitent plus à la maison dans 10 ans.*
- *Quelle est la durée de vie de l'installation. Quel sera le coût des consommables (bonbonnes de gaz, filtres purificateurs...)*

Le risque est donc d'acheter à prix d'or une installation somme toute assez basique tout en croyant faire des économies. Et vous tous qui avez déjà reçu un de ces démarcheurs savez que cet exemple pourrait

être transposé à n'importe quel autre produit vendu. Et bien sûr, il est très difficile d'envisager tous les aspects d'un problème quand vous avez en face de vous quelqu'un qui s'arrête à peine de parler pour respirer !

Tout concourt au but ultime que s'est fixé votre interlocuteur : vous faire signer un bon de commande.

Alors, avant tout : PRUDENCE.

Par principe, refusez de recevoir tout démarcheur à domicile. Vous trouverez les mêmes produits chez les commerçants locaux à un prix bien inférieur, avec l'assurance d'un service après-vente.

Si malgré tout, comme moi, vous avez accepté le rendez-vous, ne signez rien à ce vendeur. Donnez-vous un délai de réflexion. Comparez. Renseignez-vous sur la fiabilité des produits et la pérennité de l'entreprise. Si suite à ces vérifications, vous êtes toujours convaincus que le produit, le service et le prix proposés sont corrects, vous aurez toujours la possibilité de reprendre contact avec le vendeur et de signer la commande dans un deuxième temps. Si malgré tout, le vendeur a réussi à vous faire signer un bon de commande, n'oubliez pas que vous disposez d'un délai légal de rétractation de 7 jours. Pour ce faire, aucune justification n'est nécessaire. Il vous suffit de renvoyer par lettre recommandée avec accusé de réception le bordereau de rétractation (qui doit obligatoirement être joint à la commande que vous signez) dans un délai de 7 jours à compter de la date de signature du contrat.

Aucun paiement ne doit être effectué avant l'expiration du délai de 7 jours. Même si le vendeur veut laisser la marchandise, il ne faut rien lui verser. Il ne faut surtout pas lui remettre de chèque postdaté, ni d'autorisation de prélèvement.

Dispositions légales :

Est considéré comme du démarchage à domicile,

- *tout contrat signé au domicile du consommateur, même si celui-ci a demandé au démarcheur de se déplacer,*
- *ou lors de réunions (organisées hors des lieux de ventes habituels),*
- *ou sur son lieu de travail,*
- *ou lors de voyages publicitaires.*
- *Les règles du démarchage à domicile sont également applicables aux contrats conclus en magasin à la suite d'une invitation à retirer un lot ou un cadeau dans ce magasin (démarchage téléphonique).*

La loi ne s'applique pas :

- *aux ventes par tournée de denrées de consommation courante (par exemple, épicier ambulante),*
- *aux contrats dont l'objet présente un rapport direct avec les besoins d'une activité professionnelle.*

Les dispositions essentielles de protection

- un délai de réflexion de 7 jours
- la remise obligatoire d'un contrat
- l'interdiction de percevoir une contrepartie financière pendant le délai de réflexion

Calcul des 7 jours de rétractation

Le jour de la signature ne compte pas. Si le 7ème jour est un samedi, un dimanche ou un jour férié, le courrier peut encore être envoyé le lundi ou le lendemain du jour férié.

C'est la date d'envoi indiquée par le service de La Poste qui fait foi. Il faut donc garder le document remis qui constituera un élément de preuve de la rétractation dans les délais.

Est considéré comme une commande

- le démarcheur doit remettre un contrat écrit. Ce document précise :
- le nom et l'adresse du fournisseur ;

- le nom du démarcheur ;
- l'adresse et le lieu de conclusion du contrat ;
- la nature et les caractéristiques du bien ou service acheté ;
- les modalités et délai de livraison ;
- le prix ainsi que les conditions de paiement.

Le contrat doit comprendre un bordereau de rétractation. Tous les exemplaires doivent être signés et datés par le client.

ATTENTION, si par manque de vigilance, le consommateur signe un document déjà daté, non daté, ou à fortiori antidaté, il risque de perdre sa possibilité d'annuler dans les 7 jours.

Corinne INVERNIZZI

Sécurité

PRUDENCE SOUS LES LIGNES ELECTRIQUES



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Les lignes électriques aériennes font partie de notre environnement et il faut en tenir compte pour ne pas prendre de risques. Quel que soit le type de ligne électrique (basse, moyenne, haute ou très haute tension), la trop grande proximité d'une personne, d'un engin ou d'un objet pointé dans sa direction peut provoquer un arc électrique appelé amorçage et présenter alors un réel danger d'électrocution.

Il faut donc être prudent et rester à distance (1) des lignes électriques quels que soient les travaux (pose de toiture ou d'antenne, élagage, etc...) ou les loisirs (sports aériens ou nautiques, activités de plein air, etc...) exercés.

Pour mieux prévenir ces risques, ERDF et RTE, les deux filiales d'EDF en charge des réseaux de distribution et de transport d'électricité, se sont associés dans une vaste campagne d'information pour sensibiliser le public aux dangers liés à certaines activités à proximité des lignes électriques. Cette campagne intitulée « sous les lignes, prudence, restons à distance » s'adresse naturellement à tous avec des messages spécifiques destinés à certains publics dont le com-

portement aux abords des ouvrages peut présenter un danger : les pêcheurs, les agriculteurs, les professionnels du bâtiment et des travaux publics ainsi que tous les adeptes des sports aériens et nautiques.

Vous trouverez toutes ces informations sur un site Internet dédié :

www.sousleslignes-prudence.com

Des dépliants sont également disponibles en mairie.

(1) La distance de sécurité minimale à respecter pour les lignes basse ou moyenne tension (< à 50 000 Volts) est de 3 mètres



PUITS PRIVÉS : DÉCLARATIONS

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les ouvrages domestiques, existants ou futurs, et a conféré aux services de distribution d'eau potable la possibilité de contrôler l'ouvrage de prélèvement, les réseaux intérieurs de distribution d'eau ainsi que les ouvrages de récupération des eaux de pluie.

UNE DECLARATION DES FORAGES DOMESTIQUES, POURQUOI ?

Pour deux raisons :

- *La déclaration vise à faire prendre conscience de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. En effet, l'eau est un bien commun à protéger. Mal réalisés, les ouvrages de prélèvement qui constituent l'accès à cette ressource, peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe phréatique. Ils doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et leur exploitation.*
- *L'usage d'une eau d'un ouvrage privé, par nature non potable, peut contaminer le réseau public si, à l'issue d'une erreur de branchement par exemple, les deux réseaux venaient à être connectés. C'est pourquoi, la déclaration permet de s'assurer qu'aucune pollution ne vienne contaminer le réseau public de distribution d'eau potable.*

Ce renforcement de protection du milieu naturel répond à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique.

QUE DECLARER ?

Les forages existants ainsi que tout projet ou intention de réalisation d'un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique doivent être déclarés.

QUAND DECLARER ?

Pour les ouvrages à réaliser :

Le dépôt du formulaire de déclaration est à faire un mois avant le début des travaux.

Pour les ouvrages existants :

Ils devront être déclarés avant le 31 décembre 2009.

COMMENT DECLARER ?

Il suffit de remplir un formulaire disponible en Mairie ou sur le site internet du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.

Le formulaire permet de décrire les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement sans entrer dans des précisions trop techniques.

LES CONTROLES

Les textes en vigueur depuis le 1er janvier 2009 prévoient que tout prélèvement d'eau souterraine soit contrôlé.

Ce contrôle comporte entre autre :

- un examen des parties apparentes du puits et notamment des systèmes de protection et de la propreté de l'ouvrage
- le constat des usages de l'eau effectué ou possible à partir de l'ouvrage
- la vérification de la présence d'un compteur volumétrique
- la vérification de l'absence de connexion avec le réseau public de distribution d'eau potable
- la vérification qu'une analyse de la qualité de l'eau de type P1 a été réalisée par le propriétaire lorsque l'eau est destinée à la consommation humaine
- la vérification de la mise en place de signes distinctifs sur les canalisations et sur les points d'usage quand les puits sont utilisés pour la distribution d'eau à l'intérieur des bâtiments
- le repérage des canalisations de façon explicite par un pictogramme « eau non potable » et la présence d'une plaque signalétique près de tous les points de soutirage, vannes, robinets, appareils

TRES IMPORTANT : d'un point de vue technique, toute interconnexion du réseau public avec un réseau alimenté par une autre source est **INTERDITE**.

Daniel MAURER

Plantez à la bonne distance

Les arbres ou les haies plantés en limite de propriété sont souvent source de conflit entre voisins. En pleine époque de plantation, il est peut être bon de rappeler qu'il existe des règles inscrites dans la loi concernant les distances à respecter lorsque l'on installe un arbre ou un arbuste.



PLANTATIONS ENTRE DEUX PROPRIÉTÉS PRIVÉES



CE QUE DIT LA LOI

Ce sont, en principe, les « règlements administratifs locaux et les usages constants et reconnus » qui déterminent la distance à respecter par rapport à la propriété voisine (article 671 alinéa 1 du Code civil).

A défaut de règlement, la loi a fixé des distances minimales à respecter, suivant la hauteur des plantations :

■ *si l'arbre ou l'arbuste a une hauteur supérieure à 2 mètres à l'âge adulte (et non le jour de la plantation), il ne doit pas être planté à moins de 2 mètres de la limite séparant les deux propriétés voisines,*

■ *tous les autres arbres ou arbustes dont la hauteur est inférieure ou égale à 2 mètres doivent être plantés à une distance supérieure ou égale à 0,50 mètres de la limite séparative.*

Attention : Il existe un droit de planter en deçà de la distance minimale dans deux hypothèses :

- pour les **plantations en espalier** qui, de par leur nature même, peuvent s'appuyer sur un mur mitoyen. Dans cette hypothèse toutefois, ces plantations ne doivent pas dépasser en hauteur la crête du mur (article 671 du Code civil). Si le mur est privatif, seul le propriétaire peut planter en espalier...

- la **prescription trentenaire** et la « **préoccupation** ». En vertu de ces deux principes, un voisin ne peut se prévaloir des distances prévues par la loi s'il ne s'est jamais plaint pendant une durée d'au moins 30 ans, ou s'il a acheté la propriété en connaissance de cause (c'est-à-dire si, à la date de l'acquisition, les distances n'étaient déjà pas respectées). Cette dernière hypothèse part du principe selon lequel l'aménagement de la propriété, même au regard de la propriété voisine, a été accepté implicitement par l'acheteur au moment de l'achat de la propriété (TGI Bordeaux, 10 juillet 1986, DS. 1987. 277).



COMMENT CALCULER LES DISTANCES ?

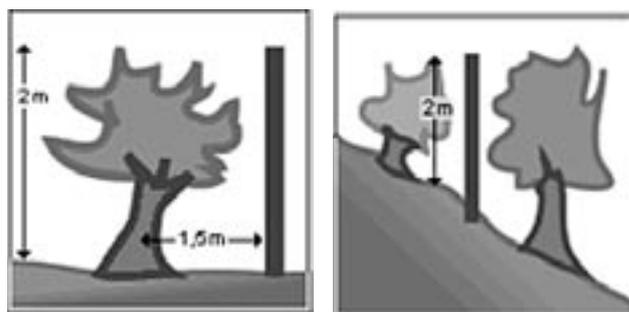
La **hauteur** de l'arbre se calcule de son pied à son sommet.

La **distance de plantation** se calcule du centre de l'arbre à la limite séparative des 2 propriétés et

au niveau du sol, même si l'arbre n'est pas droit. Si cette limite est un mur, la distance se calcule à partir :

- Du milieu du mur si le mur est mitoyen.
- Du mur si ce dernier appartient au voisin.
- De la limite séparative si le mur appartient au propriétaire de l'arbre.

A noter : Si le terrain est en pente, les hauteurs des arbres peuvent ne pas être les mêmes et celui planté en aval peut éventuellement dépasser les 2m.



Ces distances ne s'appliquent qu'en cas d'absence de règles locales, avant toute plantation ou contestation vous devez consulter les documents locaux, essentiellement le plan d'urbanisme local mais aussi les règlements particuliers provenant d'arrêtés municipaux ou préfectoraux prévoyant des distances plus importantes que la distance légale, ou moindres, ou même qui dispensent de toute distance. Dans les zones agricoles, les usages particuliers sont listés en mairie. Vous pouvez aussi vous adresser à la chambre d'agriculture de votre département (article L 511-3 du Code rural).

A Blodelsheim, ce sont les articles du Code Civil qui sont applicables.



SANCTIONS

■ *si les distances des plantations n'ont pas été respectées*

Le voisin propriétaire ou usufruitier a le droit d'exiger du propriétaire des plantations qu'il fasse arracher celles situées à moins de 0,50 mètres de la limite séparative et étêter celles qui se trouvent au-delà, mais à moins des 2 mètres réglementaires, pour réduire leur taille à la hauteur permise (article 672 alinéa 1 du Code civil).

Les recours du propriétaire de l'arbre ne sont pas nombreux. Pour éviter qu'il soit arraché ou élagué, il peut :

1. Prouver que l'arbre a dépassé la hauteur autorisée depuis plus de 30 ans sans que le voisin s'y soit opposé. Le Point de départ de ce délai est la date où l'arbre en grandissant a dépassé la hauteur prescrite.

Plantez à la bonne distance (suite)

2. Prouver que l'arbre a été planté à un moment où les 2 terrains constituaient une seule et même propriété.

3. Présenter un titre l'autorisant à planter à une distance non réglementaire (par exemple un contrat entre voisins).

✚ si les distances ont été respectées, mais que les plantations causent tout de même des dégâts sur la propriété voisine

Le voisin victime du trouble peut se débarrasser lui-même des racines, ronces et brindilles qui empiètent sur son fonds (article 673 du Code civil). Si ce sont les branches qui causent un trouble, il doit alors s'adresser au propriétaire pour le contraindre soit à élaguer les branches de ses plantations (Cass. Civ. 3, 17 juillet 1975, Bull. civ III n°262), soit pour être autorisé à le faire lui-même.



ENTREtenir LES PLANTATIONS

Même lorsque les distances légales sont respectées, il arrive que des branches ou des racines empiètent chez le voisin.

✚ BRANCHES

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin (Article 673 du Code civil)(Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881)(Loi du 12 février 1921 Journal Officiel du 15 février 1921)

Si les branches de vos arbres avancent sur la propriété du voisin, celui-ci peut vous demander de les couper à la limite de séparation entre les deux terrains. Il n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il a en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué. L'élagage est un droit imprescriptible, il est donc possible de l'invoquer même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans (Cass. Civ. 3e du 17.07.1975, N° de pourvoi : 74-11217). Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre (Cass. Civ. 3e du 16.01.1991, N° de pourvoi : 89-13698).

✚ RACINES

Contrairement aux branches, **vous avez le droit de recépage c'est-à-dire de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain.** Ce droit est acquis même si les distances réglementaires sont respectées. Si vous êtes en pareille situation, prévenir votre voisin avant

d'agir est préférable : la suppression d'une ou plusieurs racines peut provoquer le dépérissement du végétal concerné. En cas de dommages subis par votre fonds, votre voisin peut être tenu pour responsable. Pour exemple : des racines qui s'immiscent dans le mur pignon de votre maison en provoquant des fissures suivies d'infiltrations peut entraîner une action en réparation du préjudice devant les tribunaux (article 1384 du Code civil).

✚ LA HAIE MITOYENNE

Il n'est pas rare que 2 maisons soient séparées par une haie plantée exactement à la limite des 2 propriétés. Une telle haie est dite mitoyenne, et elle vous appartient seulement pour moitié ! Aussi, avant de la tailler, il vous faut disposer de l'accord du voisin et dans ce sens, mieux vaut un document écrit qu'un simple accord verbal...

A noter, notamment si la haie est longue et haute (!) : la loi prévoit également un partage des frais.

✚ RAMASSAGE DES FRUITS

Vous êtes autorisé à ramasser tous les fruits du voisin qui tomberaient dans votre propriété. L'inverse est bien entendu tout aussi vrai !

En revanche, la récolte est interdite ! Vous n'avez donc légalement pas l'autorisation de cueillir les fruits portés par les branches qui dépassent la limite de propriété. Ainsi va la loi...

✚ RESPONSABILITÉ CIVILE

Distances de plantation respectées ou non, le propriétaire d'un arbre est civilement responsable de tous les dégâts que celui-ci pourrait occasionner. Une racine puissante qui fendille une terrasse, une branche qui endommage une serre ou un abri de jardin...



LES PLANTATIONS PROCHES DU DOMAINE PUBLIC

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

✚ RESPECTER LES DISTANCES MINIMALES

D'une manière générale, il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux

mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Mais des règlements locaux imposent des distances plus ou moins importantes selon les voies et les risques.

ELAGAGE AU DESSUS D'UN CHEMIN RURAL

Il n'y a aucune règle quant aux distances de plantations le long des chemins ruraux. Mais les documents locaux d'urbanisme peuvent toutefois en prescrire. Dans tous les cas, la servitude de visibilité doit être respectée ainsi que les dispositions de l'article R 161-24 du Code rural.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

RESPONSABILITÉS

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique. Mais la responsabilité du maire peut aussi être retenue s'il refusait de mettre fin au débordement sur la voie publique d'une haie de cyprès appartenant à un particulier (CAA de Bordeaux du 27.12.1993, n° N° 93BX00896).

POUR CONCLURE

Vous aimez la nature; avec un peu de chance votre voisin aussi. Trouver un terrain d'entente est largement préférable dans ce genre d'affaires de voisinage. En admettant que vous ayez gain de cause et parveniez à faire couper l'arbre du voisin : son ressentiment sera probablement à la hauteur, et durable. Ne vaut-il pas mieux parfois supporter un peu d'ombre ou une branche gênante ? A méditer...

Nathalie LAUDESCHER

Ligue contre le cancer

CONTRE LE CANCER LA LIGUE POUR LA VIE

Les comptes de LA LIGUE 2008

La Ligue nationale contre le cancer est constituée de 103 Comités départementaux, associations loi 1901 regroupées en une fédération dotée d'un siège national. La combinaison des comptes de ces entités permet d'avoir une approche globale économique et financière des activités de la Ligue. Malgré un contexte économique difficile pour la population, qui est très sollicitée par les organismes faisant appel à la générosité, les ressources issues des opérations de marketing ont progressé dans les mêmes proportions qu'en 2007. Cette bonne performance résulte d'un investissement réfléchi et maîtrisé des frais d'appel ayant également permis une croissance significative du nombre d'adhérents après deux années de léger tassement. Concernant les produits en provenance des donations et legs, ils sont en nette augmentation. C'est donc l'ensemble des produits de la générosité du public qui progresse sur l'exercice 2008. Le montant global de l'investissement dans les missions sociales est également en croissance, marqué par la nette augmentation du soutien à la recherche qui confirme à la Li-

gue son rang de premier financeur associatif et privé de la recherche en cancérologie en France. L'augmentation des actions en faveur des malades et des proches résulte des nombreuses initiatives dans les actions de proximité et de terrain dans chaque département.

De plus, l'année 2008 a vu la concrétisation de ces actions par l'installation du comité éthique et cancer ainsi que par l'organisation de la 1ère convention de la société face au cancer. Cet événement constitue le point de départ d'un plan d'actions pluriannuel.

Par ailleurs, la mission information – prévention - dépistage a été particulièrement active dans le domaine du dépistage, thème de la Semaine nationale de lutte contre le cancer en 2008.

Comme cela avait été prévu dès la réalisation du budget par les instances de la Ligue, l'exercice 2008 se solde par un prélèvement sur les réserves. En 2009, la Ligue continuera à développer des actions dans ses missions sociales, avec rigueur et transparence, et à être un acteur majeur et reconnu dans la lutte contre le cancer.

Source : Vivre et agir contre le cancer (3ème trimestre 2009 n° 343)

Annette LANG

Pensées à Méditer avec humour sur l'intégralité

AUTRUI

- N'attends jamais des autres ce que tu peux faire toi-même
Proverbe français

- Ceux qui croient n'avoir plus besoin d'autrui deviennent intraitables
VAUVENARGUES

DIFFERENCE

- Ce qui empêche les gens de vivre ensemble, c'est leur connerie, pas leurs différences
Anna GAVALDA

ETRANGER

- Ce serait raciste de penser que les étrangers n'ont pas le droit d'être cons
COLUCHE

INEGALITE

- La naissance est le lieu de l'inégalité. L'égalité prend sa revanche avec l'approche de la mort.
Jean d'ORMESSON

INFERIORITE

- Ce que chacun recherche et aime avant tout, non seulement dans la simple conversation mais encore à fortiori dans le service public, c'est l'infériorité de l'autre.
Sacha GUITRY

INJUSTICE

- Il y a deux choses auxquelles il faut se faire, sous peine de trouver la vie insupportable : ce sont les injures du temps et les injustices des hommes.
Nicolas de CHAMFORT

- Celui qui sème l'injustice moissonne le malheur
Proverbe français

SUPERIORITE

- La douceur de l'homme pour la bête est la première manifestation de sa supériorité sur elle
Georges COURTELINE

- N'avoir jamais et d'aucune façon besoin des autres et le leur faire voir, voilà absolument la seule manière de maintenir sa supériorité dans les relations.
Arthur SCHOPENHAUER

TOLERANCE

- A mes yeux, la tolérance est la plus belle et la plus noble des vertus. Rien n'est possible sans cette disposition de l'âme. Elle est une question préalable à tout contact humain.
Paul-Henry SPAAK

Daniel BAU

J'AI CHOISI POUR VOUS QUELQUES DICTONS À MEDITER.

Wer well da kä.

Comme on fait son lit on se couche.

Un baiser légal ne vaut jamais un baiser volé.

Le meilleur moyen de tenir sa parole est de ne jamais la donner.

Peu importe que le chat soit noir ou blanc, l'important c'est qu'il attrape les souris.

Henri GOETZ



Ne manquez pas !!!

1^{er} semestre 2010

30 - 31 janvier / 5 - 6 février 2010

THÉÂTRE EN ALSACIEN

« ALLES EN ORDNUNG ? »

Pièce de Armand LAURENT

• **Contact** : Daniel MAURER 03 89 48 66 65

Représentations à :

➔ **Blodelsheim** :

- Samedi 30.1.10 à 20 H 15
- Dimanche 31.1.10 à 15 H
- Vendredi 5.2.10 à 20 H 30
- Samedi 6.2.10 à 20 H 15

➔ **Fessenheim** salle des fêtes

- Samedi 20.2.10 à 20 H 15
- Dimanche 21.2.10 à 15 H

➔ **Kembs** Espace Rhéna :

- Samedi 27.2.10 à 20 H 15
- Dimanche 28.2.10 à 15 H

➔ **Steinstadt**

- Samedi 6.3.10 à 20 H 15

27 et 28 Février 2010

EXPOSITION AVICOLE

par l'Association « Ornaments, Palmipèdes et Volailles Club du Haut Rhin » de Balgau à la salle polyvalente. Environ 500 sujets seront exposés pour le plaisir des yeux avec une multitude de races et de variétés avicoles. Le club a pour objectif la sauvegarde des races et la sélection des espèces à potentiel faible pour le maintien de la biodiversité.

11 mars 2010

DON DU SANG

De 16H30 à 19H30 Salle polyvalente
S'adresse à toute personne de 18 à 70 ans / Garderie d'enfants assurée

21 mars 2010

SPECTACLE DE DANSES UKRAINIENNES

A 17H Salle Polyvalente de Blodelsheim

– Entrée libre- Dons acceptés

27 mars 2010

SOIRÉE SPECTACLE ANNÉES 80 & BAL AVEC D.J.

A 20H30 Salle Polyvalente de Blodelsheim

• **Contact** : RENNER Christiane
03 89 48 61 41 – 06 76 35 45 06

24 avril 2010

THÉÂTRE DIALECTAL

A 20H Salle Polyvalente de Blodelsheim

« A Friejohr fer uns'ri Sproch » **Entrée gratuite**

• **Contact** : Daniel MAURER 03 89 48 66 65

23 mai 2010

FÊTE DE L'ASPERGE

organisée par l'Association Sportive - Déjeuner dansant

• **Contact** : RENNER Christiane
03 89 48 61 41 – 06 76 35 45 06

Juin 2010

CONCOURS DE PECHE

organisé à l'Étang des Saules par l'Association de Pêche

• **Contact** : LICHTLE Patrick 03 89 48 62 17

3 juillet 2010

BAL DES PUCES

A 20H30 sous les tilleuls dans la cour de l'école
« Les Tilleuls » organisé par l'A.S.B.

Tartes flambées

• **Contact** : RENNER Christiane
03 89 48 61 41 – 06 76 35 45 06

4 juillet 2010

MARCHE AUX PUCES

organisé par l'A.S.B.

Petite restauration assurée

• **Contact** : RENNER Christiane
03 89 48 61 41 – 06 76 35 45 06

Les recettes : Les bredles, une tradition du Noël Alsacien

CARRES AUX NOIX ET CHOCOLAT

125 g de beurre
125 g de sucre
3 jaunes d'œuf et 3 blancs battus en neige
125 g de farine
1 cuil à café de levure
125 g de chocolat noir râpé

Garniture :

85 g de noix ou noisettes moulues
Mélanger tous les ingrédients. Mettre la pâte sur une plaque rectangulaire du four, saupoudrer de noix et faire cuire au four à 150 – 190°. Couper chaud à la sortie du four en carrés ou triangles.

GALETTES DAISY

100 g de beurre
100 g de sucre
1 sachet de sucre vanillé
1 œuf
1 pointe de sel
200 g de farine
1 cuil à café de levure
50 g de chocolat râpé

Mélanger les ingrédients et former des petits tas à l'aide d'une cuillère à café. Faire cuire au four à 180°

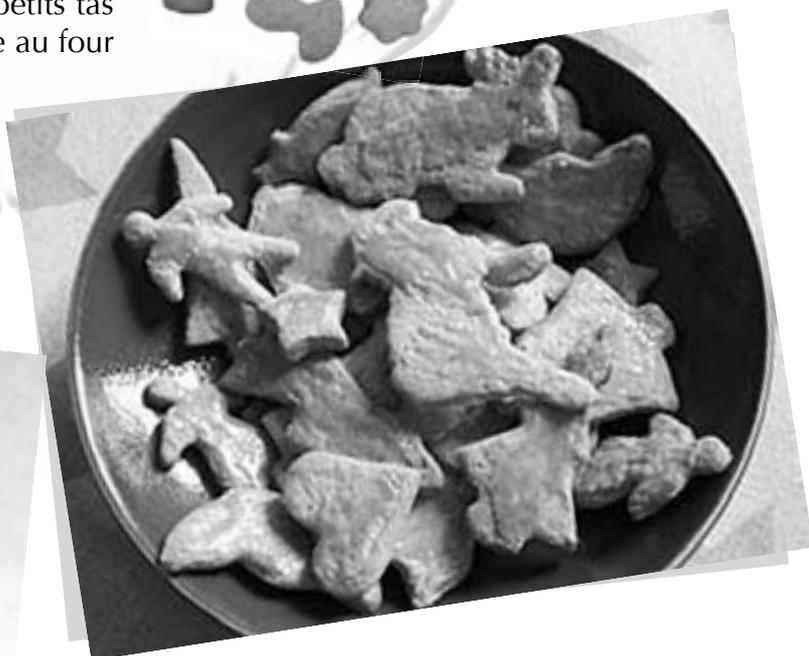
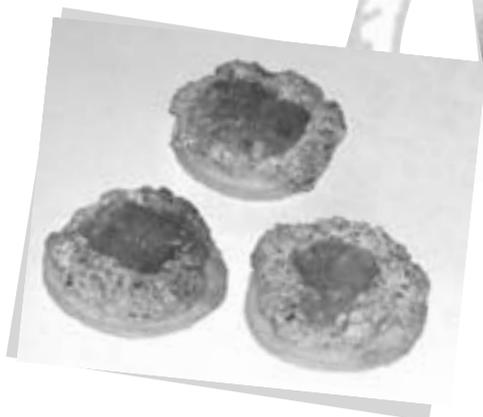
PETITS GATEAUX « JEANNE »

500 g de farine
250 g de beurre
150 g de sucre
2 œufs entiers
1 paquet de sucre vanillé
1/2 paquet de levure chimique

Garniture :

Amandes effilées
1 jaune d'œuf pour badigeonner
Sucre

Préparer la pâte avec tous les ingrédients en ajoutant les œufs en dernier.
Etendre la pâte de suite et découper différentes formes ; badigeonner de jaune d'œuf et mettre un tout petit peu de sucre dessus et des amandes effilées. Cuire 6 à 7 minutes.



Quelques recettes pour le bonheur des petits et des grands !

LES BREDLES DE LA TANTE LUSEL

270 g de beurre ramolli
250 g de sucre
2 œufs entiers
20 g de cannelle
150 g d'amandes hachées
500 g de farine
Facultatif : zeste de citron

Pétrissez ensemble beurre et farine puis ajouter les œufs entiers, les amandes, la cannelle et le sucre.

Faite une pâte très homogène, laissez reposer une nuit entière.

Étalez le lendemain sur un plan de travail fariné en une couche de 1 cm. Dorez au jaune d'œuf

Faire cuire 12 minutes à four chaud (180°).

Coupez en triangles ou bâtonnets.



SUSPENS

300 g de farine
125 g de beurre
125 g d'amandes moulues
175 g de sucre
2 œufs
1/2 paquet de levure chimique
1 pincée de sel
Le zeste râpé d'1/2 citron
1 c à café de cannelle
1 c à café de chocolat en poudre

Garniture :

Gelée de framboises
Amandes effilées

Mélanger le beurre ramolli, le sucre puis les œufs. Ajouter les amandes moulues, le zeste de citron, le sel, la cannelle et le chocolat en poudre. Incorporer le mélange farine-levure tamisé.

Rouler la pâte en boule et la laisser reposer une nuit. Rouler la pâte en boudin de 4 cm de diamètre. Découper des rondelles minces et les disposer sur une tôle beurrée. Décorer chacune d'une goutte de gelée de framboises et de quelques amandes. Faire cuire à 175° pendant 10 à 15 minutes.

Anne-Marie THUET



Maisons Fleuries

Une nouvelle fois, les habitants de Blodelsheim ont mis leur talent au profit de l'embellissement de notre commune en rivalisant d'imagination et d'inventivité...Ci-après quelques photos qui parlent d'elles-mêmes ; quelle harmonie dans les dispositions et les couleurs.

Le jury, composé d'un jardinier municipal de Bantzenheim ainsi que des adjoints au Maire d'Ensisheim et de Pulversheim était attentif à :

- la diversité dans le choix des végétaux
- la qualité et l'entretien des végétaux
- la recherche de l'originalité dans la composition
- l'harmonie dans les aménagements : les formes, les surfaces, les volumes, les couleurs, l'intégration au cadre...

Ce fut encore une réussite cette année et voici les résultats :

CATEGORIE « MAISONS AVEC JARDIN »

- 1^{er} prix** **BERINGER** Bernard et Marlyse
55 points sur 60
- 2^e prix** **RAUCH** Pierre & Georgette
54 points sur 60
- 3^e prix** **MAURER** Arnold et Joséphine
53 points sur 60



1^{er} prix
BERINGER
Bernard et Marlyse



2^e prix
RAUCH
Pierre & Georgette



3^e prix
MAURER
Arnold et Joséphine

ONT EGALEMENT ETE PRIMES (par ordre alphabétique)

BERINGER François et Denise
BERINGER J.Pierre et Huguette
CIANCIO Joseph et Christiane
DUHAMEL Alain et Christine
FISCHER Martine et **DENNY** Raymond
PASTOR Germaine **RIEGERT** Yves
STAHL Bernard et Bernadette

ONT OBTENU LES FELICITATIONS DU JURY

(par ordre alphabétique)

ANTONY David et Estelle
ANTONY Gilbert et Roswitha
BERINGER Michel et Martine
BRUN Pierre et Liliane
CHICARD Philippe et Martine
DECKER Marcel et Chantal
DEHLINGER Robert et Jeanne
EHRV Louis et Monique
FIMBEL Lucien et Sabine
FLOQUET Gérard et Colette
GABA Léon et Mariette
GATTI Vincent et Corinne
GOETZ Denis et Francine
GOETZ Marc et Véronique
HOMBERT Jacques et Liliane
INVERNIZZI Jean-Yves et Corinne
JUNG Paul et Snezana
LEPROVOST Monique
LINDECKER Adolphe et Adrienne
MERCIER Robert et Chantal
MEYER Bernard et Monique
MONAMI René et Marie-Jeannine
MULLER Michel et Monique
MULLER Philippe et Christelle
PAYET Georges et Maria-Jésus
RANZATO Robert et Marie-France
RENNER Jean-Paul et Marine
RIEFFLE Philippe et Edith
SCHMITT Lucien et Marie
SITTERLE Henri et Marie-Claude
SITTERLE Lucien et Candida
SITTERLE René et Jacqueline
SPECKLIN Roland et Chantal
SPINNER Fernand et Marie-Claire
THOMANN Yves et Christiane
THUET Benoît et Monique
THUET Jean-Marie et Corinne
THUET Joseph et Monique
THUET Pierre et Monique
VOGT Dominique et Carmen
WALKOWIAK Bernard et Liliane
WALTER Julien et Chantal
WALTISPERGER Patrice & Jacqueline
WILD Antoine et Christine
WILK Françoise et **FUHRMANN** Werner

PRIMES AU TITRE DES « FLEURS MONTANTES »

(Ajout d'une catégorie pour soutenir les nouvelles créations)

FANTETTI Jean et Mireille
MARTIN Stéphane et **PIERSON** Sonia
WEISS Serge et Carmen

CATEGORIE « MAISONS AVEC COUR »

- 1^{er} prix** **INGRAO** Jacques et Bernadette
36 points sur 40
- 2^e prix** **BRUN-WERNER** Jean-Paul et Isabelle
35 points sur 40
- 3^e prix** **DANNER** Lucien et Huguette
34 points sur 40

ONT EGALEMENT ETE PRIMES

(par ordre alphabétique)

ANCEL François et Christiane

BRESCH Claude et **GOEPFERT** Jean-Luc

GABA André et Marthe

PAUL Alice

Restaurant CHEZ PIERRE

STAHL Jean-Paul et Karine

THUET Lucie

ONT OBTENU LES FELICITATIONS DU JURY

(par ordre alphabétique)

ARTZER Edmond et Maria

Résidence du Rhin

BRUNIN Guillaume et Estelle

Restaurant « Au Lion d'Or »

DRUENNE Christelle

SAUTER Marie-Thérèse

MEYER René et Marthe

THIERRY Joseph et Marie-Madeleine

REITHINGER André et Bernadette

THOUVENIN Frédéric et Caroline

PARCS

Le jury adresse ses plus vives félicitations à l'Association de Pêche et de Pisciculture pour le fleurissement du site des Etangs.



Note : M. et Mme Henri GOETZ ayant obtenu le 1er prix en 2007 et 2008, sont classés hors concours



1^{er} prix

INGRAO
Jacques et Bernadette



2^e prix

BRUN-WERNER
Jean-Paul et Isabelle



3^e prix

DANNER
Lucien
et Huguette

La Municipalité remercie tous les lauréats pour leur contribution au fleurissement de la Commune. Ses remerciements s'adressent également à tous ceux qui ne figurent pas sur la liste des lauréats mais qui d'une manière ou d'une autre (fleurissement d'un mur, d'une fenêtre, massifs de fleurs etc...) participent à l'embellissement de notre village.

Annette LANG



Jean-Yves Invernizzi : La course aux seven summits

JEAN-YVES CONTINUE SA COURSE AUX SEVEN SUMMITS

Lors de la dernière édition du Mi Dorf, Jean-Yves était sur l'Elbrouz, point culminant du continent européen. Les communications étant très mauvaises, il ne lui a pas été possible de nous donner des nouvelles de son expédition.

Jean-Yves, comment s'est passée cette expédition ?

Très bien ! J'ai réalisé cette expédition avec 4 personnes. Nous l'avons fait d'une façon peu classique, en ski de randonnée. Nous n'avons chaussé les crampons que pour le sommet. Nous avons dû renoncer lors de la première tentative, le froid étant vraiment trop intense. Un des membres de l'expédition a failli y laisser quelques doigts pour cause de gelure.

La deuxième tentative a été la bonne. Tous les membres de l'expédition ont atteint le sommet. Par contre, c'est une expédition dont je ne garderai pas des souvenirs impérissables du point de vue humain. Autant, le contact avec la population a été inoubliable sur le Carstensz, autant celle sur l'Elbrouz s'est avérée décevante. On y rencontre un système sécuritaire poussé à l'absurde.

La montagne y est cloisonnée. On ne peut mettre ses pas que sur les voies tracées d'avance. Toute digression y est interdite et nous y sommes étroitement surveillés. Le mur de Berlin est tombé depuis 20 ans, mais le système soviétique n'est pas entièrement mort !

Et depuis l'Elbrouz, avez-vous réalisé d'autres ascensions ?

Oui, cet été j'ai fait le Kilimandjaro (nom venant du swahili Kilima Ya Njaro, montagne de la splendeur, plus haut sommet d'Afrique avec ses 5 895m) par la voie Machamé en famille. C'est une très belle expédition et j'ai pris beaucoup de plaisir à pouvoir y aller avec ma femme et mes filles. C'est une expédition tout plaisir, du quatre étoiles par rapport à tout ce que j'ai réalisé jusqu'à présent.

A part quelques gelées matinales et une journée de petite pluie, nous n'avons pas eu à souffrir des conditions météo. Tous les repas ont été pris



chauds et sous tente. Le portage était réduit au strict minimum, c'est-à-dire aux affaires du jour. Le rythme de marche que nous imposent les guides est très lent, ce qui favorise au maximum l'adaptation à l'altitude. « polé polé », « haku-namatata », doucement, pas de souci, nous disent ils en Swahili. Le contact avec nos guides a été un régal. La Tanzanie est une ex-colonie anglaise. Avec quelques notions d'anglais, on peut ainsi communiquer avec la population. Les paysages y sont superbes, chaque jour on traverse un système végétal différent. Malheureusement, mes filles n'ont pas atteint le sommet. Elles ont été toutes deux victimes du mal de l'altitude vers 5300m.

Nous avons préféré qu'elles redescendent avec le guide en qui nous avons toute confiance plutôt que de prendre un risque quelconque pour leur santé. Réussir un sommet, c'est, avant tout, arriver entier en bas ! Nous avons pu continuer et atteindre le sommet à l'aide de l'assistant-guide.



Est-il vrai que les glaciers du Kilimandjaro sont en voie de disparition ?

Oui, il y a quelques décennies encore, ces glaciers étaient bien plus importants. Nous pouvons désormais faire ces sommets sans aucune notion d'alpinisme. Par contre, les avis des spécialistes divergent. D'aucuns affirment que cette disparition n'a rien à voir avec le réchauffement climatique. Il serait le résultat de l'amenuisement de la forêt équatoriale qui se trouve au pied du Kilimandjaro et qui fournit l'humidité nécessaire à la régénération du glacier.

Vous deviez entamer une autre expédition en novembre. Qu'en est-il ?

Effectivement, nous avons effectué toutes les démarches en vue de faire le mont Vinson en Antarctique. Si tout s'était passé comme prévu, je serais en train de préparer mes bagages. Malheureusement, la crise économique aidant, nous

n'avons pu trouver suffisamment de sponsors pour boucler le budget.

Je suis actuellement en pourparlers avec une entreprise qui financerait notre projet pour l'année prochaine. Cela semble en bonne voie, mais attendons le résultat final...

Au final, quels sommets vous reste-t-il à atteindre pour boucler ce défi des Seven Summits ?

Deux sommets, le Vinson dont nous venons de parler et le McKinley, sommet de l'amérique du nord. Celui-là, c'est le caillou dans ma chaussure. Je l'ai raté deux fois. Espérons que la prochaine sera la bonne. Si les pourparlers de sponsoring aboutissent, j'espère les tenter tous les deux en 2010.

Merci de nous faire partager vos aventures. Il me reste à vous souhaiter bonne chance pour 2010

Corinne INVERNIZZI

1-PEPINIERE D'ENTREPRISES

Les travaux de construction avancent bien et les délais sont respectés. A ce jour, le bâtiment est clos et couvert. Les travaux pourront ainsi se

poursuivre tout l'hiver. Les premières entreprises pourront s'installer à la mi-mai 2010 et l'inauguration est prévue le 11 Juin 2010.



2-ZONES D'ACTIVITE DE BLODELSHEIM (ZAH) ET DE FESSENHEIM (ZIK)

Les travaux d'aménagement de la ZIK pour un montant TTC de 715 000,- euros sont terminés. Des contacts avec d'éventuels acquéreurs ont été pris. Les différentes entreprises déjà installées ont apprécié les différents aménagements et ont suivi notre exemple en rangeant leur propriété et pour certaines en prévoyant d'importants investissements en 2010. Le conseil communautaire a décidé de lancer les travaux d'aménagement de la 3ème et dernière tranche de 4 hectares de la ZAH pour un montant prévisionnel de 884 000,- euros TTC. Les études sont en cours et les travaux devraient démarrer courant Mars 2010. Seul 80 ares sont encore disponibles dans la tranche 2 à ce jour, la Comcom ayant réservé une surface de 50 ares pour construire un éventuel atelier intercommunal.

3-DECHETS

Suite aux résultats de l'appel d'offre lancé cet automne concernant le ramassage des déchets ménagers, le conseil communautaire du Lundi 23 Novembre 2009 a décidé de maintenir le système de ramassage actuel par sacs, la mise en place de bacs aurait été beaucoup trop onéreuse. Nous collectons actuellement en moyenne 205 kg par an et par habitant de déchets résiduels (devant la porte) et l'objectif que s'est fixé le conseil est de 180 kg.

Pour l'atteindre nous devons tous continuer nos efforts de tri et réduire nos quantités de déchets. Les coûts de transport et de traitement (incinération) ne sont malheureusement pas à la baisse.

Patrice WALTISPERGER





Vie de la Commune

Anniversaires - 1^{er} semestre 2010

70 ans

Le 10.01 HAAS Joseph
 Le 10.02 BRUN Nicole
 Le 14.02 HAMMER Yvan
 Le 18.02 WERNER Marcel
 Le 09.03 TROLLER Robert
 Le 03.04 STAHL Bernadette
 Le 21.04 GOETZ Henri
 Le 12.05 HAMMER Odette
 Le 14.05 BRUN Liliane

71 ans

Le 22.01 THUET Pierre
 Le 03.05 REITHINGER Bernadette

72 ans

Le 25.01 BREHM Marie-Thérèse
 Le 26.02 RAABE Romana
 Le 07.03 BRUN Pierre
 Le 18.03 KIEFFER André
 Le 27.03 BRENTCHENEFF Charles
 Le 06.05 THUET Jeanne
 Le 04.06 STAHL Eugène
 Le 09.06 GIROUD Elza
 Le 20.06 JUDAS Robert

73 ans

Le 11.02 JORDAN Eugène
 Le 22.02 GABA Marthe
 Le 25.02 GABA André
 Le 28.03 CASTRILLON Sara
 Le 29.03 SITTERLE Juliette
 Le 25.06 THUET Monique

74 ans

Le 07.01 FANTETTI Jean
 Le 24.01 TEULIERE Aimé
 Le 05.02 JUNG Paul
 Le 14.06 GRYG A Alfréda

75 ans

Le 20.01 HOUILLON M-Gabrielle
 Le 26.01 WERNER Simone
 Le 27.01 GOETZ Edmond
 Le 30.01 BAUR Denise
 Le 17.02 SIRANTOINE Hélène
 Le 20.02 REITHINGER André
 Le 10.04 PAUL Alice
 Le 24.04 MEYER René
 Le 06.05 NEFF Marie-Thérèse

76 ans

Le 12.01 TROLLER René
 Le 14.01 HUG Gilbert
 Le 26.04 RENNER André
 Le 26.04 TROLLER Madeleine
 Le 08.05 KOENY Fernand
 Le 17.05 FIMBEL Jeanne

Le 17.06 WERNER Henri
 Le 24.06 GABA Léon

77 ans

Le 13.02 DIESEL René
 Le 03.03 DEHLINGER Jeanne
 Le 07.03 SANDMANN Gérard
 Le 16.03 KOENY Marie-Thérèse
 Le 23.03 SAUTER Raymond
 Le 25.03 STOFFEL Pierre
 Le 24.06 SITTERLE Fernand

78 ans

Le 17.03 BACHERT Berthe
 Le 18.04 DECKER Alice
 Le 12.05 BARMES Marie-Reine
 Le 13.05 VONFLIE Colette
 Le 24.06 TROLLER Paul

79 ans

Le 13.01 THIERRY Joseph
 Le 04.02 SCHOHN Madeleine
 Le 03.05 DECKER Paul
 Le 16.05 THUET Hélène
 Le 20.06 HASSLER Charlotte
 Le 23.06 SEILLER Marthe

80 ans

Le 01.03 GIREL Anne
 Le 29.03 THIERRY Ernestine
 Le 14.04 RUH Marie-Rose
 Le 16.04 SCHOLLER Jeanne
 Le 31.05 FIMBEL Pierre

81 ans

Le 28.02 RUH Marguerite
 Le 08.03 HALLER André
 Le 17.04 WIEDEMANN Helmut
 Le 01.06 SCHMITT Lucien
 Le 09.06 WEISS Antoine

82 ans

Le 01.02 DANNER Maria
 Le 07.03 SCHLIER Marie-Thérèse
 Le 10.05 PFLIEGER Liliane
 Le 06.06 MAURER Joséphine

83 ans

Le 10.02 SAUTER Alice
 Le 10.05 DECKER Emile
 Le 27.05 SCHWINDENHAMMER Louise

84 ans

Le 28.01 WALTISPERGER Marie
 Le 19.05 ANTONY M-Thérèse
 Le 07.06 MULLER Jeanne

85 ans

Le 27.01 MEYER Charles

Le 04.03 MULLER Paul
 Le 27.04 BERINGER Lucie
 Le 13.06 WERNER Hélène

86 ans

Le 05.02 REITHINGER Joseph
 Le 21.06 HUEBER Anne

87 ans

Le 13.01 PETER Alphonse
 Le 17.03 WITZ Anne
 Le 18.03 HEITZLER Joseph

88 ans

Le 04.04 FIMBEL Robert

89 ans

Le 04.01 LICHTLE André
 Le 30.04 MERCIER M-Antoinette
 Le 30.04 RENNER Hélène

90 ans

Le 08.06 MERCIER Roger

93 ans

Le 19.01 BERINGER Marie-Rose
 Le 13.05 HAAS Louise

94 ans

Le 26.02 ZITO Anne

95 ans

Le 20.04 HASSLER Albertine

Liste non exhaustive, certaines personnes ayant formulé le souhait de ne pas y figurer.



Jubilaires 2^o Semestre 2009



Le 1^{er} juillet 2009
Pierre THUET a fêté ses 80 ans



Le 15 juillet 2009
Henri DECKER a fêté
ses 80 ans



Le 7 novembre 2009
Pierre HEITZ a fêté
ses 80 ans



Le 19 novembre 2009
Martin DANNER a fêté
ses 80 ans



Le 7 décembre 2009
Marie SCHMITT a fêté
ses 80 ans



Le 15 décembre 2009
Albertine GABA a fêté
ses 80 ans



Le 16 novembre 2009
Jeanne BADMANN a fêté
ses 90 ans



Le 13 décembre 2009
Odile LICHTLE a fêté
ses 90 ans



Le 28 août 2009
GOETZ Edmond et **JUDAS Hélène**

Noces d'Or



Le 4 septembre 2009
GABA Léon et **SCHOENAUER Mariette**

NAISSANCES

1^{er} semestre 2009 - COMPLÉMENT

- RANAIVO Nathan né le 9 juin 2009 à Mulhouse, fils de Raymond RANAIVO et de Nathalie LEICHT
- SENG Maxime, Henri, Marcel né le 24 juin 2009 à Colmar, fils de Christophe SENG et de Sophie SEILLER

2^e semestre 2009

- DUNAND Jules né le 20 août 2009 à Mulhouse, fils de Stéphane DUNAND et de Claude RADEGONDE
- LENNE Tom, Jean, Roland né le 13 septembre 2009 à Mulhouse, fils de Ludovic LENNE et de Catherine LACHMANN
- FERRAND Elsa née le 24 septembre 2009 à Colmar, fille de Stéphane FERRAND et de Mélanie LEGRAND
- FURSTOSS Emma née le 27 septembre 2009 à Mulhouse, fille de Hervé FURSTOSS et de Céline WALTER
- BERTRAND Théo né le 8 octobre 2009 à Mulhouse, fils de Claude BERTRAND et de Françoise BEURIER
- JODAR Arthur né le 5 novembre 2009, fils de Olivier JODAR et de Laëtitia PERISINO



MARIAGES 1^{er} semestre 2009 - COMPLÉMENT

- ♥ Le 20 juin 2009, BADER Régis, Dominique et REITHINGER Sabrina, Marie, Mathilde, établis à Fessenheim
- ♥ Le 26 juin 2009, STIMPFLING Stéphane, Guy, Jean-Marie et MICKELER Audrey, établis à Blodelsheim

MARIAGES 2^e semestre 2009

- ♥ Le 18 juillet 2009 DELAMARRE Bruno et BERINGER Sandrine, établis à Paris
- ♥ Le 1^{er} août 2009 NEUBRAND Frédéric et BEHE Floriane, établis à Blodelsheim
- ♥ Le 8 août 2009 CLEMENTZ Patrice et ROUHIER Brigitte, établis à Blodelsheim
- ♥ Le 22 août 2009 BRUN Michel et MEYER Marie, établis à Blodelsheim

MARIAGES célébrés en dehors de la commune

1^{er} semestre 2009

- ♥ SITTERLE Richard et BOFFY Chloé, établis à Mulhouse



DÉCÈS

Le glas a sonné le

2^{ème} semestre 2009

- Le 5 octobre 2009 pour BAUR Jean



Les six derniers mois en pêle-mêle



Festival Callinet, le 20 Juin 2009



26 Juin 2009 STIMPFLING Stéphane et MICKELER Audrey



20 Juin 2009 BADER Régis et REITHINGER Sabrina



Défilé du 14 Juillet





18 Juillet 2009 SITTERLE
Richard et BOFFY Chloé



18 Juillet 2009 DELAMARRE Bruno et BERINGER
Sandrine



1^{er} Août 2009 NEUBRAND Frédéric
et BEHE Floriane



22 Août 2009 BRUN Michel
et MEYER Marie

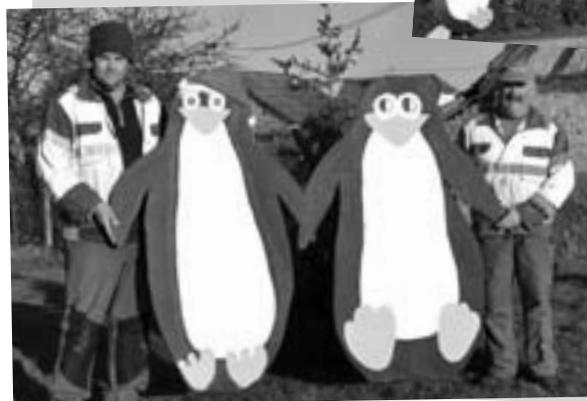


8 Août 2009 CLEMENTZ Patrice
et ROUHIER Brigitte



Téléthon

Ours au carrefour giratoire





Le Comité de rédaction

BAU Daniel
BERINGER François
BRUN Bernard
DECKER Emile
GOETZ Henri
HOMBERT Jacques
HOMBERT Liliane
INVERNIZZI Corinne
LANG Annette
LAUDESCHER Nathalie
MAURER Daniel
PETER Raymond
THUET Anne-Marie

Et l'ensemble du Conseil Municipal
vous souhaitent un Joyeux Noël et
une Bonne Année 2010